

# PROGRAMME LOCAL d'insertion et de cohésion sociale 2016

## Commission RSA d'ARGENTAN

Pôle sanitaire social



*Avancer, c'est notre nature*

La loi du 13 août 2004 reconnaît aux Départements un rôle de chef de file en matière sociale et médico-sociale. En conséquence, les Conseils départementaux sont chargés de définir et mettre en œuvre la politique d'action sociale.

Le Conseil départemental de l'Orne agit quotidiennement pour le bien-être des ornaïens : la solidarité, la justice sociale et la protection de la famille sont les valeurs qu'il soutient en leur faveur. Son action sanitaire et sociale permet de traverser des étapes difficiles dans la vie, de trouver un soutien extérieur, moral, médical ou matériel, pour anticiper une difficulté ou la surmonter.

Le Département de l'Orne a choisi de mettre les territoires au cœur de son intervention. Il s'agit, en effet, de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté d'insertion en prenant en compte les spécificités locales notamment en termes de ressources et de freins. Le Département de l'Orne élabore chaque année, pour ses quatre territoires de commission RSA, un Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale (PLICS).

Le Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale est conçu avant tout comme un outil à disposition des décideurs et des acteurs locaux intervenant dans le champ de l'insertion. Il s'agit d'aider à mieux comprendre les caractéristiques principales des bénéficiaires du RSA qui relèvent de la compétence du Conseil départemental en terme d'accompagnement, de présenter les moyens mis à disposition par le Conseil départemental en terme d'actions d'insertion et d'aides financières mais aussi à mettre en perspectives les axes de travail à développer pour faire en sorte que l'offre d'insertion reste adaptée aux besoins locaux.

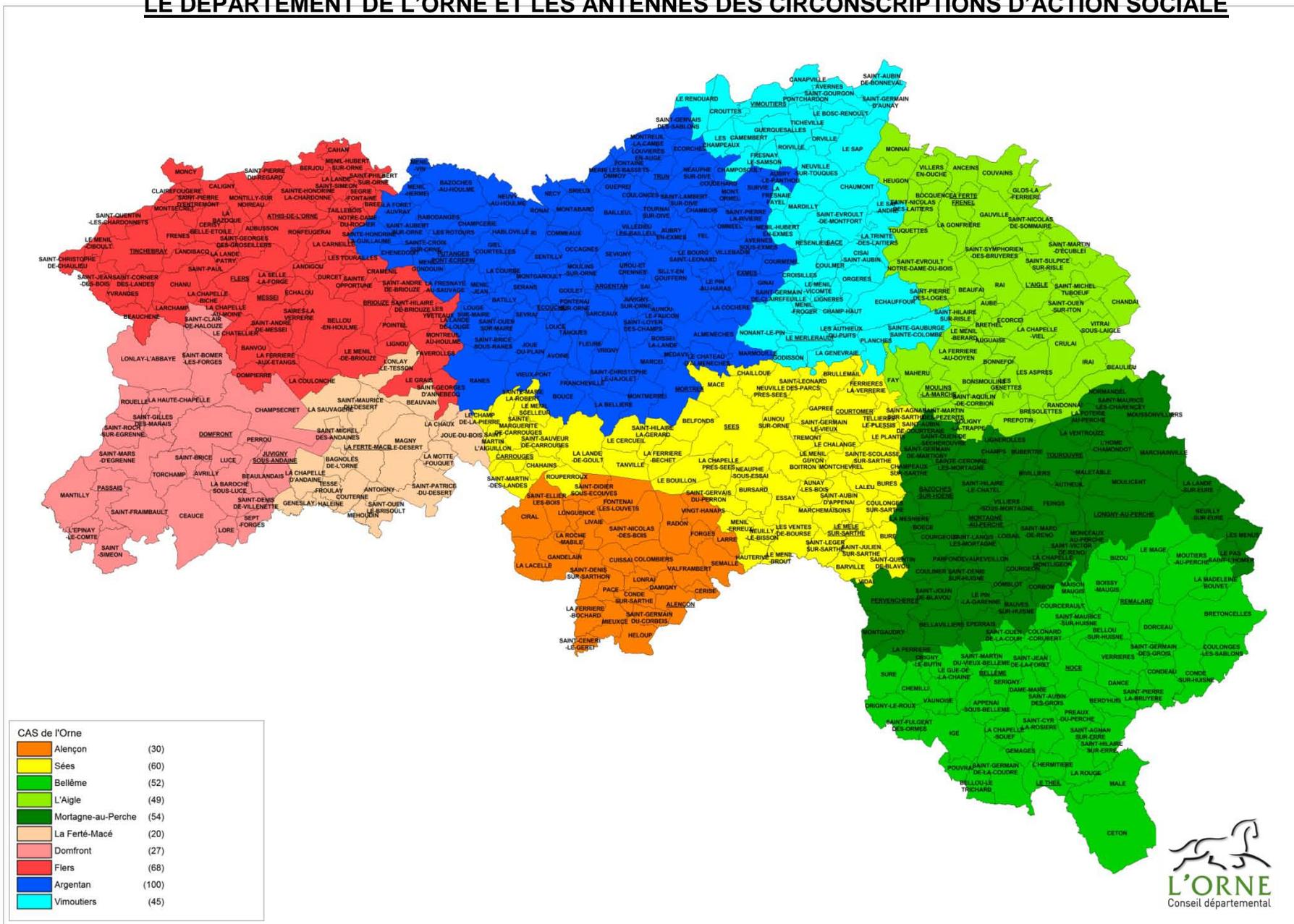
Le PLICS 2016 illustre d'une manière concrète l'action territoriale du Département au regard de l'insertion qui repose sur l'implication d'un fort partenariat investi dans cette mission de lutte contre l'exclusion.



## SOMMAIRE

Introduction	P. 1
Sommaire	P. 3
Le département de l'Orne et les antennes des circonscriptions d'action sociale	P. 4
<b><u>I – LA COMMISSION RSA : ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA</u></b>	P. 5
1. Les allocataires du RSA	P. 5
1.1 Les allocataires du RSA sur la commission RSA d'Argentan	P. 5
1.2 La répartition géographique et les fiches cantonales	P. 8
1.2.1 La répartition du nombre d'allocataires RSA et conjoints - Carte de l'Orne	P. 9
1.2.2 Les fiches cantonales	P. 10
1.3 L'activité de la commission RSA d'Argentan en 2015	P. 59
2. L'accompagnement des personnes soumises aux droits et devoirs	P. 60
2.1 L'orientation des bénéficiaires du RSA	P. 60
2.2 Les personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises aux droits et devoirs en orientation sociale	P. 61
2.2.1 Les actions inscrites sur les contrats d'engagements réciproques	P. 61
2.2.2 La durée des contrats d'engagements réciproques	P. 62
2.2.3 L'application du guide dans les contrats d'engagements réciproques	P. 63
2.3 Les personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises aux droits et devoirs en orientation professionnelle	P. 65
<b><u>II – LES DISPOSITIFS D'INSERTION</u></b>	P. 69
1. Les participants aux actions du programme local d'insertion et de cohésion sociale	P. 69
2. L'accès à l'emploi et à la formation	P. 71
2.1 L'accompagnement en atelier de formation de base	P. 72
2.2 L'accompagnement vers l'emploi	P. 76
2.3 Les actions de l'insertion par l'activité économique	P. 81
2.4 Le chargé de mission RSA Pôle emploi	P. 100
3. Les actions en faveur de la mobilité	P. 102
4. L'insertion sociale	P. 110
5. Le logement	P. 123
6. Les aides financières à l'insertion	P. 128
<b><u>III - LES GROUPES DE TRAVAIL ET DYNAMIQUES LOCALES</u></b>	P. 132
1. Les dynamiques locales liées à l'insertion sociale	P. 133
2. Les dynamiques locales liées à l'emploi ou à la formation	P. 140
3. La mise en place d'actions spécifiques mobilité	P. 143

# LE DEPARTEMENT DE L'ORNE ET LES ANTENNES DES CIRCONSCRIPTIONS D'ACTION SOCIALE

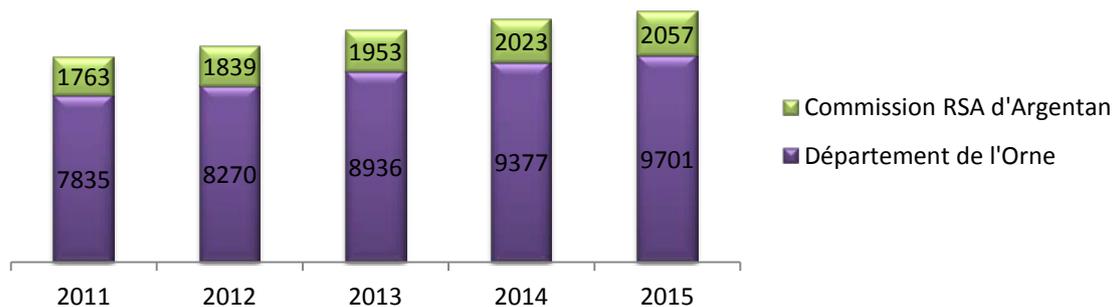


1. LES ALLOCATAIRES DU RSA

1.1 Les allocataires du RSA sur la commission RSA d'Argentan

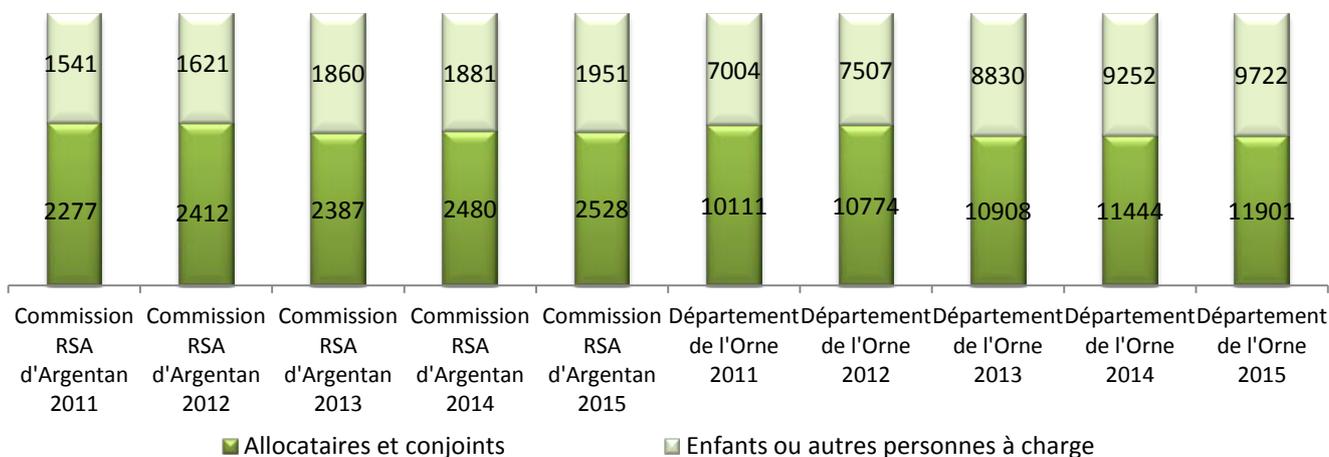
**LES MENAGES ALLOCATAIRES DU RSA**

Source : Conseil départemental de l'Orne – PSS – SCS



**LES PERSONNES COUVERTES PAR LE RSA :  
RESPONSABLES DU DOSSIER, CONJOINTS ET PERSONNES A CHARGE**

Source : Conseil départemental de l'Orne – PSS – SCS



On constate que le nombre de ménages allocataires du RSA augmente de 1,7 % sur la commission RSA d'Argentan en 2015 de 3,5 % au niveau départemental.

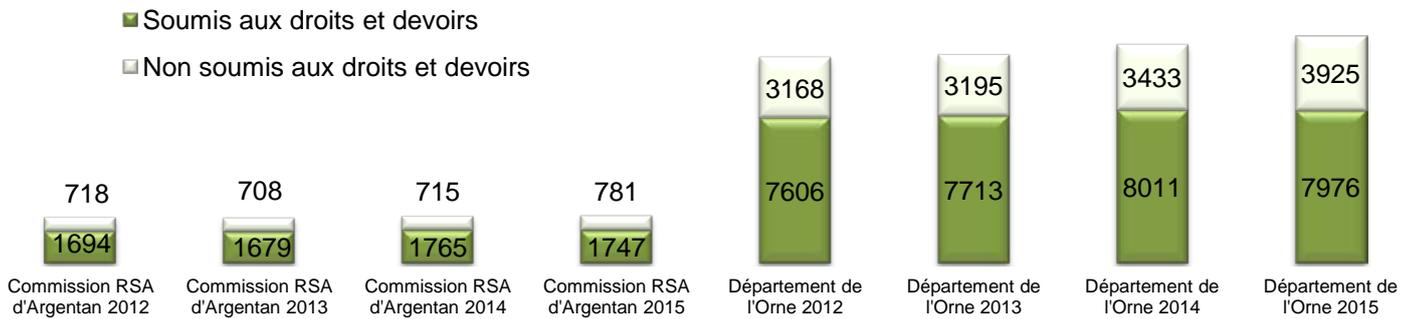
2057 ménages allocataires résident en 2015 sur le territoire de la commission d'Argentan soit 21,2 % de l'ensemble des ménages allocataires RSA de l'Orne.

2528 personnes sont allocataires du RSA et/ou conjoints d'allocataires sur le territoire de commission d'Argentan.

**LA SOUMISSION AUX DROITS ET DEVOIRS DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET/OU CONJOINTS)**

**BENEFICIAIRES DU RSA**

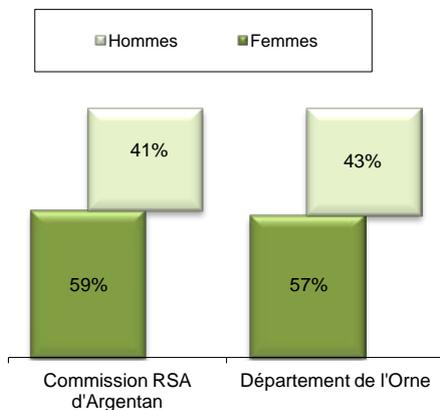
Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS



Même si le nombre global d'allocataires et conjoints du RSA a augmenté en 2015, on constate une diminution du nombre de bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs en 2015.

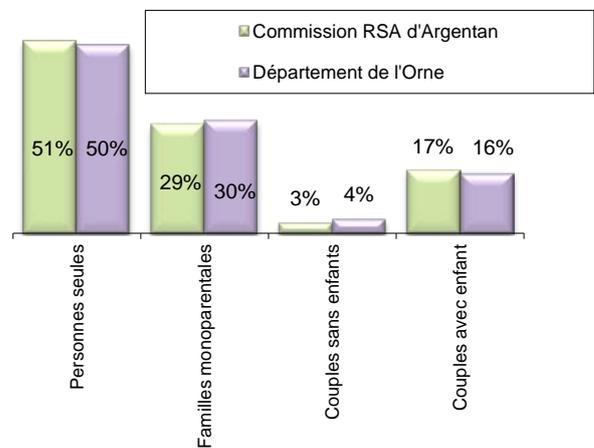
**REPARTITION PAR SEXE DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET/OU CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA**

Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS



**REPARTITION PAR SITUATION FAMILIALE DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET/OU CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA**

Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

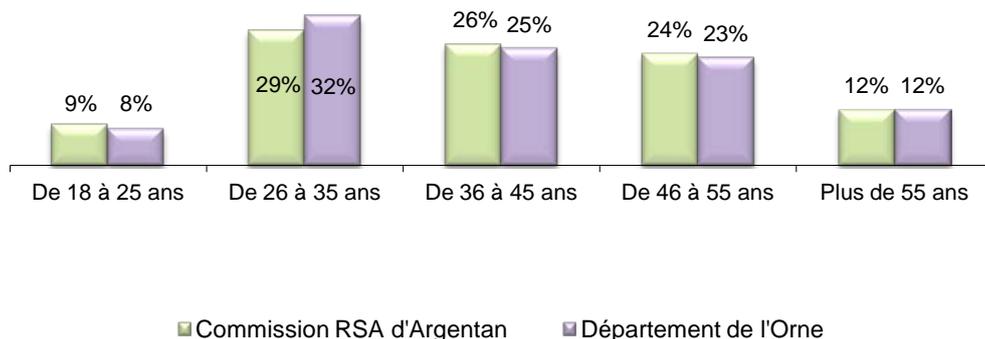


On constate que la population féminine est davantage concernée par le RSA.

80 % des personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA vivent seules avec ou sans enfant.

**REPARTITION PAR AGE DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET/OU CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA**

Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

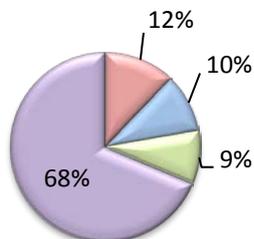


65 % des allocataires de la commission d'Argentan ont moins de 46 ans.

**ANCIENNETE DANS LE DISPOSITIF DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET/OU CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA**

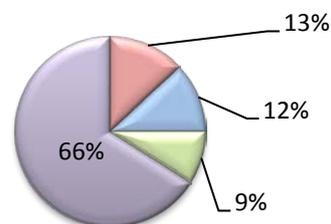
Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

**Commission RSA d'Argentan**



**Département de l'Orne**

- Douze mois et moins
- 13 à 24 mois
- 25 à 36 mois
- Plus de 36 mois

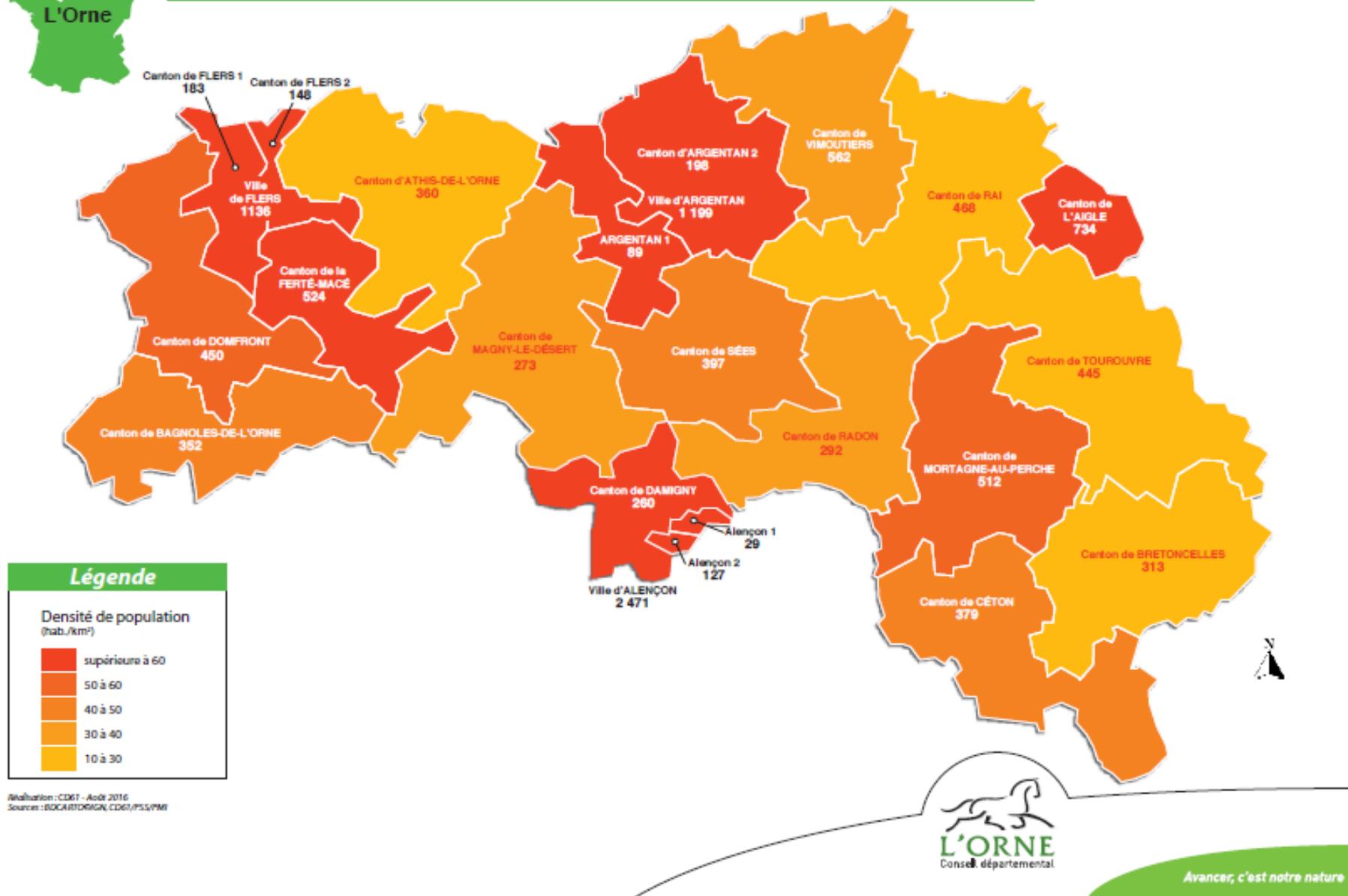


Sur la commission RSA d'Argentan, 68 % des personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA sont dans le dispositif depuis plus de 36 mois.





## Répartition du nombre des allocataires et conjoints du RSA - Décembre 2015



- Canton de L'Aigle
- Ville d'Alençon
- Canton d'Alençon 1 (hors ville d'Alençon)
- Canton d'Alençon 2 (hors ville d'Alençon)
- Ville d'Argentan
- Canton d'Argentan 1 (hors ville d'Argentan)
- Canton d'Argentan 2 (hors ville d'Argentan)
- Canton d'Athis de l'Orne
- Canton de Bagnoles de l'Orne
- Canton de Bretoncelles
- Canton de Ceton
- Canton de Damigny
- Canton de Domfront
- Canton de La Ferté Macé
- Ville de Flers
- Canton de Flers 1 (hors ville de Flers)
- Canton de Flers 2 (hors ville de Flers)
- Canton de Magny le Désert
- Canton de Mortagne au Perche
- Canton de Radon
- Canton de Rai
- Canton de Sées
- Canton de Tourouvre
- Canton de Vimoutiers



# CANTON DE L'AIGLE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

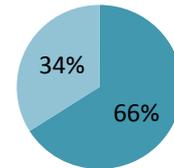
Canton de L'Aigle



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

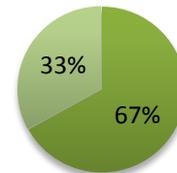
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de L'Aigle



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

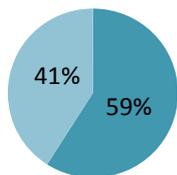
**11 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

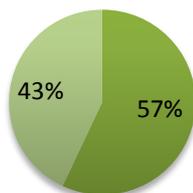
### Répartition par sexe

Canton de L'Aigle



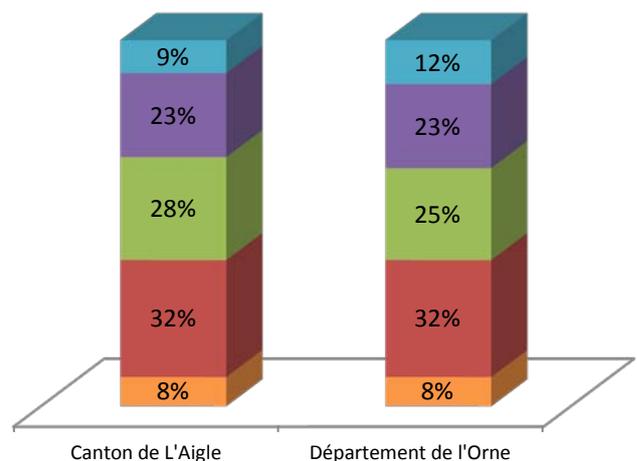
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

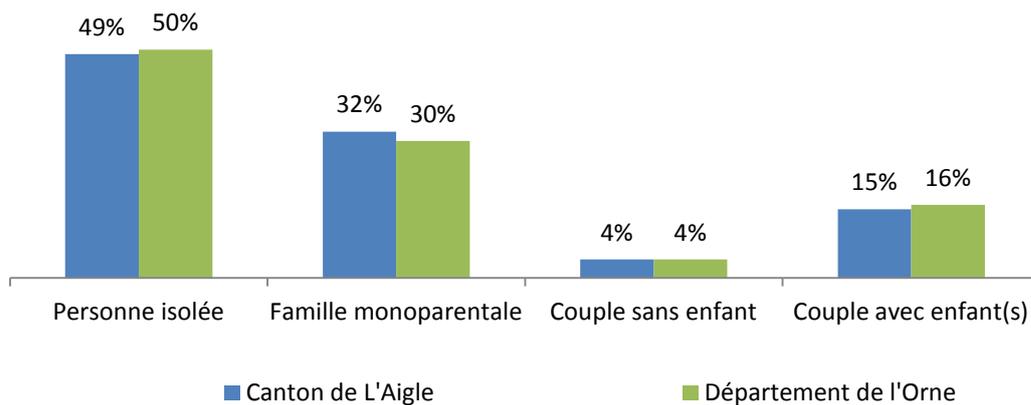
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

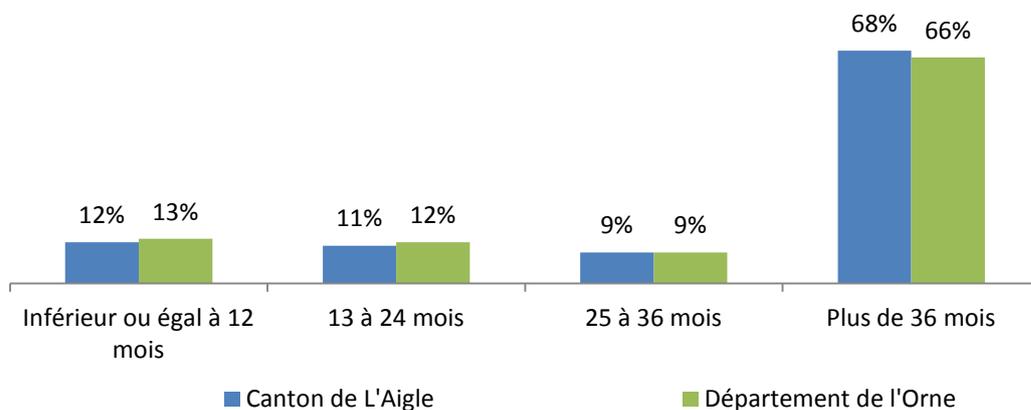
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# VILLE D'ALENÇON

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

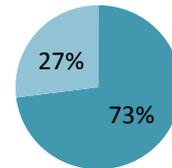
Ville d'Alençon



■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges

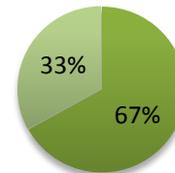
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Ville d'Alençon



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

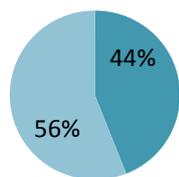
**18% de la population de la ville est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

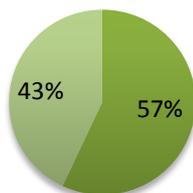
### Répartition par sexe

Ville d'Alençon



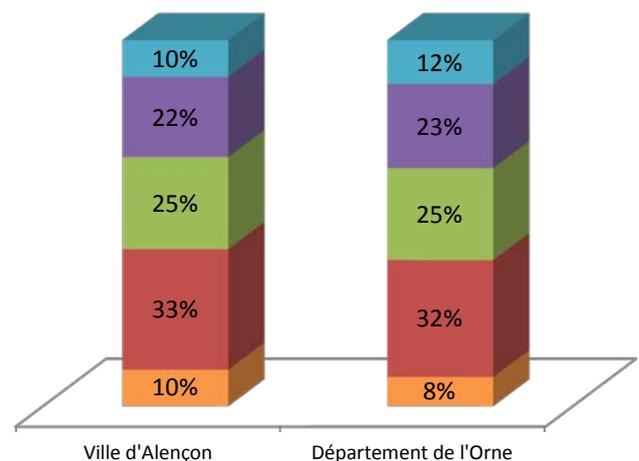
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

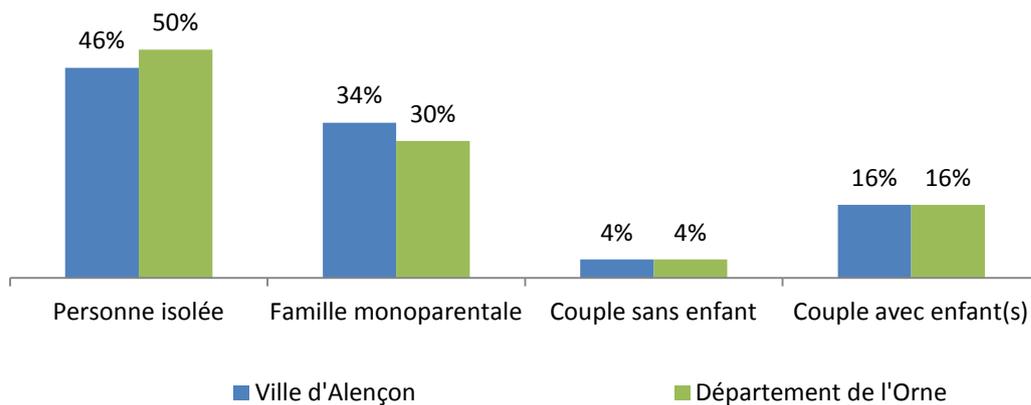
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

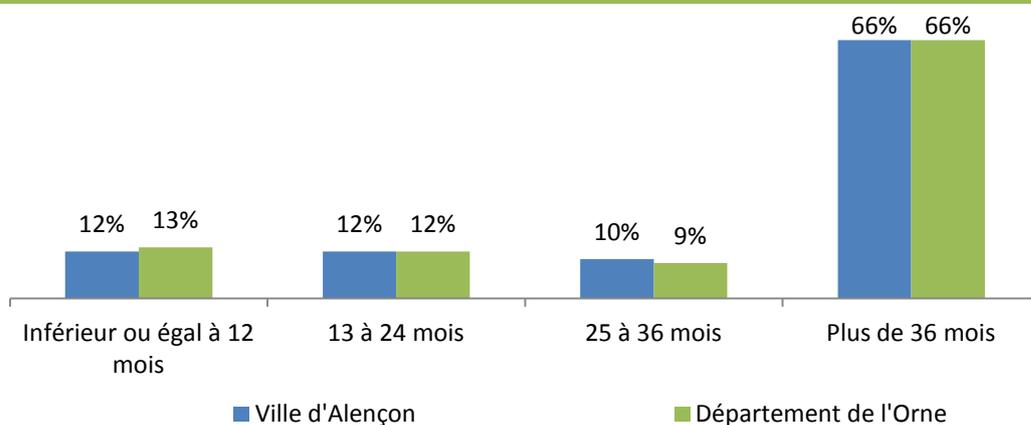
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





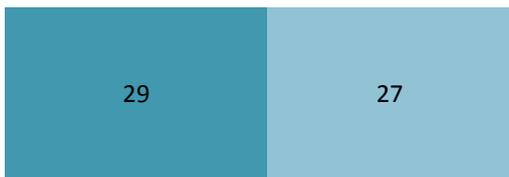
# CANTON D'ALENÇON 1 (HORS VILLE D'ALENÇON)

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

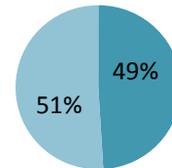
**Canton d'Alençon 1**



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

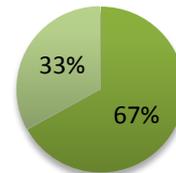
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

**Canton d'Alençon 1**



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

**Département de l'Orne**



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

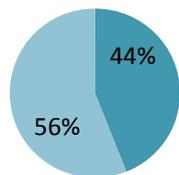
**7% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

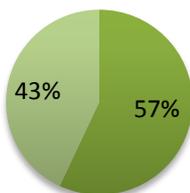
### Répartition par sexe

**Canton d'Alençon 1**



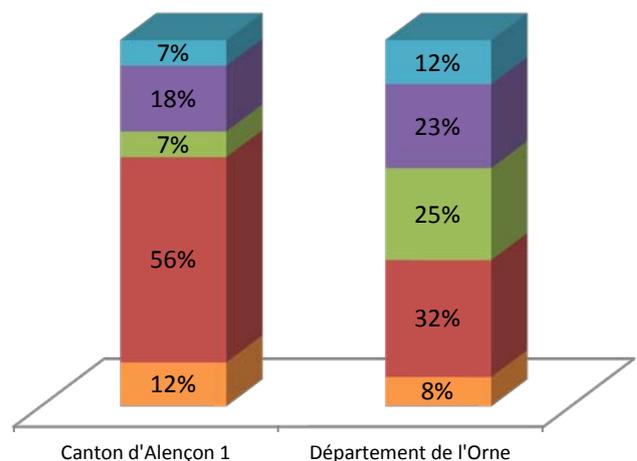
- Femmes
- Hommes

**Département de l'Orne**



- Femmes
- Hommes

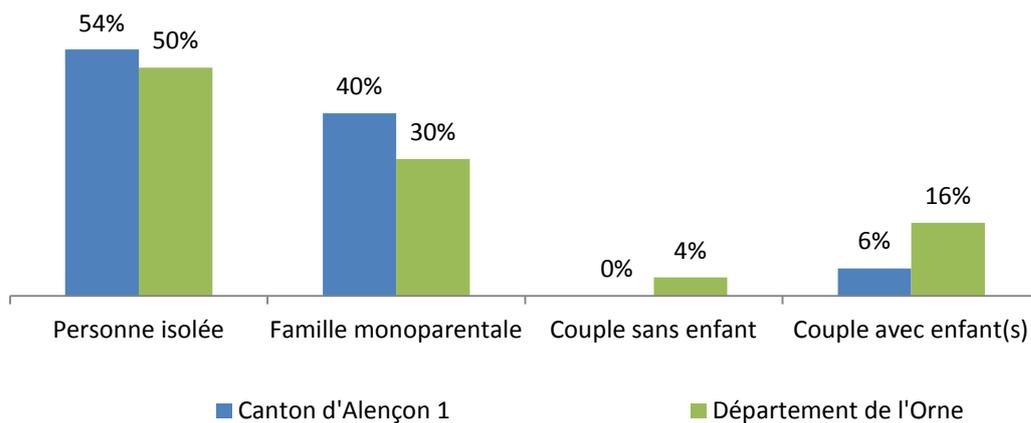
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

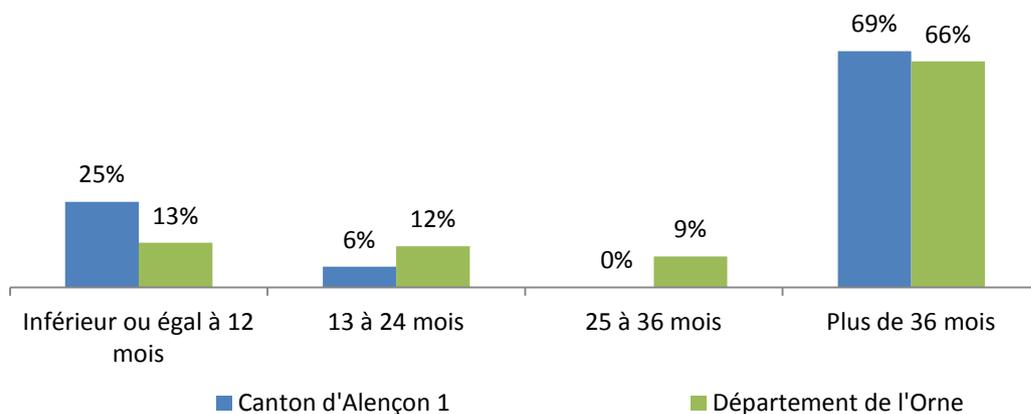
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON D'ALENÇON 2 (HORS VILLE D'ALENÇON)

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

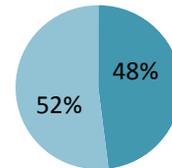
#### Canton d'Alençon 2



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

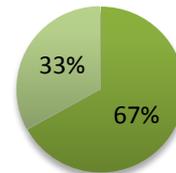
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton d'Alençon 2



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

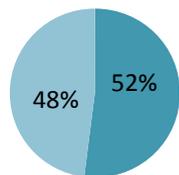
**6% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

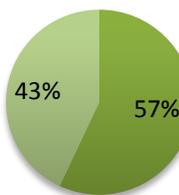
### Répartition par sexe

#### Canton d'Alençon 2



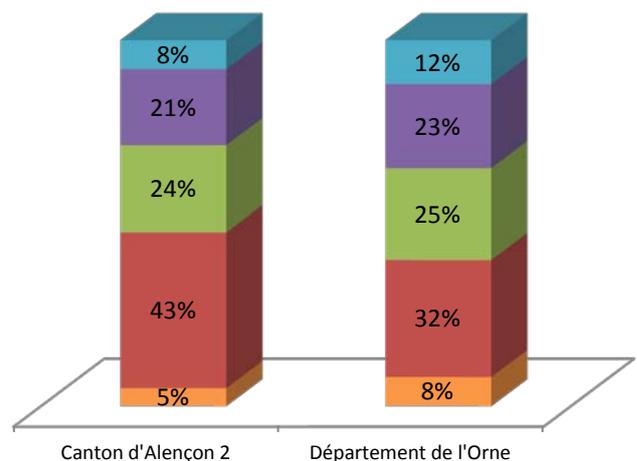
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

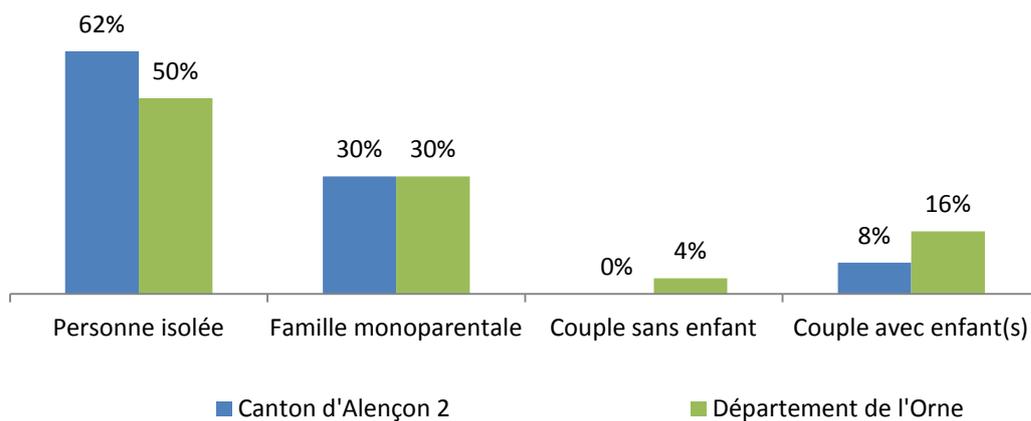
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

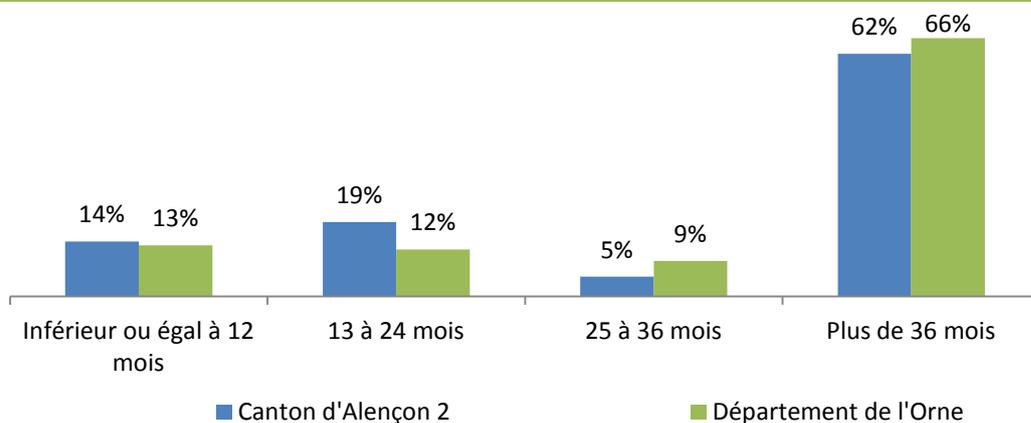
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





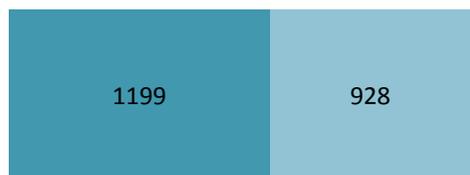
# VILLE D'ARGENTAN

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

Ville d'Argentan

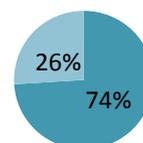


■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges



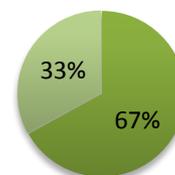
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Ville d'Argentan



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

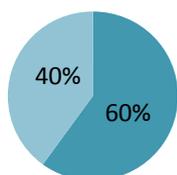
**15 % de la population de la ville est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

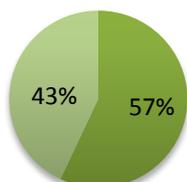
### Répartition par sexe

Ville d'Argentan



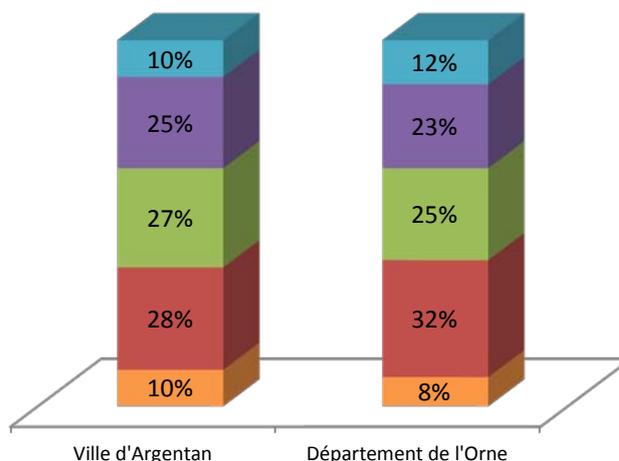
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

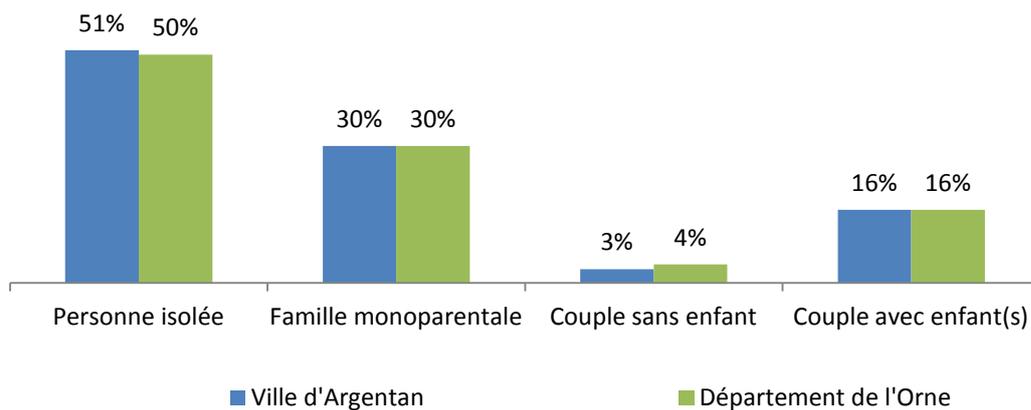
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

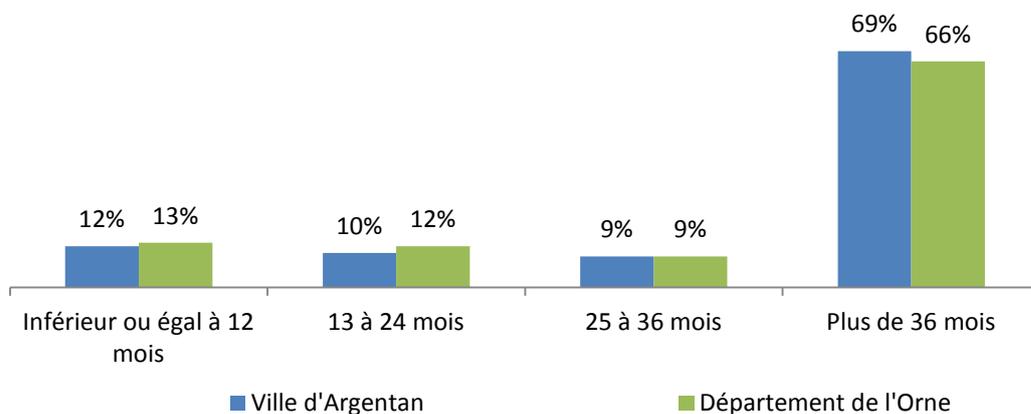
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON D'ARGENTAN 1 (HORS VILLE D'ARGENTAN)

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

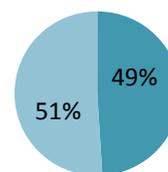
Canton d'Argentan 1 hors ville



■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges

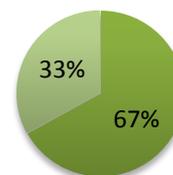
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton d'Argentan 1 hors ville



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

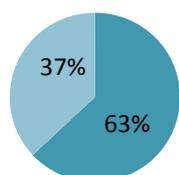
**3 % de la population cantonale (hors ville d'Argentan) est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

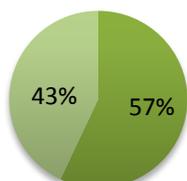
### Répartition par sexe

Canton d'Argentan 1 hors ville



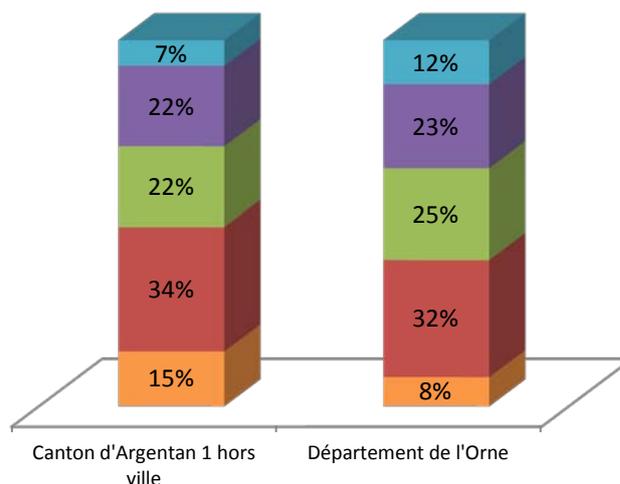
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

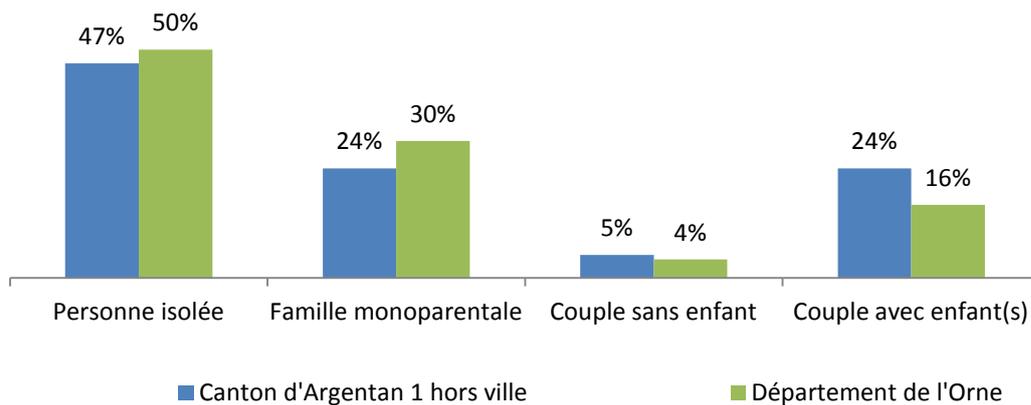
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

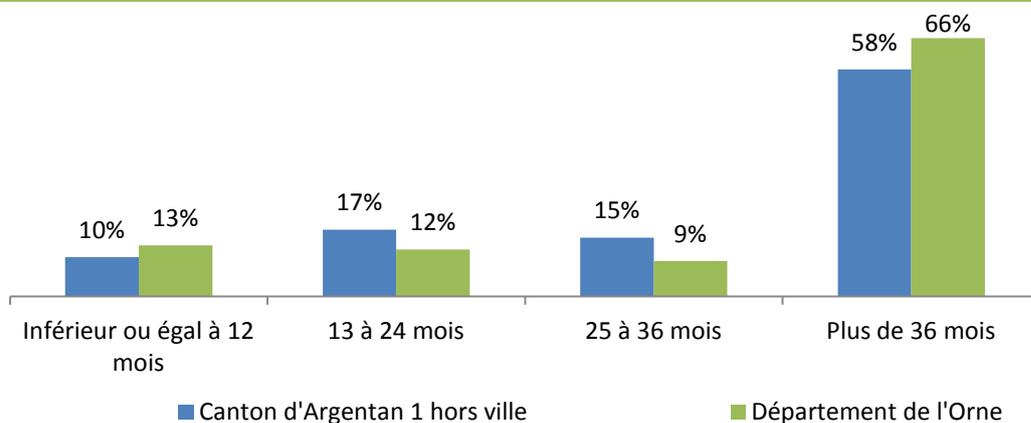
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON D'ARGENTAN 2 (HORS VILLE D'ARGENTAN)

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

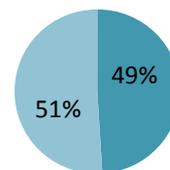
Canton d'Argentan 2 hors ville



■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges

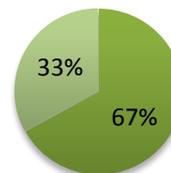
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton d'Argentan 2 hors ville



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

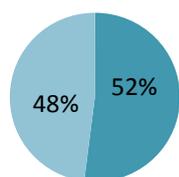
**4 % de la population cantonale (hors ville d'Argentan) est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

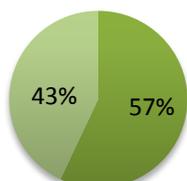
### Répartition par sexe

Canton d'Argentan 2 hors ville



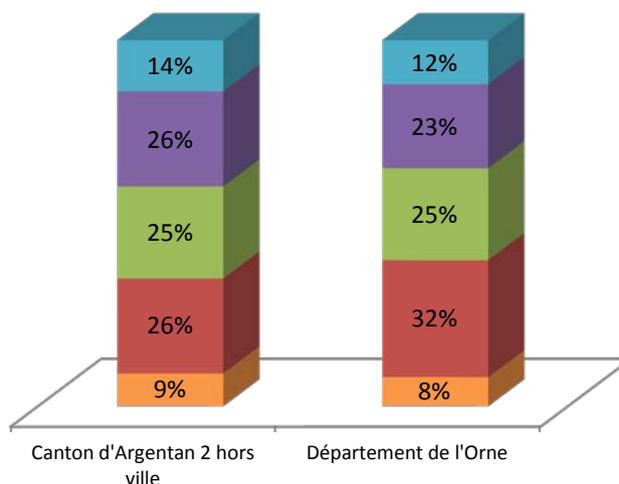
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

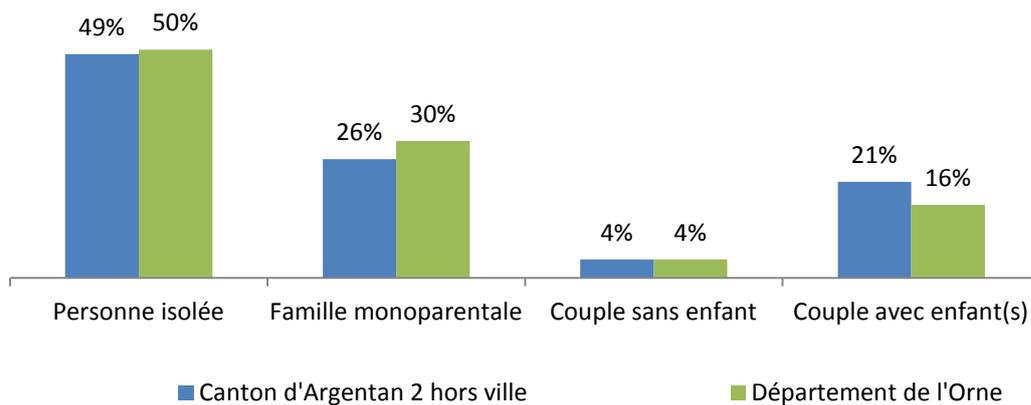
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

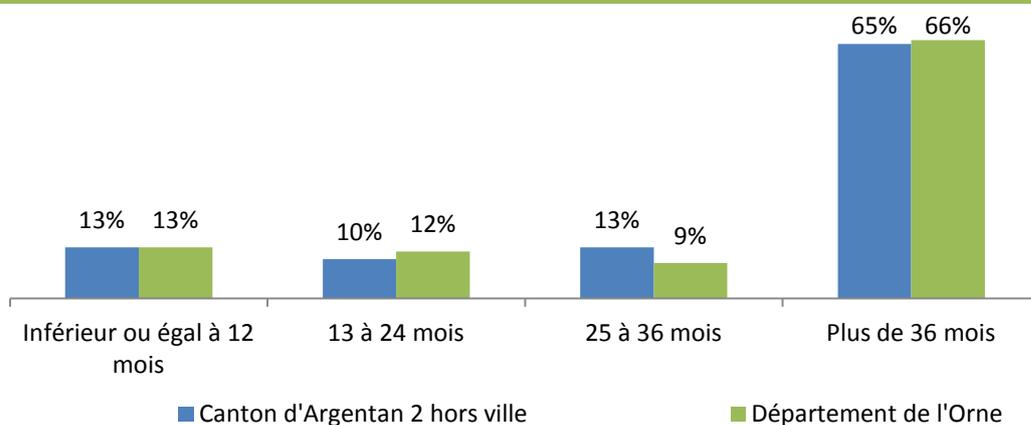
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON D'ATHIS DE L'ORNE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

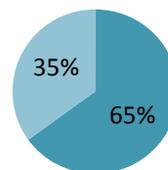
Canton d'Athis de l'Orne



■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges

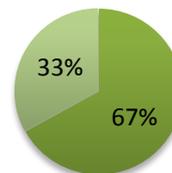
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton d'Athis de l'Orne



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

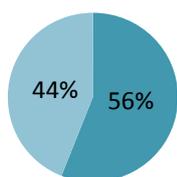
**4 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

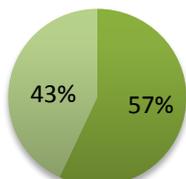
### Répartition par sexe

Canton d'Athis de l'Orne



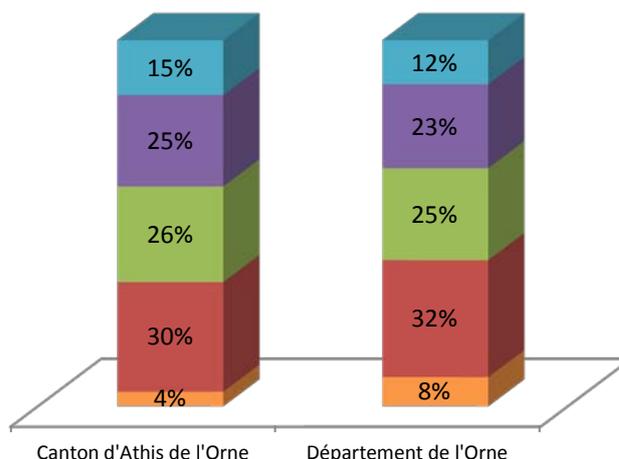
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

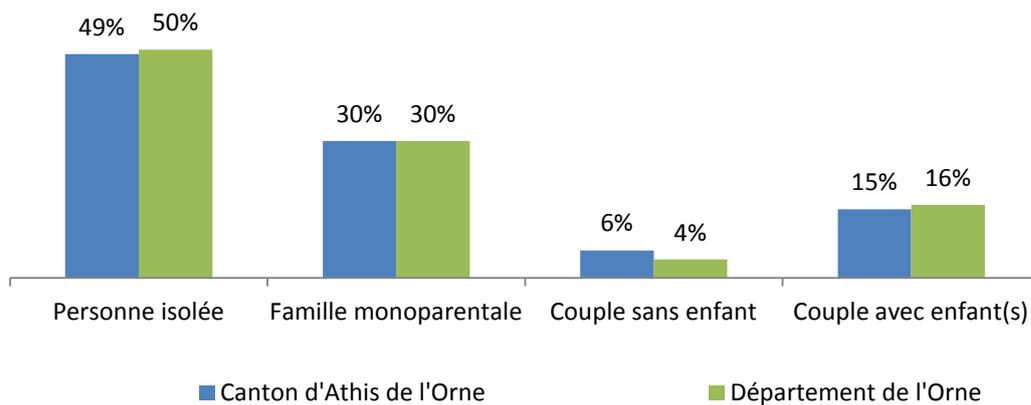
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

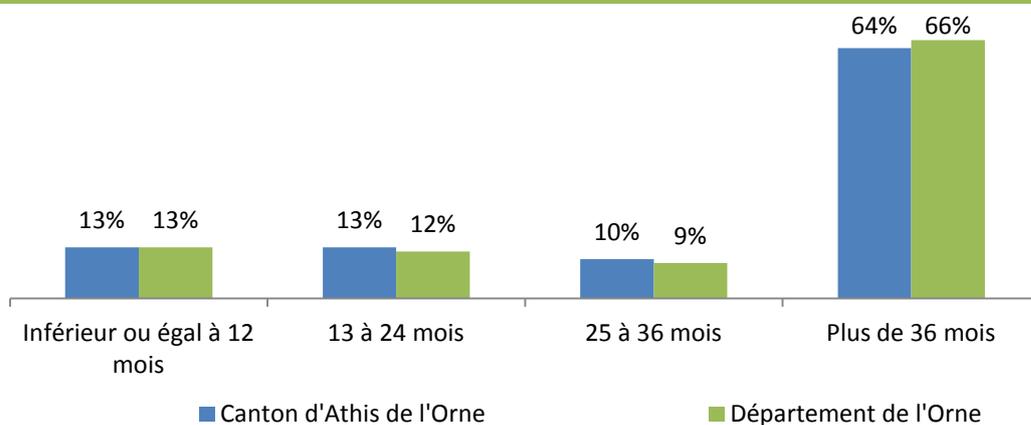
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





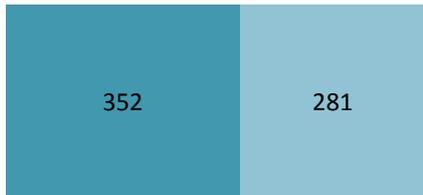
# CANTON DE BAGNOLES DE L'ORNE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

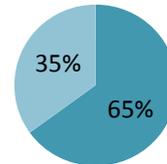
Canton de Bagnoles de l'Orne



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

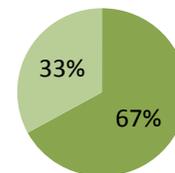
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Bagnoles de l'Orne



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

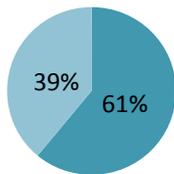
**5 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

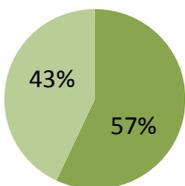
### Répartition par sexe

Canton de Bagnoles de l'Orne



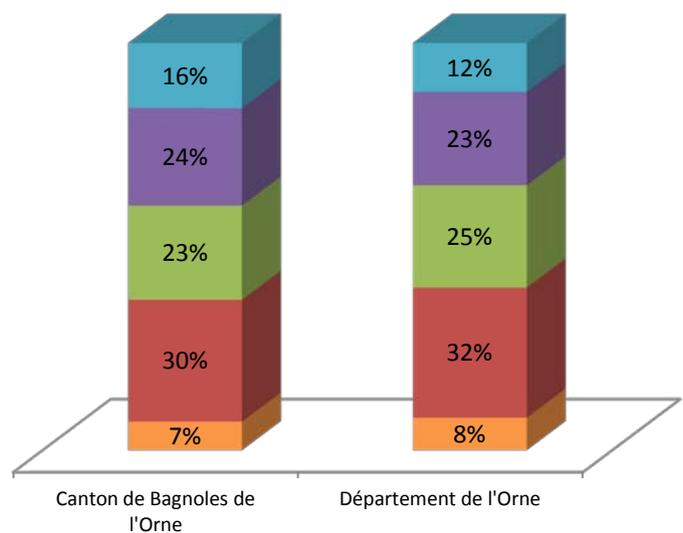
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

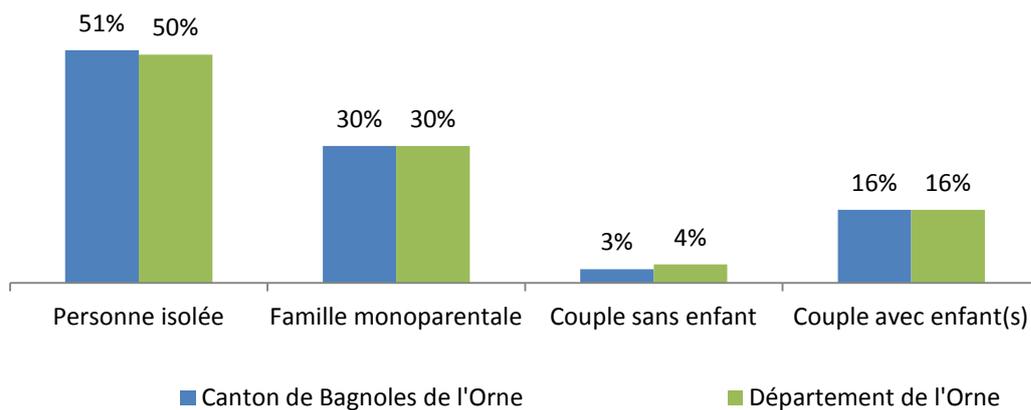
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

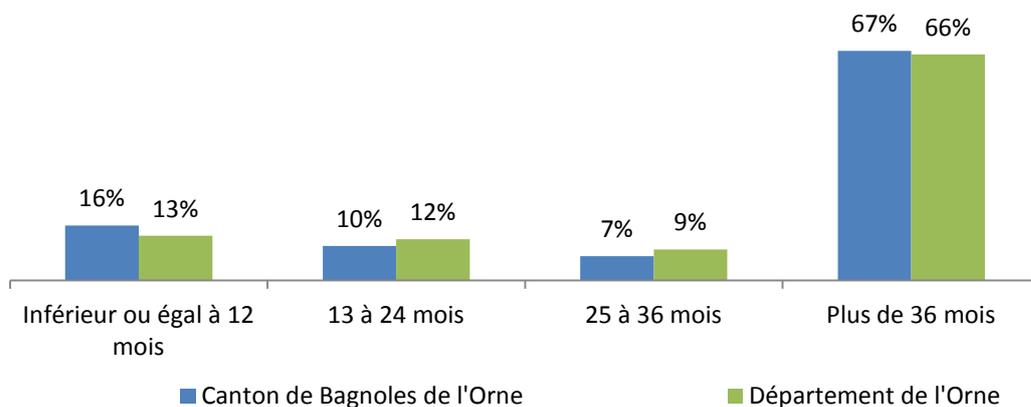
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON DE BRETONCELLES

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

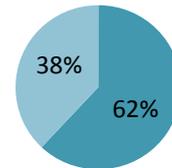
Canton de Bretoncelles



■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges

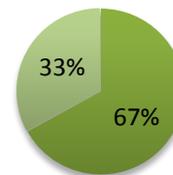
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Bretoncelles



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

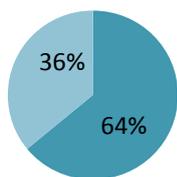
**5% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

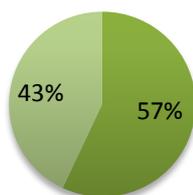
### Répartition par sexe

Canton de Bretoncelles



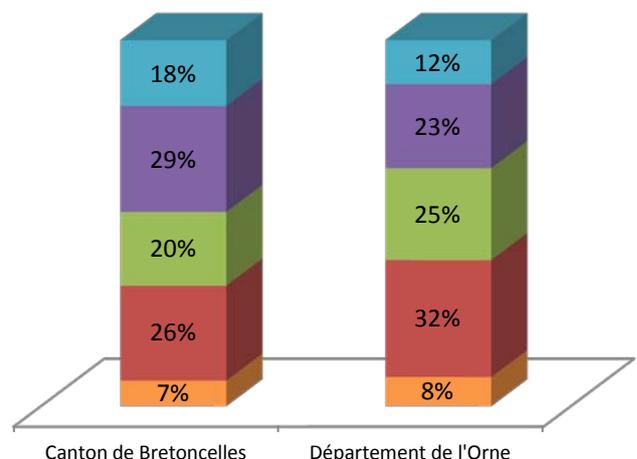
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

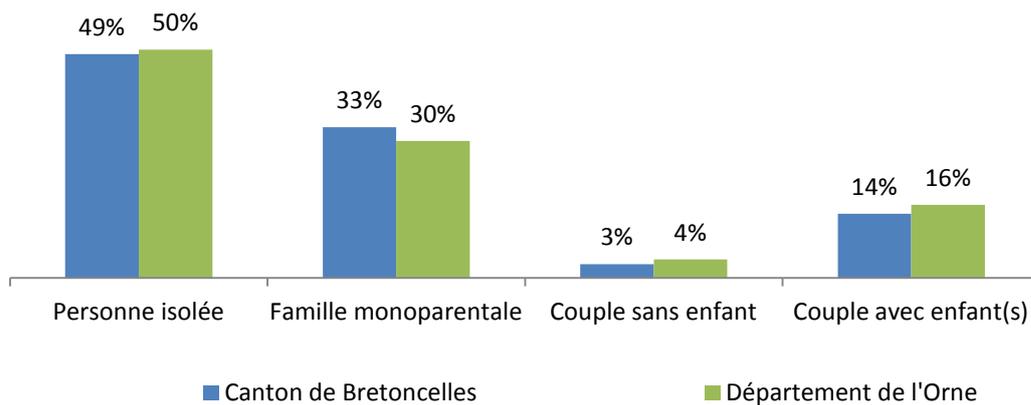
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

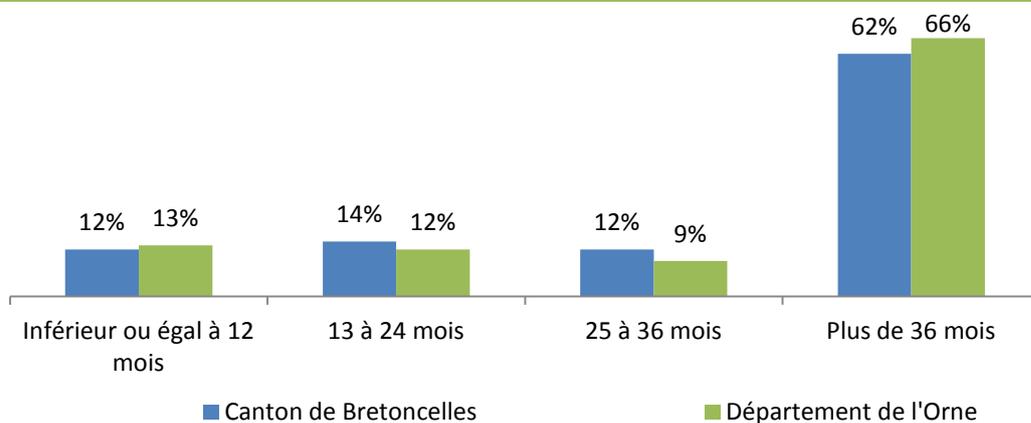
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON DE CETON

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

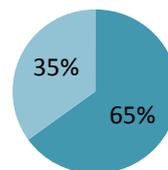
#### Canton de Ceton



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

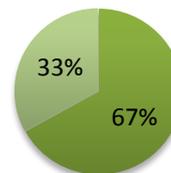
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

#### Canton de Ceton



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

#### Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

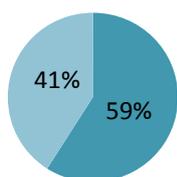
**5 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

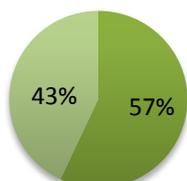
### Répartition par sexe

#### Canton de Ceton



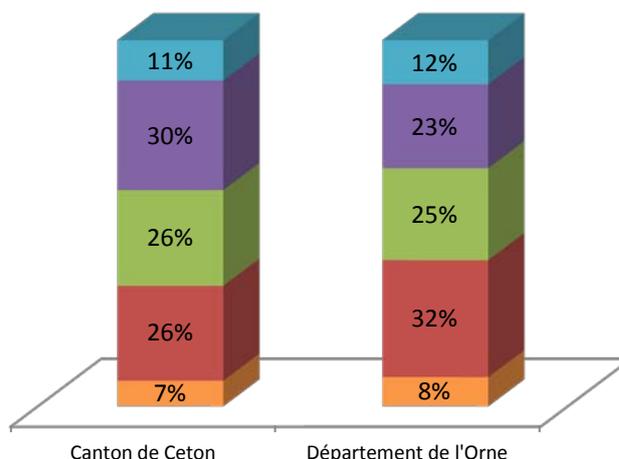
- Femmes
- Hommes

#### Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

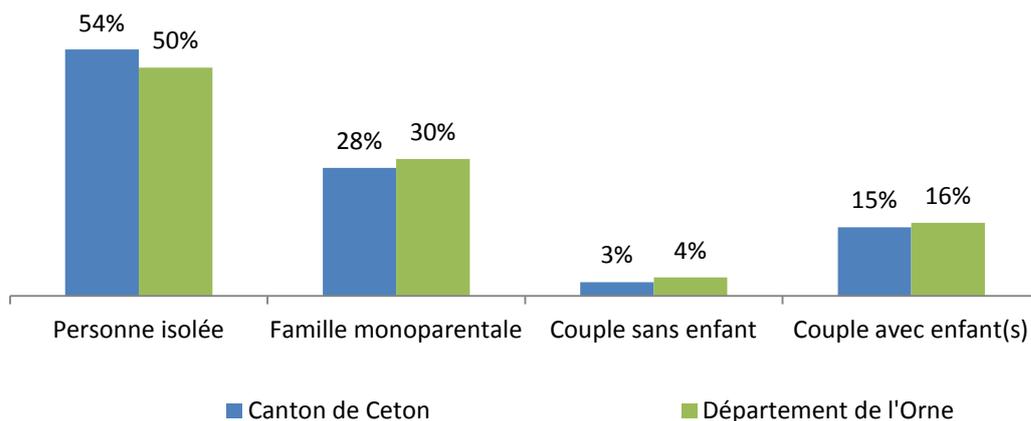
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

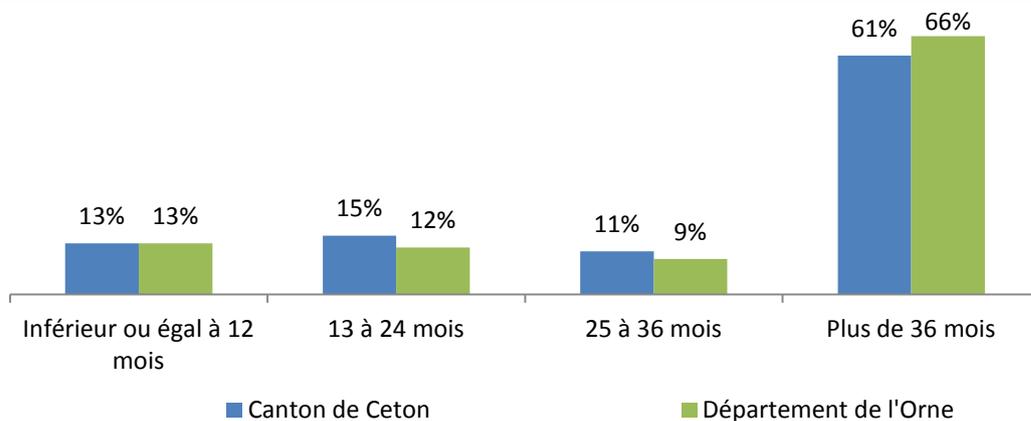
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON DE DAMIGNY

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

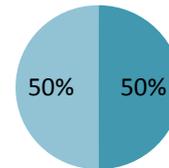
Canton de Damigny



■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges

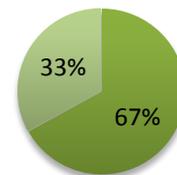
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Damigny



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

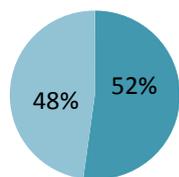
**4% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

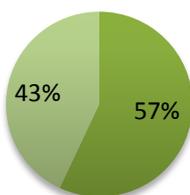
### Répartition par sexe

Canton de Damigny



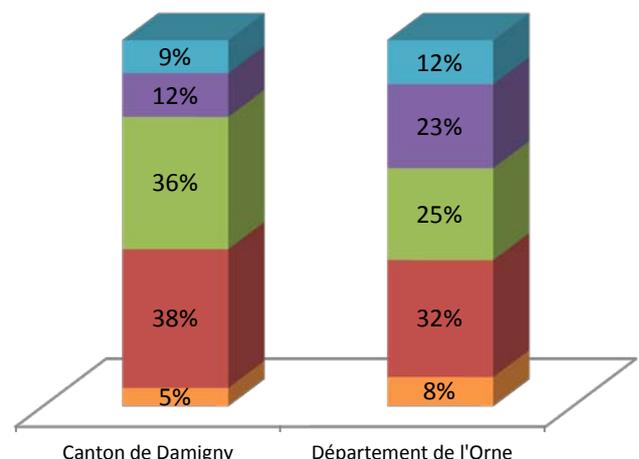
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

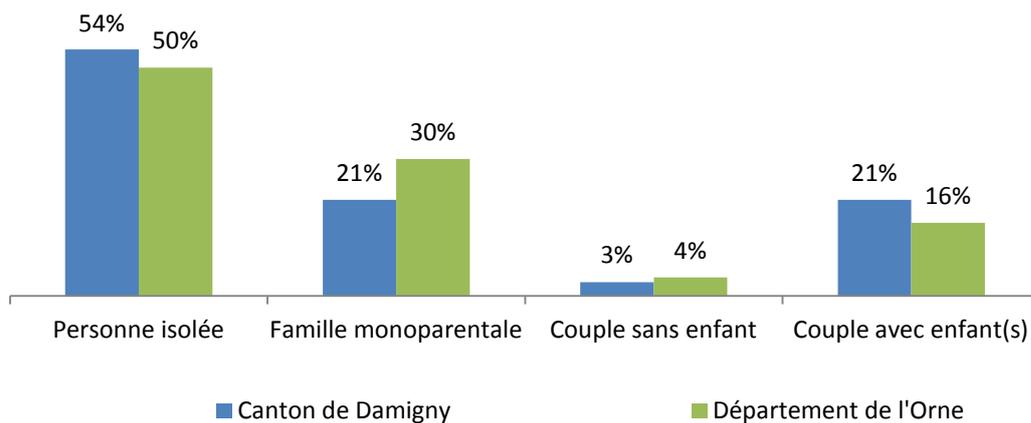
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

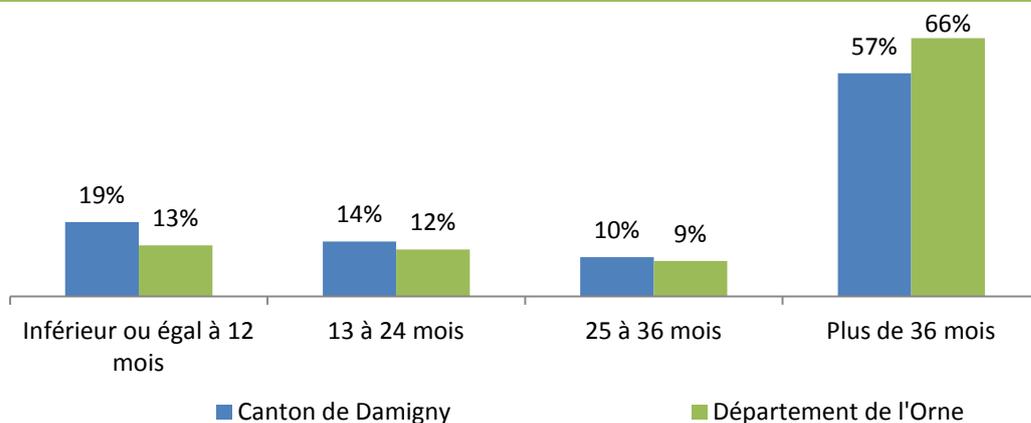
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON DE DOMFRONT

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

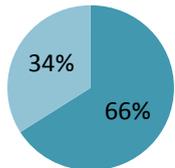
Canton de Domfront



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

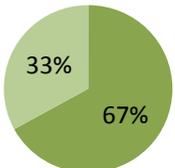
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Domfront



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

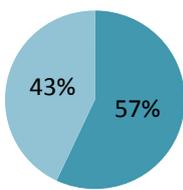
**5,5 % de la population de la ville de Domfront est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

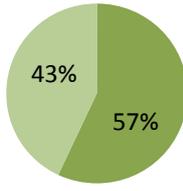
### Répartition par sexe

Canton de Domfront



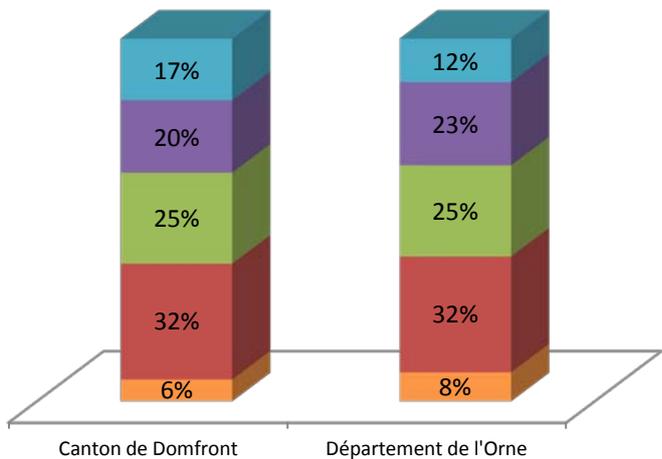
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

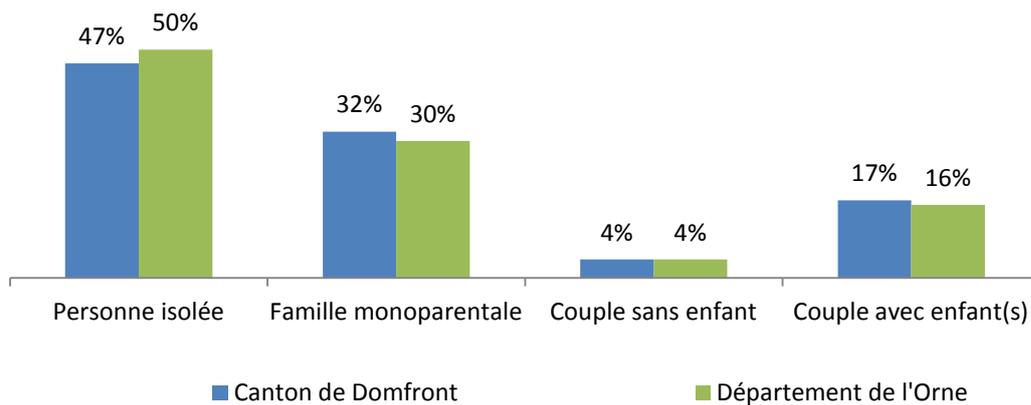
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

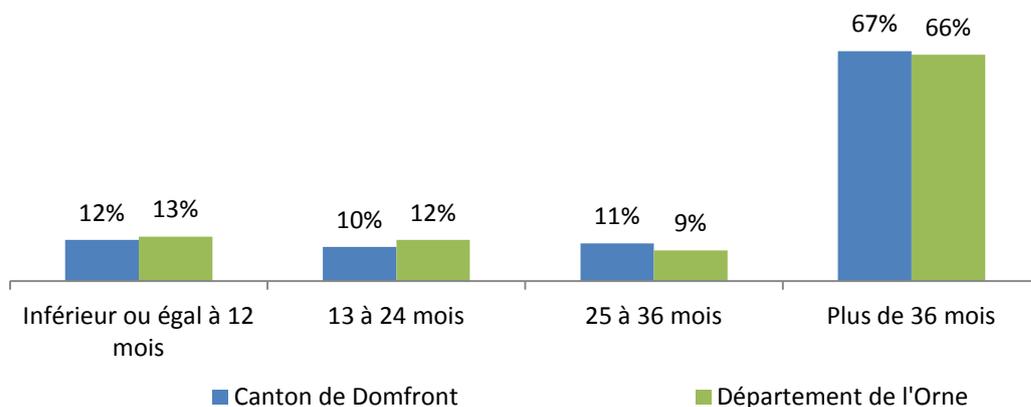
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





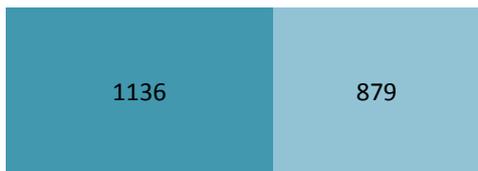
# VILLE DE FLERS

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

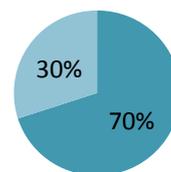
Ville de Flers



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

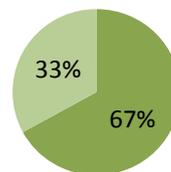
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Ville de Flers



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

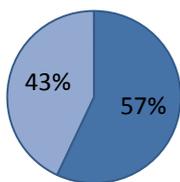
**13 % de la population de la ville est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

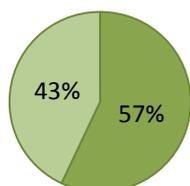
### Répartition par sexe

Ville de Flers



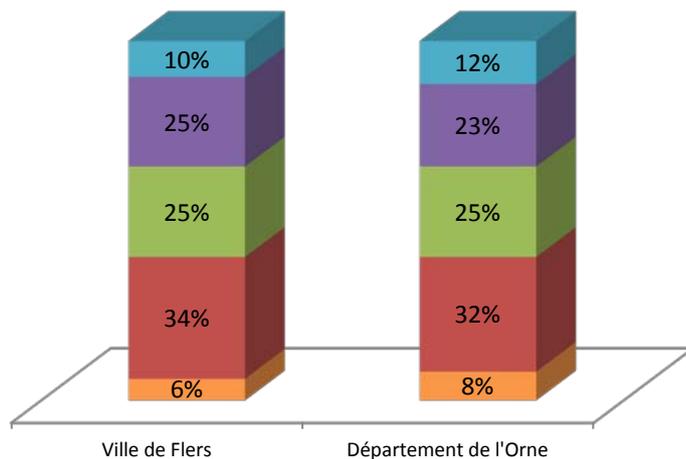
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

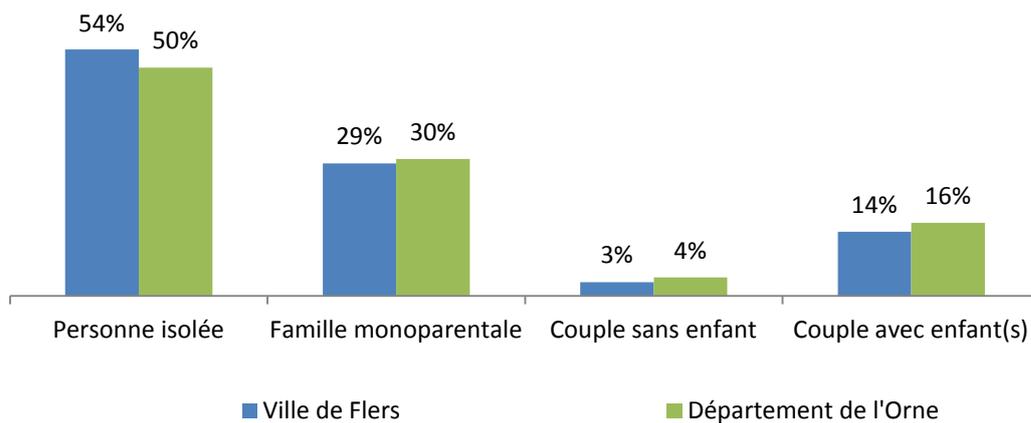
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

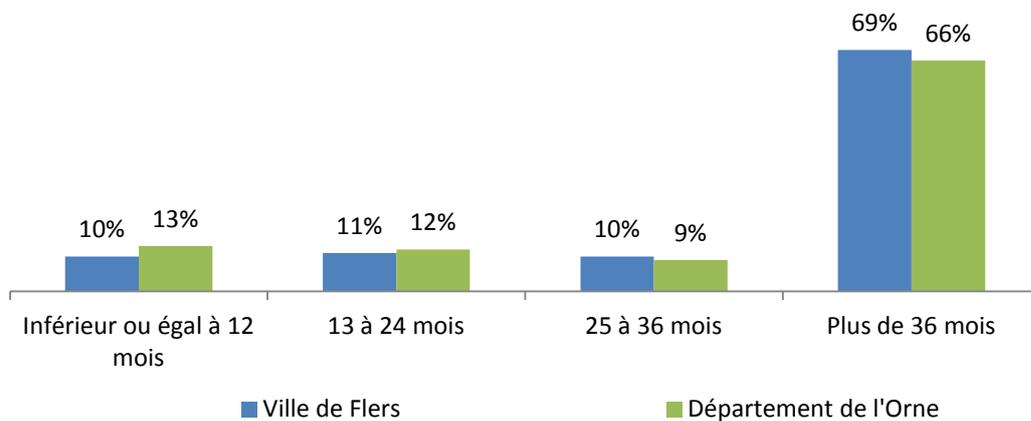
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





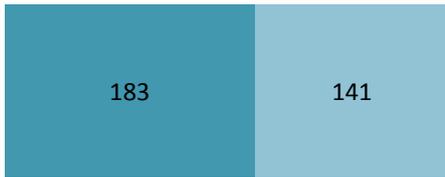
# CANTON DE FLERS 1 (HORS VILLE DE FLERS)

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

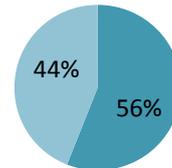
Canton de Flers 1 hors ville



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

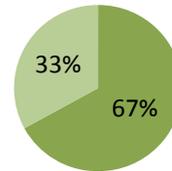
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Flers 1 hors ville



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

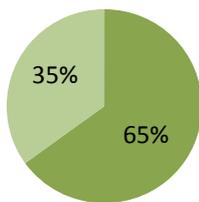
**4 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

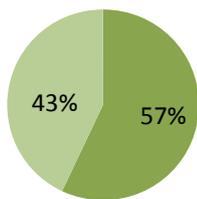
### Répartition par sexe

Canton de Flers 1 hors ville



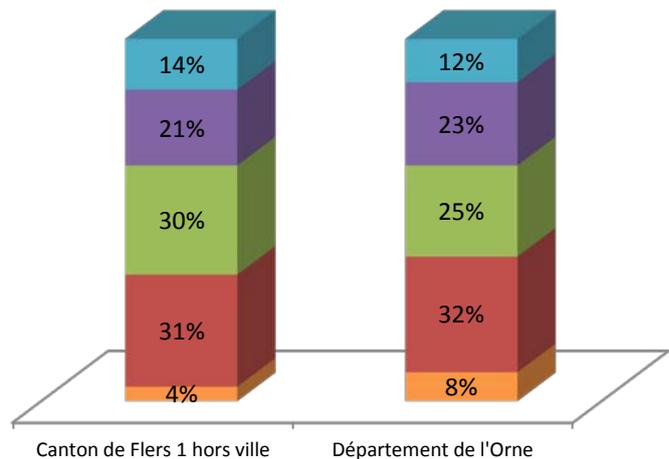
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

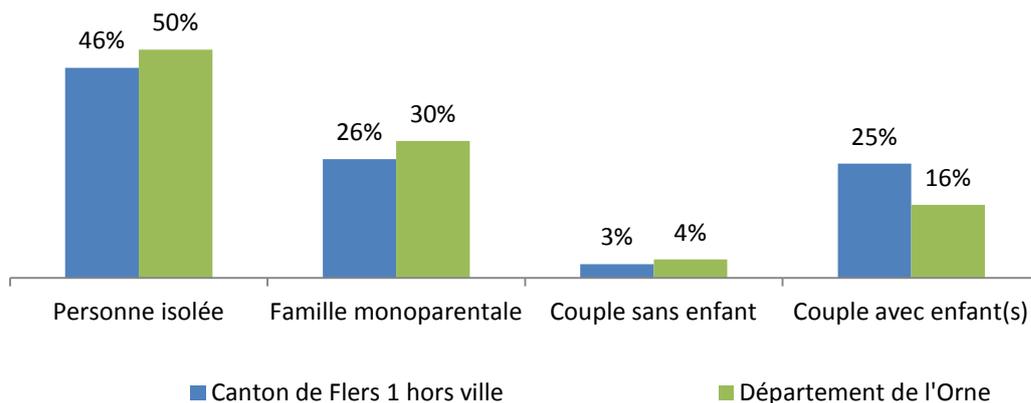
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

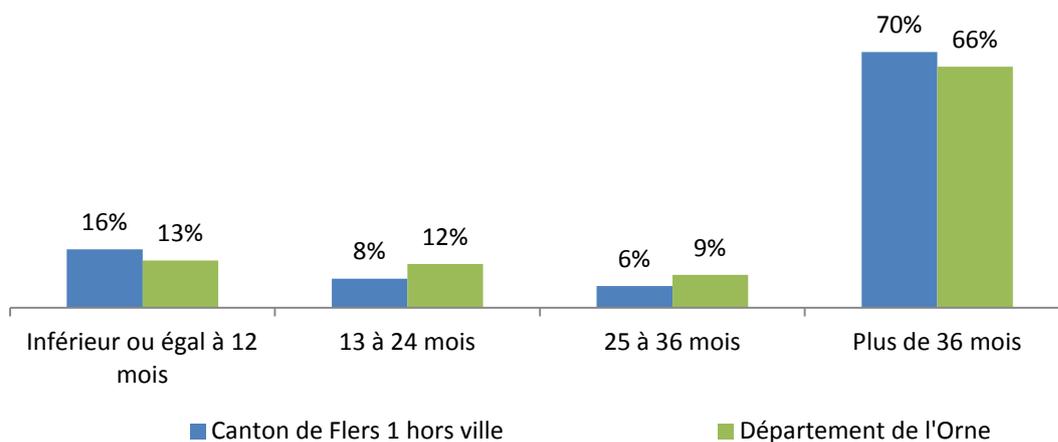
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





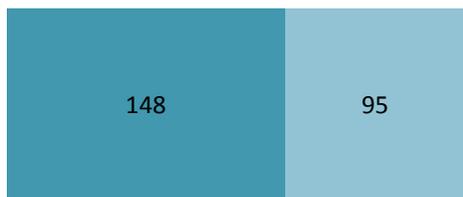
# CANTON DE FLERS 2 HORS VILLE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

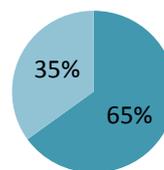
Canton de Flers 2 hors ville



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

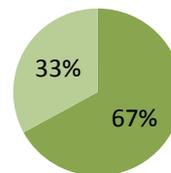
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Flers 2 hors ville



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

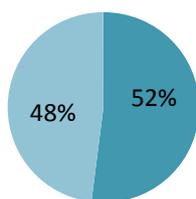
**5 % de la population du canton de Flers 2 (hors ville) est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

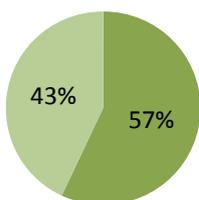
### Répartition par sexe

Canton de Flers 2 hors ville



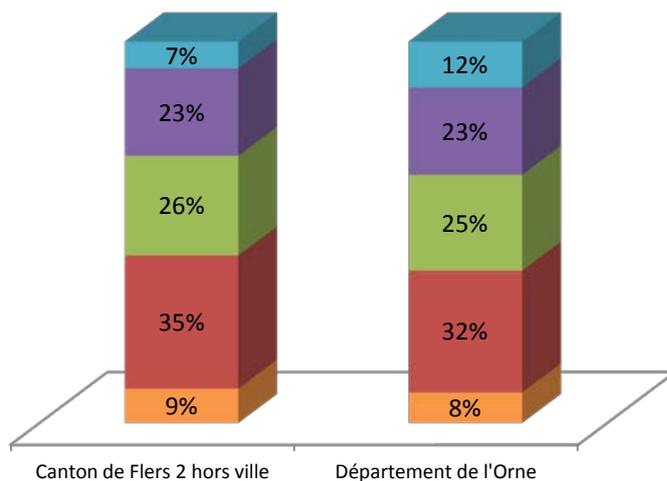
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

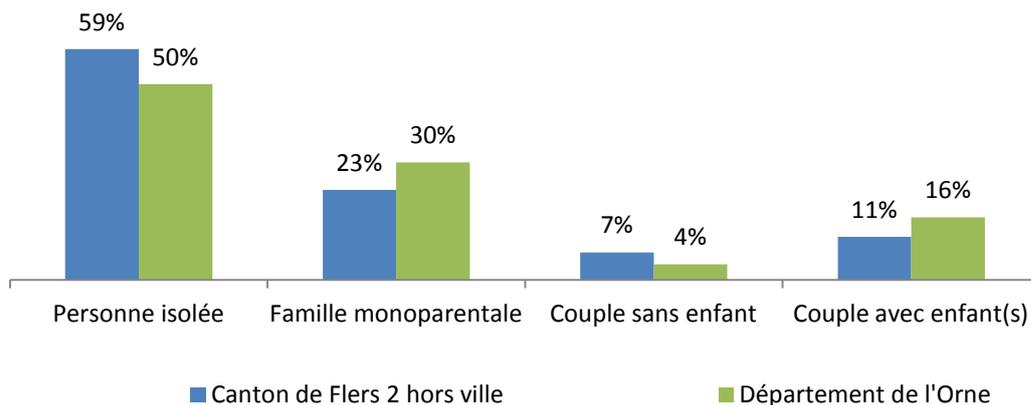
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

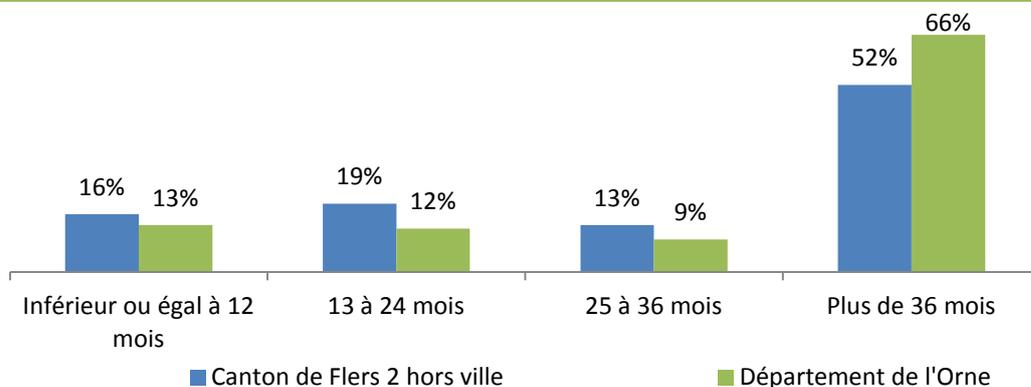
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON DE LA FERTÉ MACÉ

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

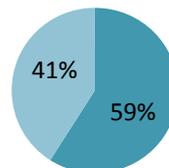
Canton de de la Ferté Macé



- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

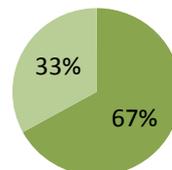
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de la Ferté Macé



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

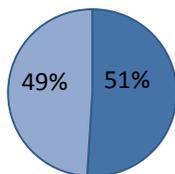
**6 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

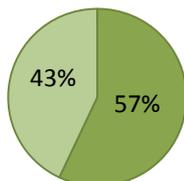
### Répartition par sexe

Canton de la Ferté Macé



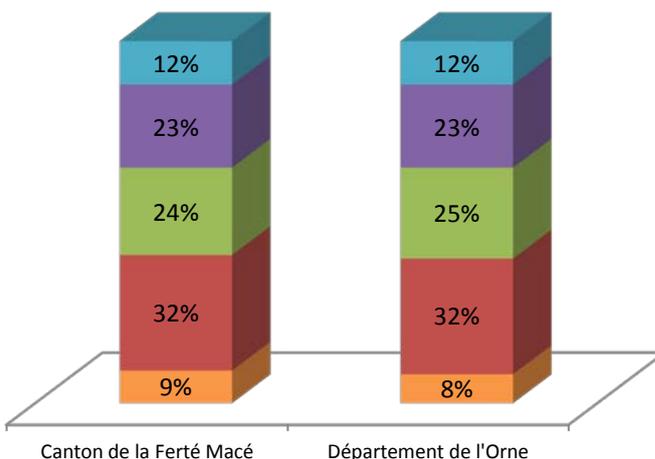
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

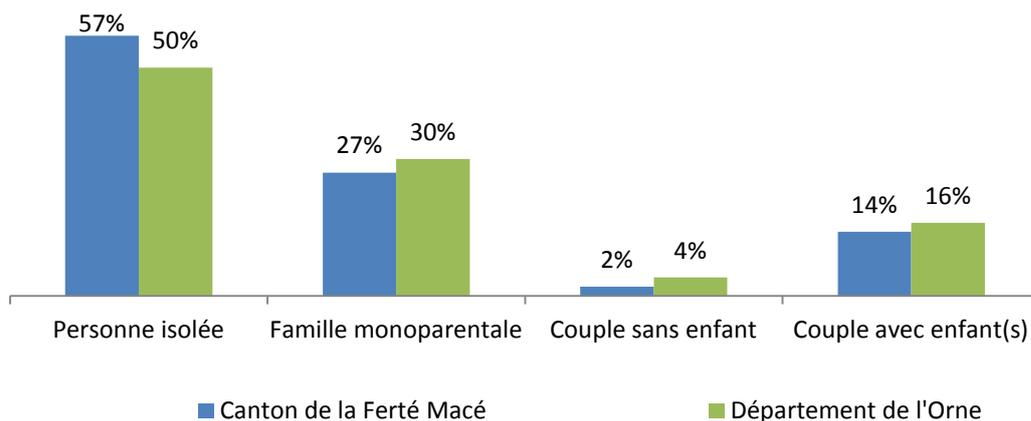
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

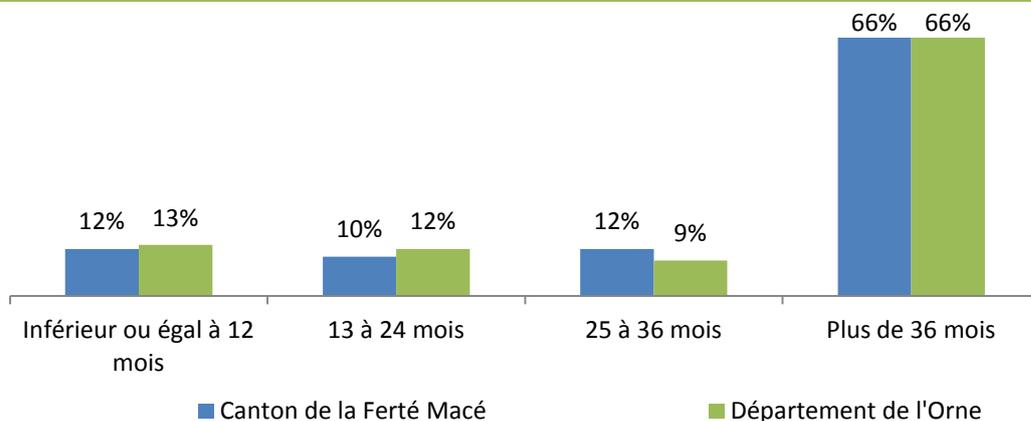
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





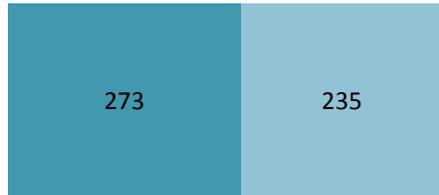
# CANTON DE MAGNY LE DÉSERT

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

Canton de Magny le Désert

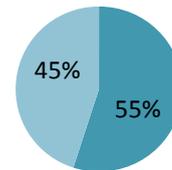


- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges

**4 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

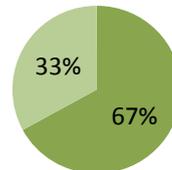
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Magny le Désert



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



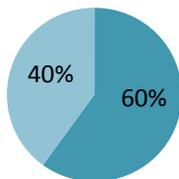
- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

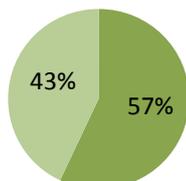
### Répartition par sexe

Canton de Magny le Désert



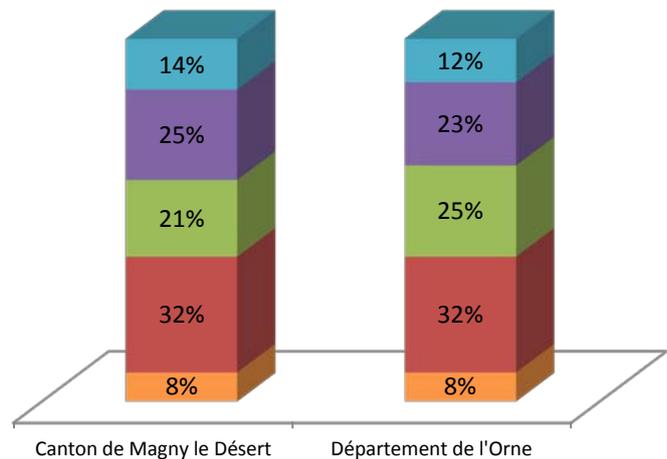
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

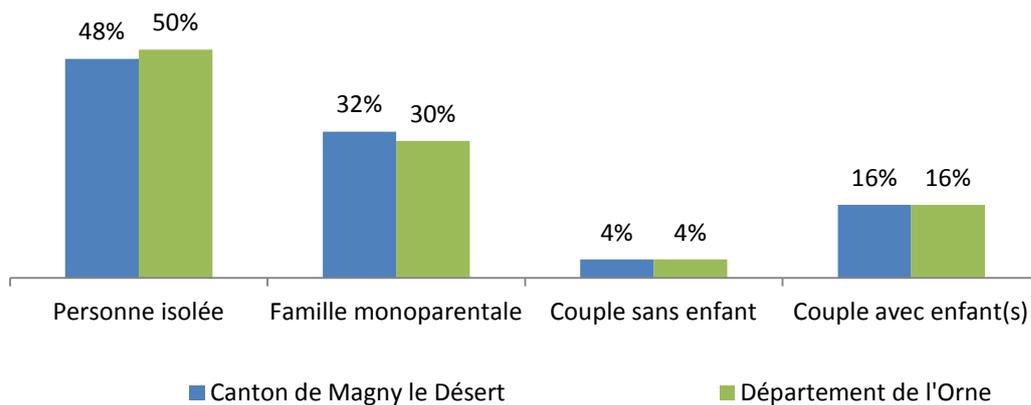
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

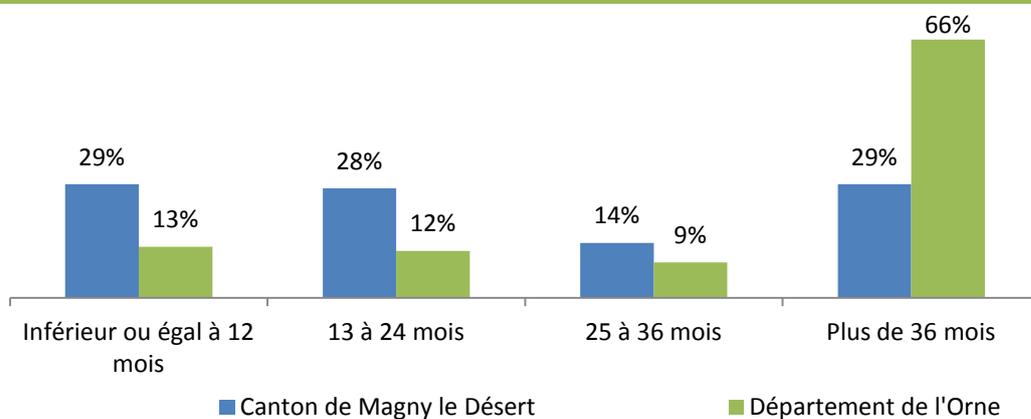
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON DE MORTAGNE AU PERCHE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

Canton de Mortagne au Perche

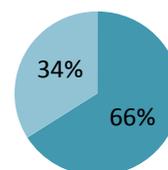


- Demandeurs et conjoints
- Personnes à charges



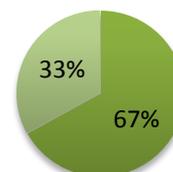
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Mortagne au Perche



- Soumis aux droits et devoirs
- Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



- Soumis à droits et devoirs
- Non soumis à droits et devoirs

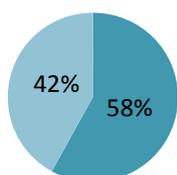
**6 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

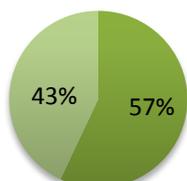
### Répartition par sexe

Canton de Mortagne au Perche



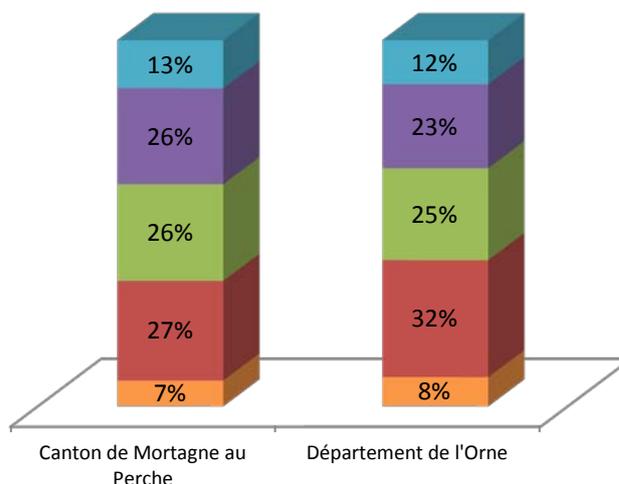
- Femmes
- Hommes

Département de l'Orne



- Femmes
- Hommes

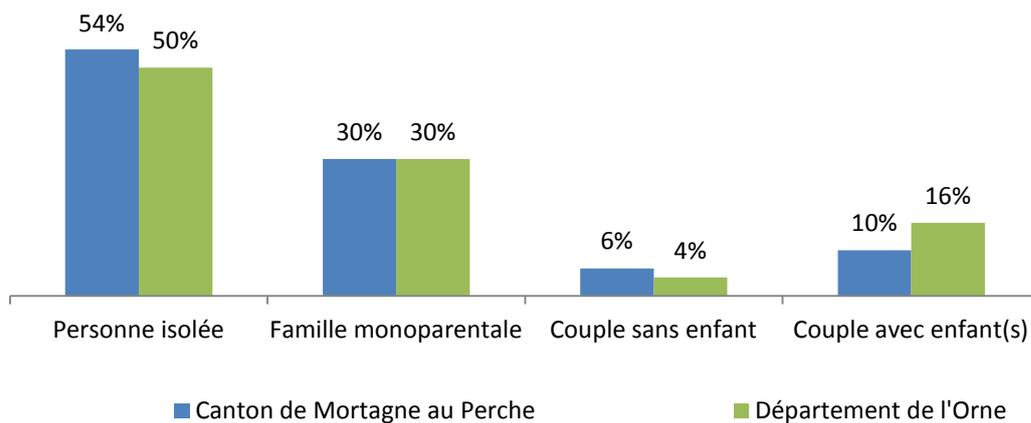
### Répartition par âge



- Plus de 55 ans
- De 46 à 55 ans
- De 36 à 45 ans
- De 26 à 35 ans
- De 18 à 25 ans

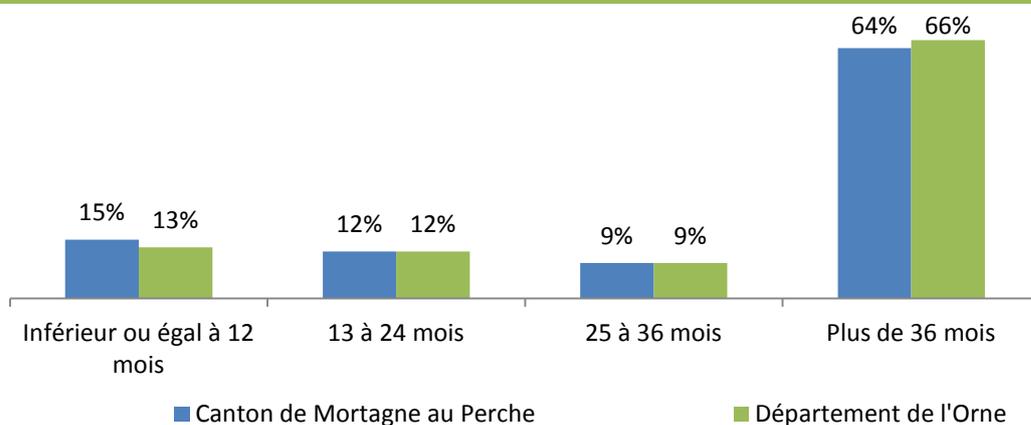
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





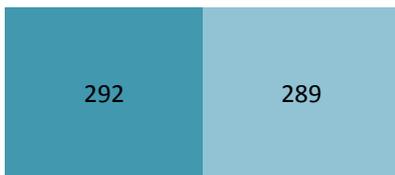
# CANTON DE RADON

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

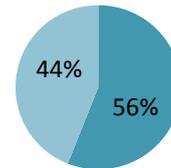
Canton de Radon



■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges

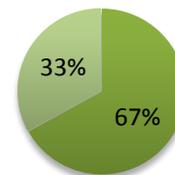
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Radon



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

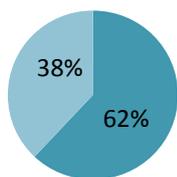
**4% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

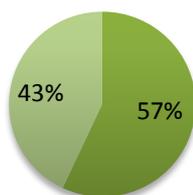
### Répartition par sexe

Canton de Radon



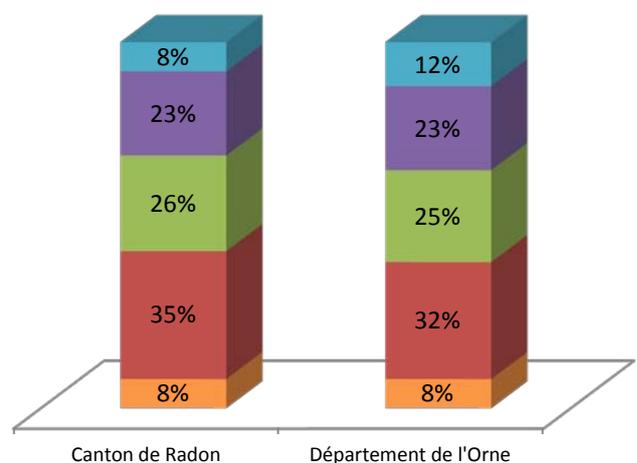
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

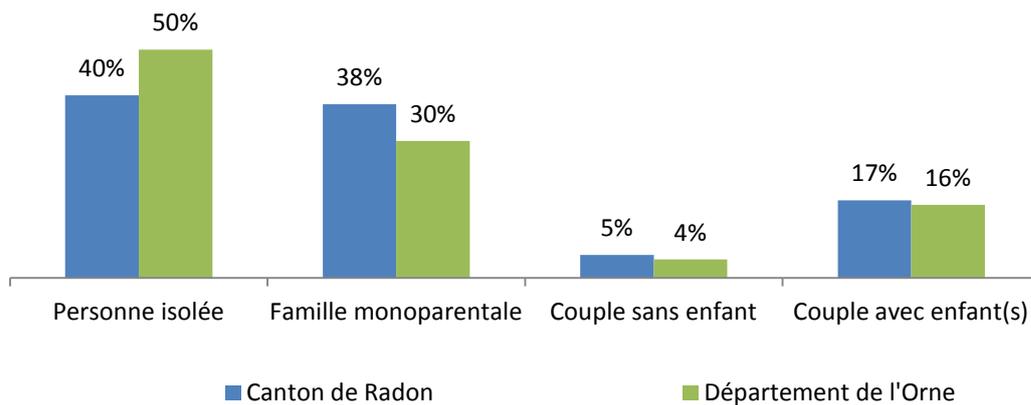
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

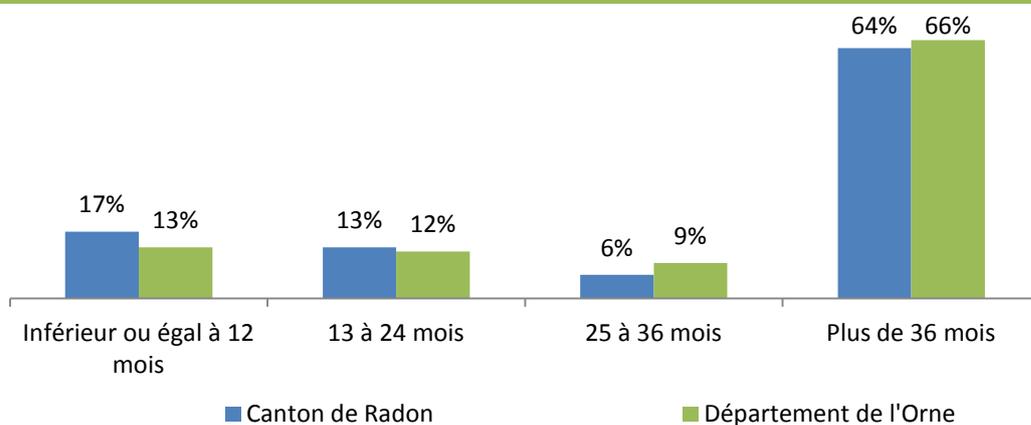
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON DE RAI

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

Canton de Rai

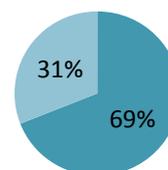


■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges



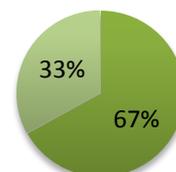
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Rai



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

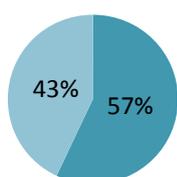
**7 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

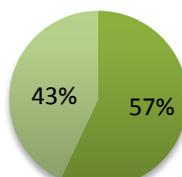
### Répartition par sexe

Canton de Rai



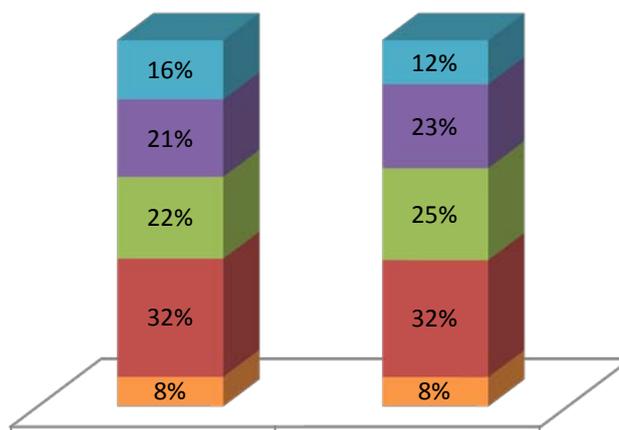
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

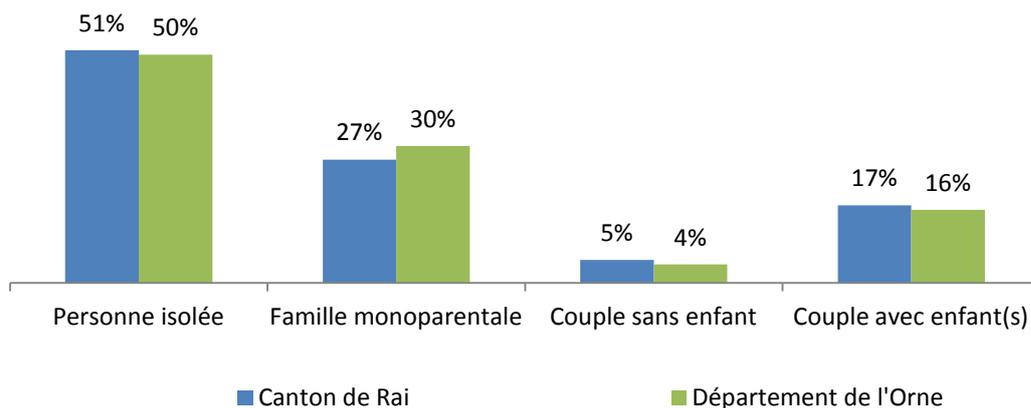
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

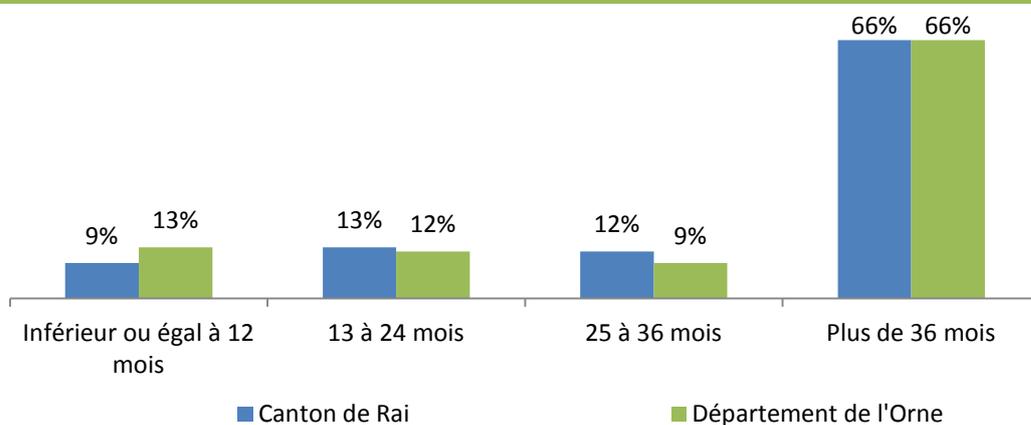
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





# CANTON DE SÉES

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

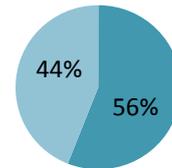
Canton de Sées



■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges

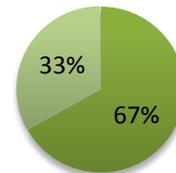
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Sées



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

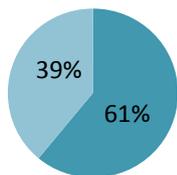
**6% de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

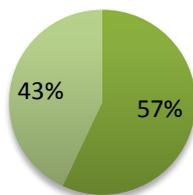
### Répartition par sexe

Canton de Sées



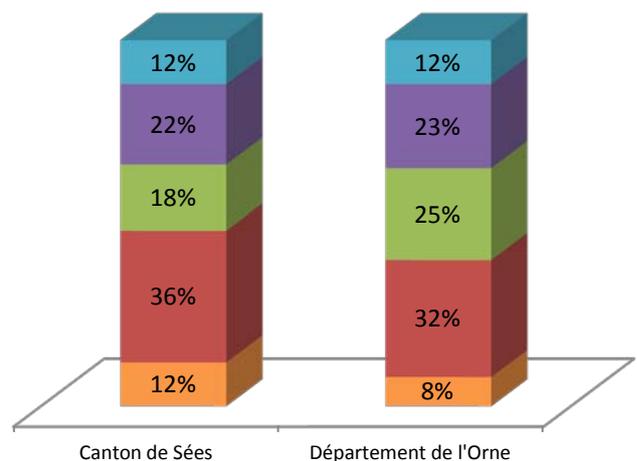
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

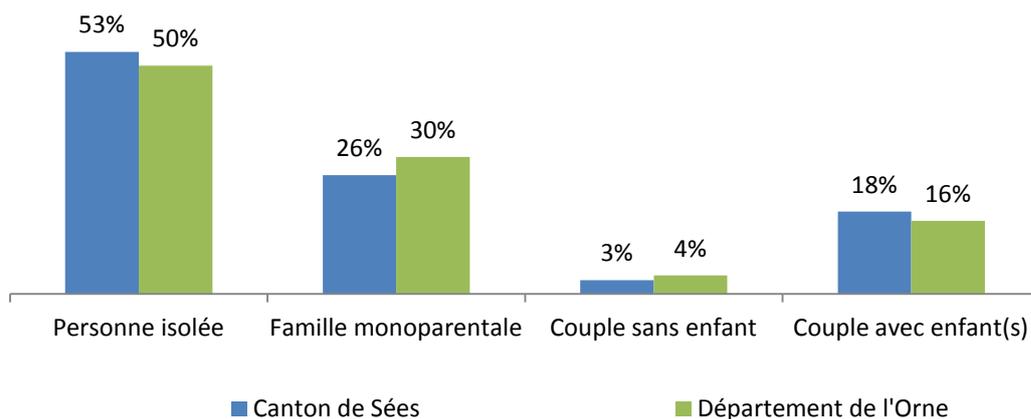
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

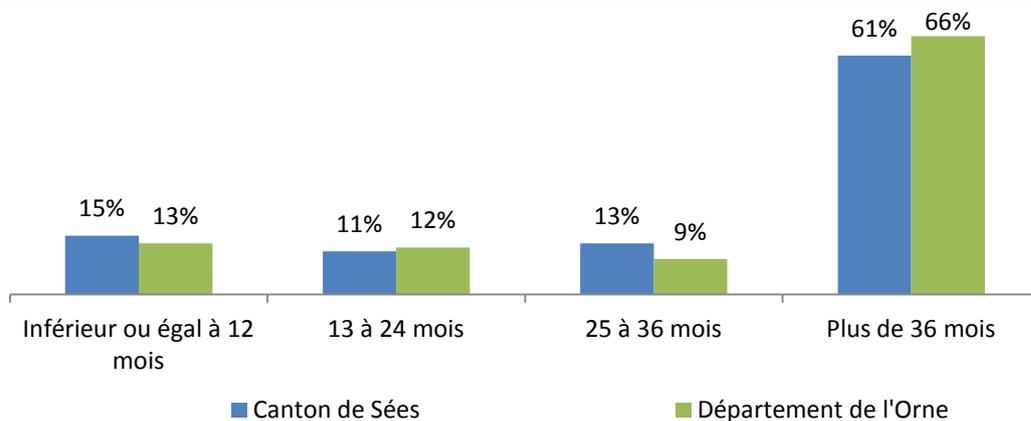
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





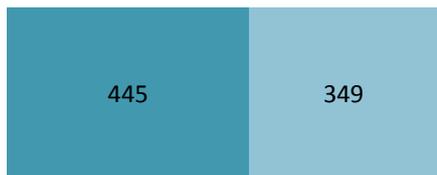
# CANTON DE TOUROUVRE

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

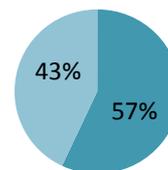
Canton de Tourouvre



■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges

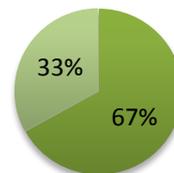
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Tourouvre



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

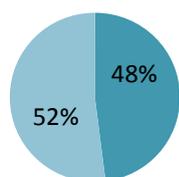
**6 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

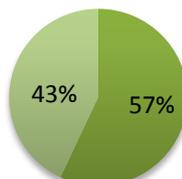
### Répartition par sexe

Canton de Tourouvre



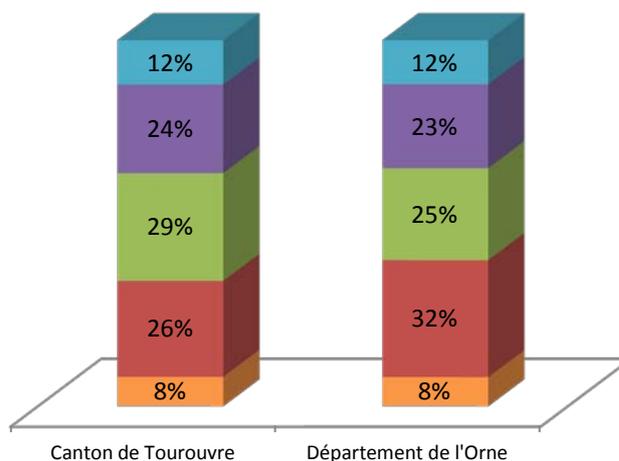
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

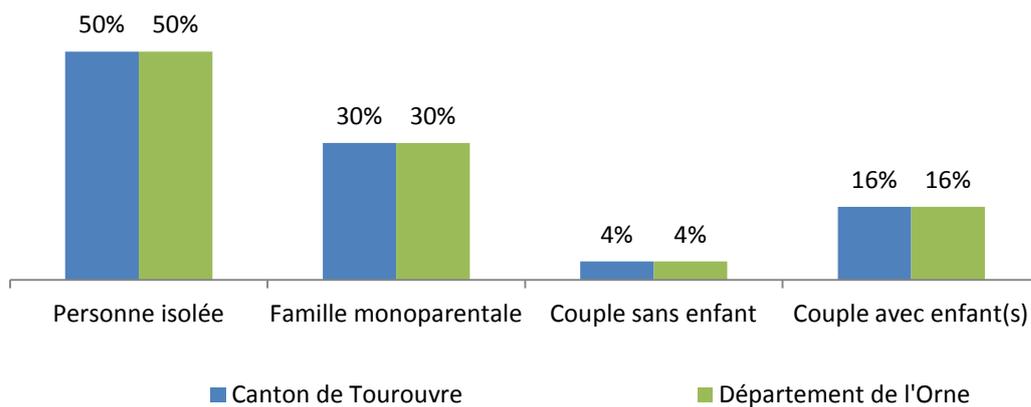
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

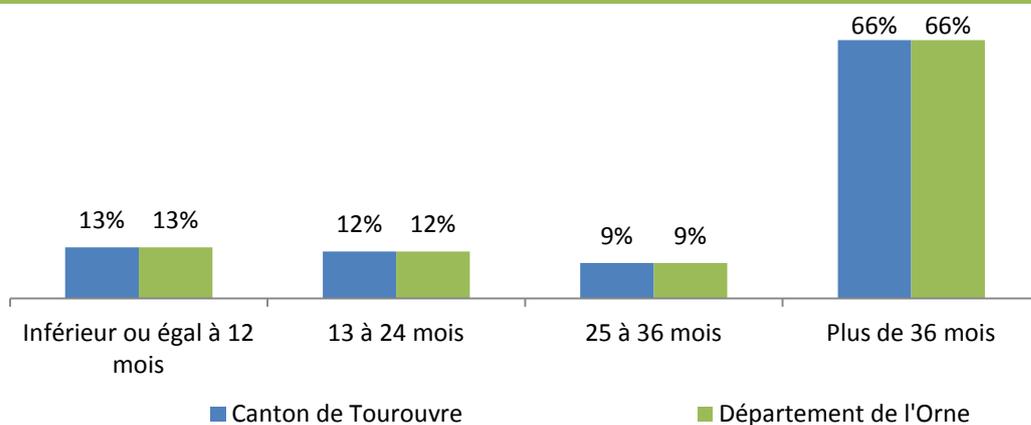
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS





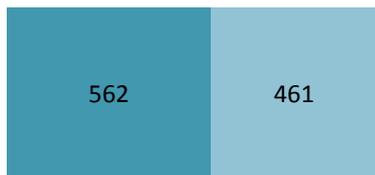
# CANTON DE VIMOUTIERS

## Les personnes bénéficiaires du dispositif RSA et la soumission aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS

### Personnes bénéficiaires du RSA

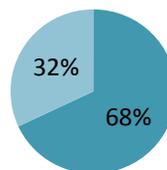
Canton de Vimoutiers



■ Demandeurs et conjoints  
■ Personnes à charges

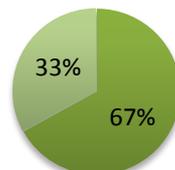
### Soumission aux droits et devoirs des demandeurs et conjoints

Canton de Vimoutiers



■ Soumis aux droits et devoirs  
■ Non soumis aux droits et devoirs

Département de l'Orne



■ Soumis à droits et devoirs  
■ Non soumis à droits et devoirs

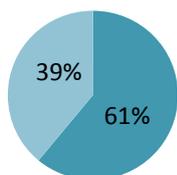
**9 % de la population cantonale est couverte par le dispositif RSA**

## Répartition par sexe et par âge des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS

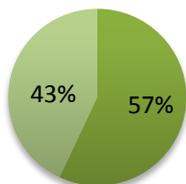
### Répartition par sexe

Canton de Vimoutiers



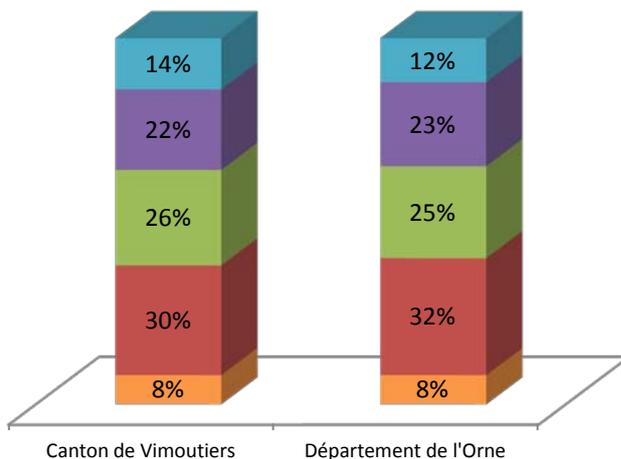
■ Femmes ■ Hommes

Département de l'Orne



■ Femmes ■ Hommes

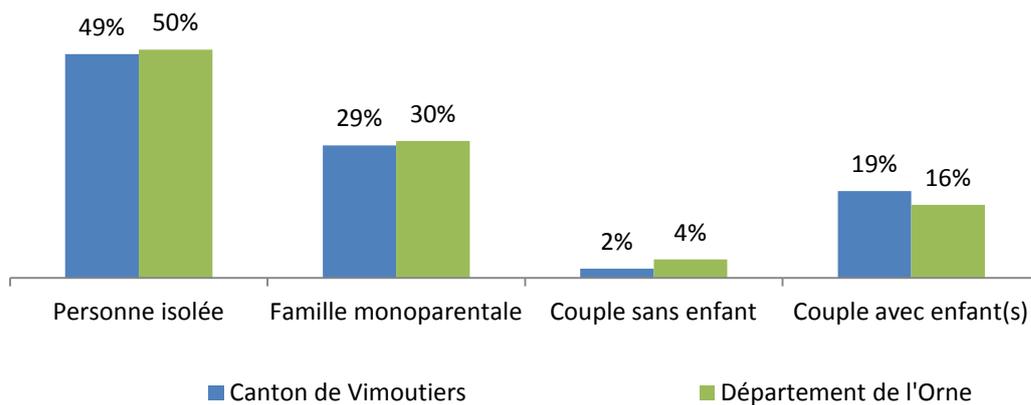
### Répartition par âge



■ Plus de 55 ans ■ De 46 à 55 ans ■ De 36 à 45 ans  
■ De 26 à 35 ans ■ De 18 à 25 ans

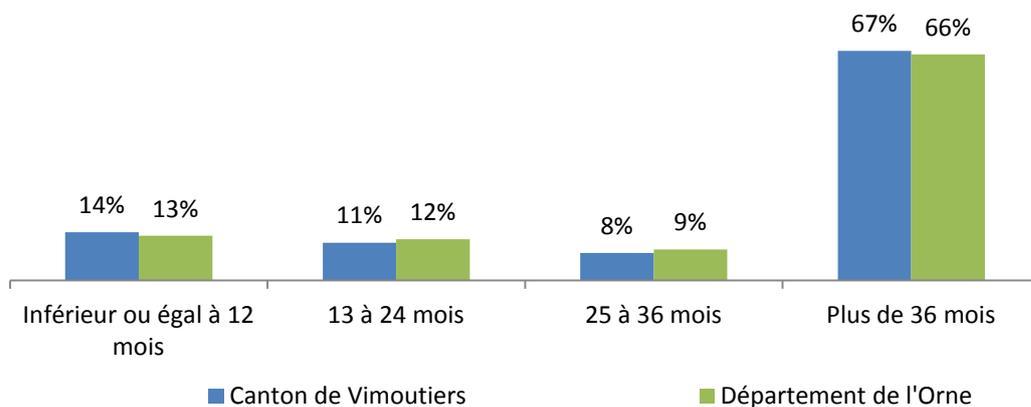
## Répartition par situation familiale des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



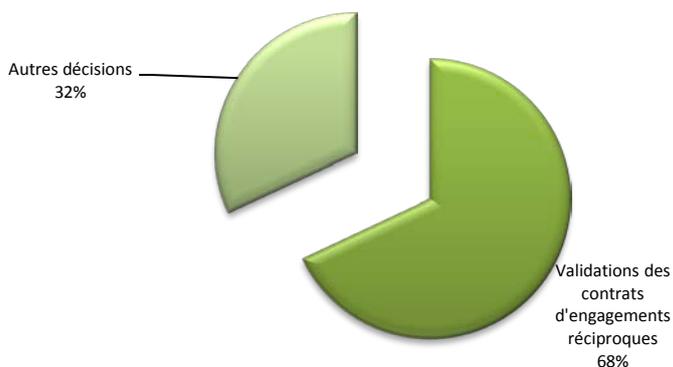
## Ancienneté dans le dispositif des allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

Données au 31 décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS



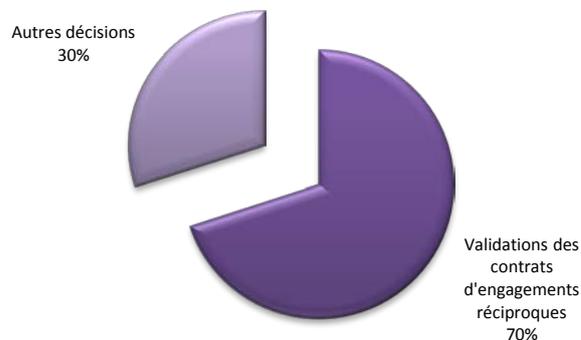
**LES DECISIONS DE LA COMMISSION RSA D'ARGENTAN**

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)



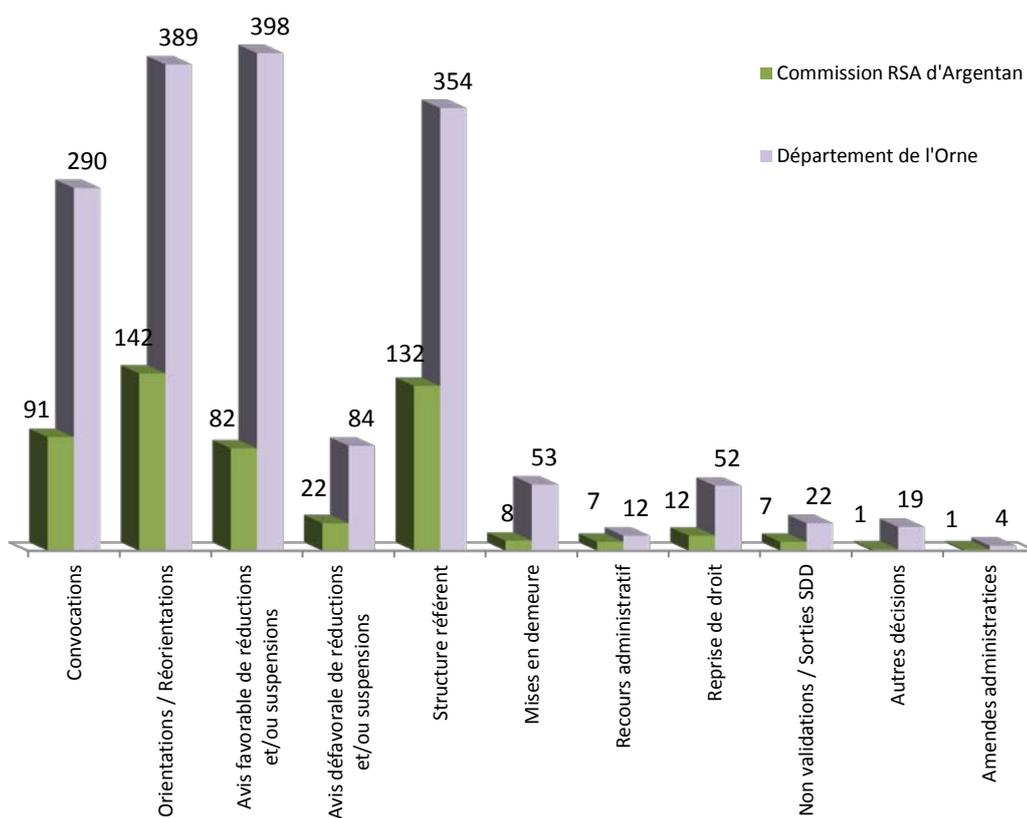
**ENSEMBLE DES DECISIONS DES 4 COMMISSIONS RSA**

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)



**DETAIL DES « AUTRES DECISIONS » DES COMMISSIONS RSA**

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)



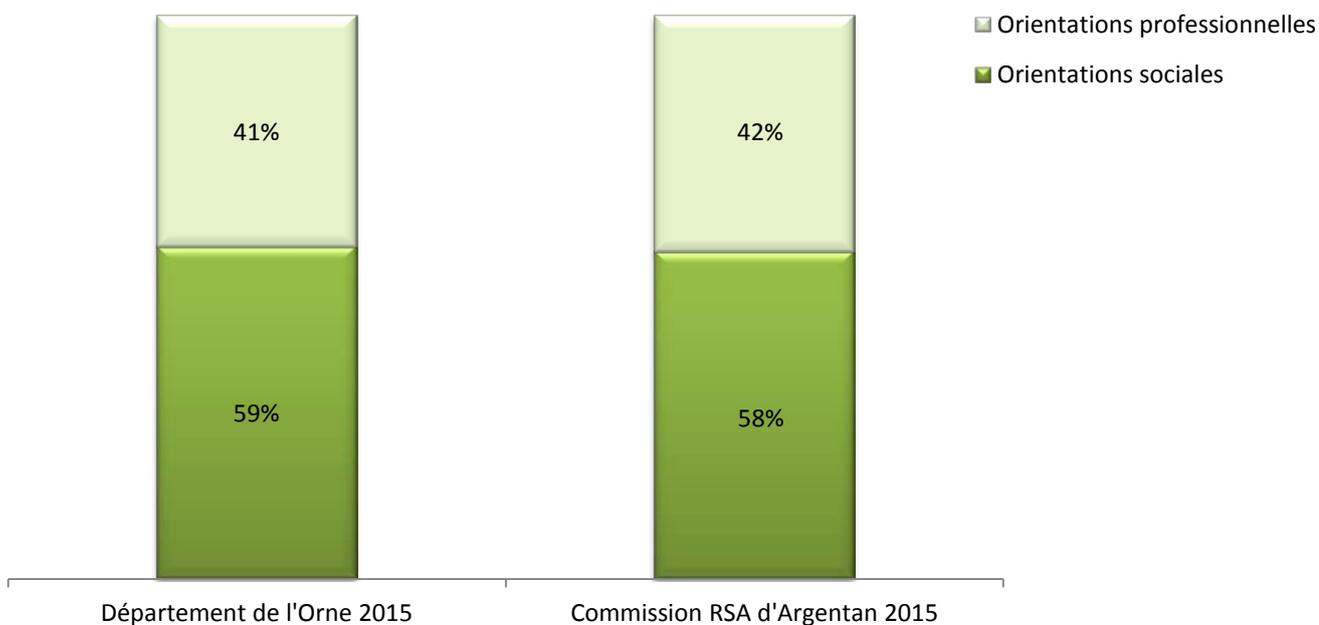
En 2015, la commission d'Argentan a étudié 1620 dossiers soit 32 % des dossiers départementaux. 30 % des situations ont donné lieu à une autre décision que la validation du contrat.

## 2. L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SOUMISES AUX DROITS ET DEVOIRS

### 2.1 L'orientation des bénéficiaires du RSA

#### **ORIENTATION DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET/OU CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES AUX DROITS ET DEVOIRS**

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)

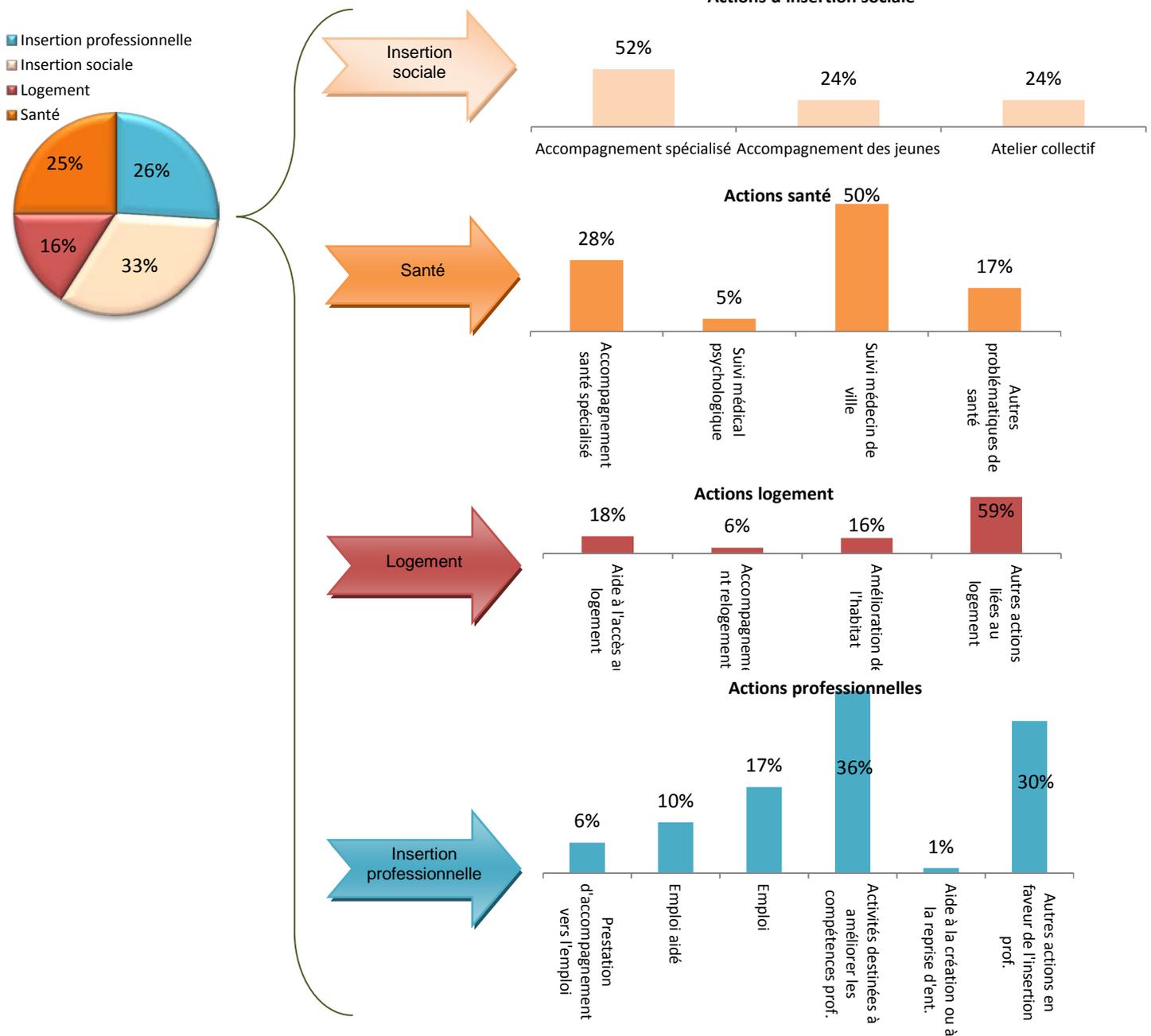


Sur la commission RSA d'Argentan, on peut constater que 58 % des orientations sont réalisées vers le champ social (pour 59 % au niveau départemental).

## 2.2 Les personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises aux droits et devoirs en orientation sociale

### 2.2.1 Les actions inscrites sur les contrats d'engagements réciproques

(Données à décembre 2015 - Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)

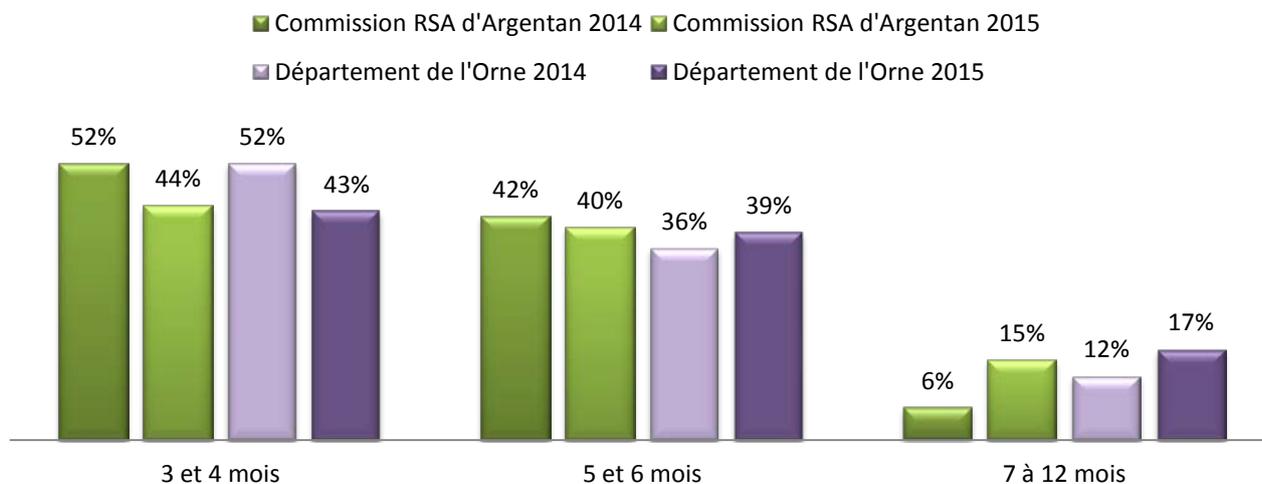


En 2015, 1105 contrats d'engagements réciproques ont été validés avec une moyenne de 2,96 actions par contrat d'engagement réciproque.

Bien que les contrats d'engagements réciproques concernent exclusivement les personnes orientées vers un accompagnement social, les actions portent, pour plus du quart d'entre elles, sur des objectifs professionnels. En effet, les référents sociaux, en parallèle de l'insertion sociale, préparent les bénéficiaires à une réorientation professionnelle.

## 2.2.2 La durée des contrats d'engagements réciproques

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)



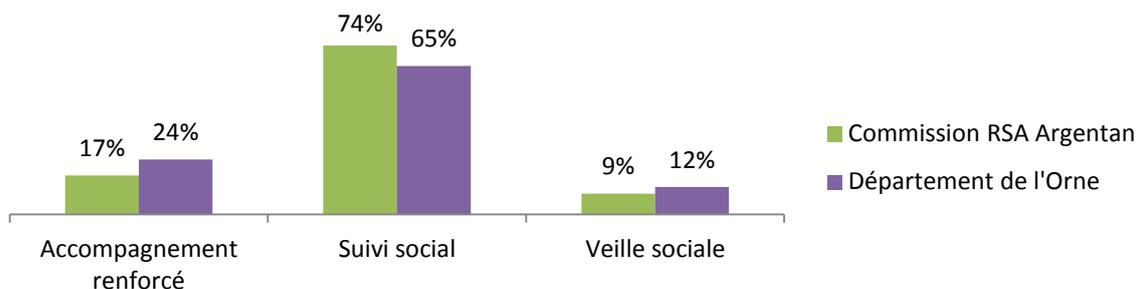
Les contrats d'engagements réciproques de la commission RSA d'Argentan durent en moyenne 5,72 mois. Ils sont plus courts que la moyenne départementale de 5,79 mois.

### 2.2.3 L'application du guide dans les contrats d'engagement réciproques

(Données à décembre 2015 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS – SCS)

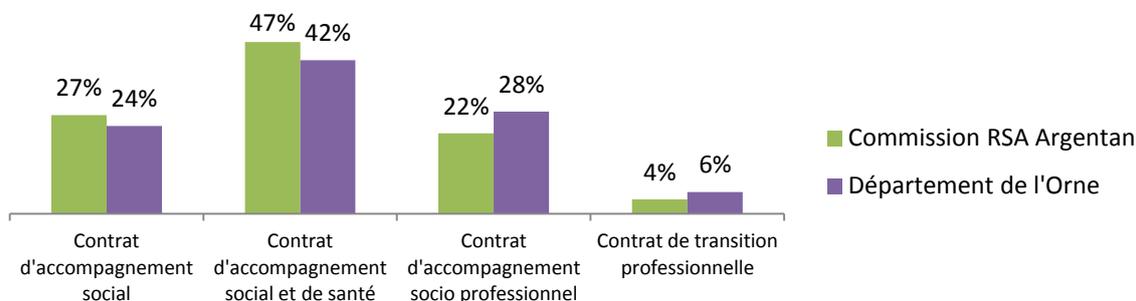
Les données ci-dessous portent sur une partie des contrats d'engagements réciproques signés au cours de l'année 2015 : 1066 contrats d'engagements réciproques ornaïses dont 589 contrats d'engagements réciproques pour les données argentanaises.

#### **METHODE D'INTERVENTION DANS LES CONTRATS D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES**



- *Accompagnement renforcé* : accompagnement soutenu visant à la résolution des difficultés repérées.
- *Suivi social* : maintien des droits sociaux ouverts en veillant à l'évolution des accompagnements spécialisés et réponse aux problématiques périphériques.
- *Veille sociale* : réponse aux demandes ponctuelles et prévention d'une dégradation de la situation.

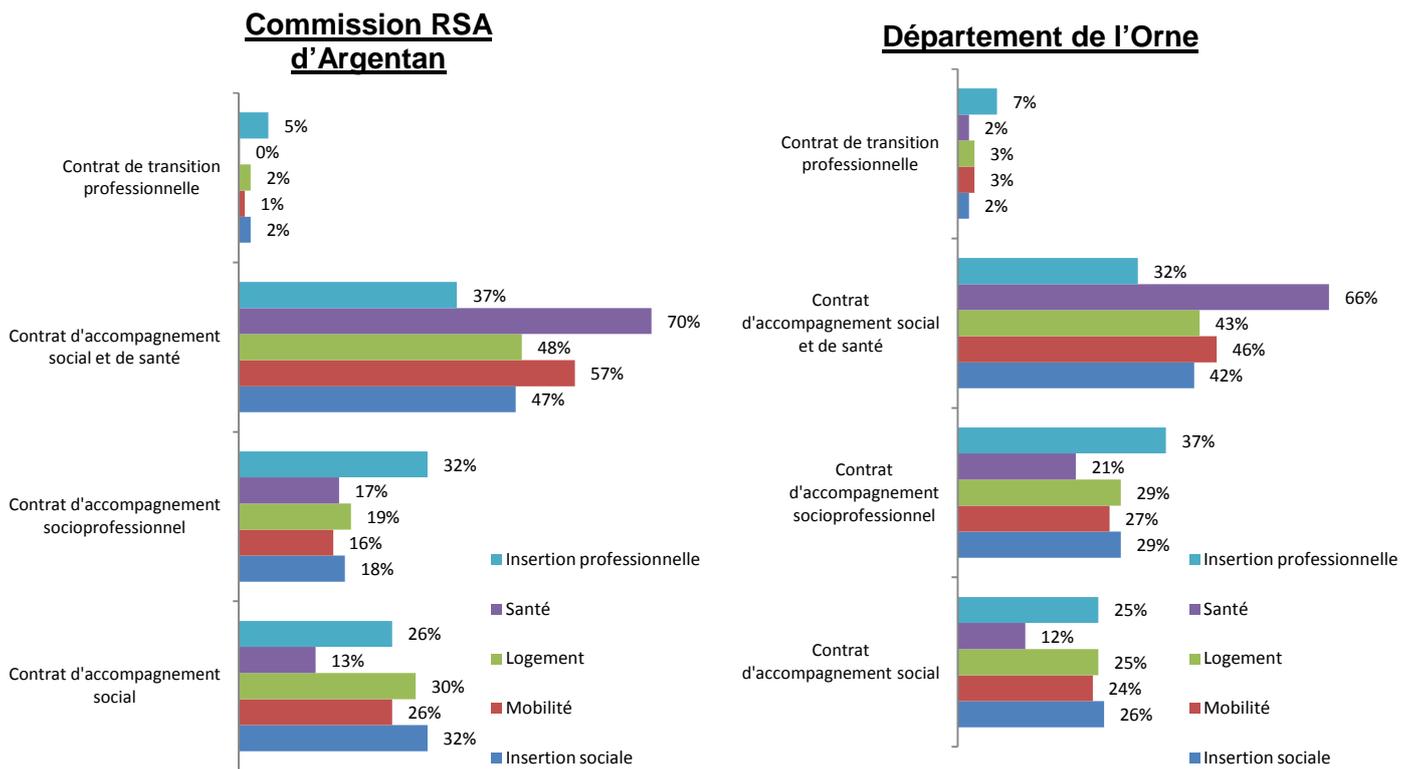
#### **TYPES DE CONTRATS D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES**



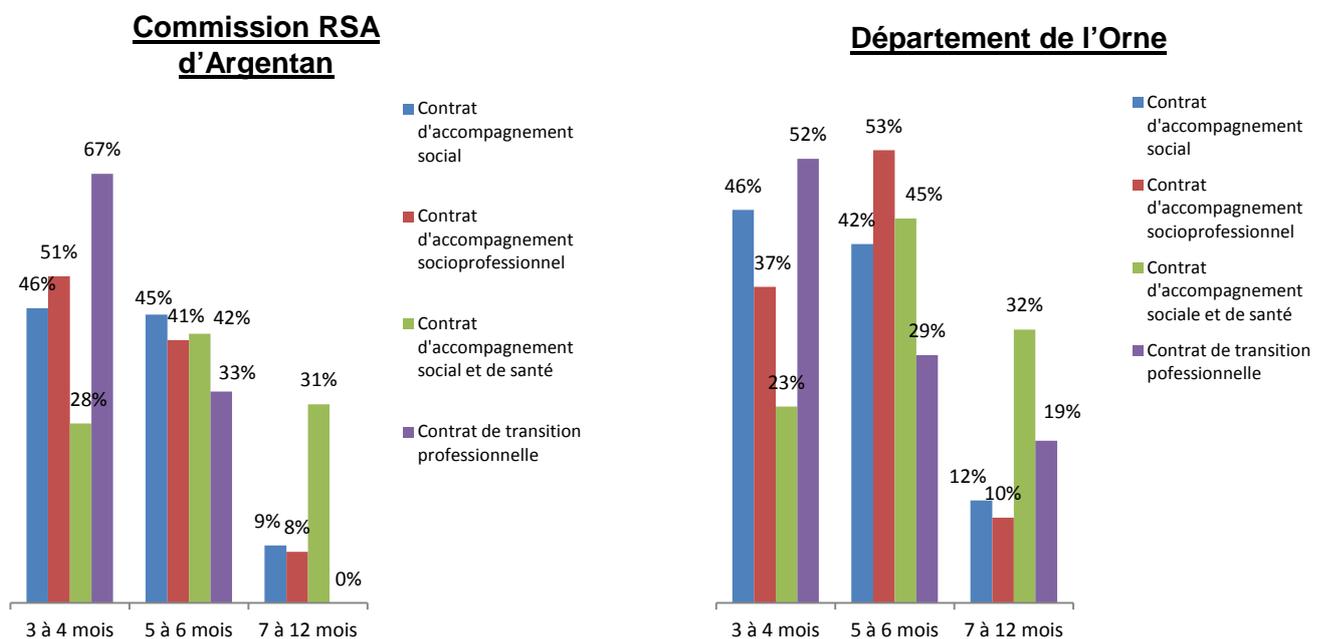
- *Contrat d'Accompagnement Social (CAS)* : peu de difficultés sociales/santé et aucun projet d'insertion professionnelle
- *Contrat d'Accompagnement Social et Santé (CASS)* : grosses difficultés sociales/santé empêchant une démarche d'insertion professionnelle
- *Contrat d'Accompagnement Socioprofessionnel (CASP)* : difficultés sociales/santé et démarches d'insertion professionnelle
- *Contrat de Transition Professionnelle (CTP)* : aucune problématique sociale particulière et démarches d'insertion professionnelle

La méthode d'intervention utilisée est majoritairement le suivi social. Les contrats de transition professionnelle sont très peu utilisés (4% des contrats d'engagements réciproques sur le territoire d'Argentan) contrairement aux contrats d'accompagnement social et de santé.

## PROBLEMATIQUES SELON LE TYPE DE CONTRAT D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES



## DUREE SELON LE TYPE DE CONTRAT D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES



Les contrats d'engagements réciproques de 7 à 12 mois sont principalement des contrats d'accompagnements sociaux et de santé.

Concernant les problématiques, la santé n'est pas identifiée comme une problématique dans les contrats de transition professionnelle argentanais. L'insertion professionnelle est identifiée comme une problématique dans tous les types de contrats.

Sur la commission RSA d'Argentan, aucun contrat de transition professionnelle ne dure plus de 6 mois et au niveau départemental, 19 % durent plus de 6 mois.

**2.3 Les personnes (responsables du dossier et/ou conjoints) bénéficiaires du RSA soumises aux droits et devoirs en orientation professionnelle**

(Données au 28 janvier 2016 - Source : Pôle Emploi)

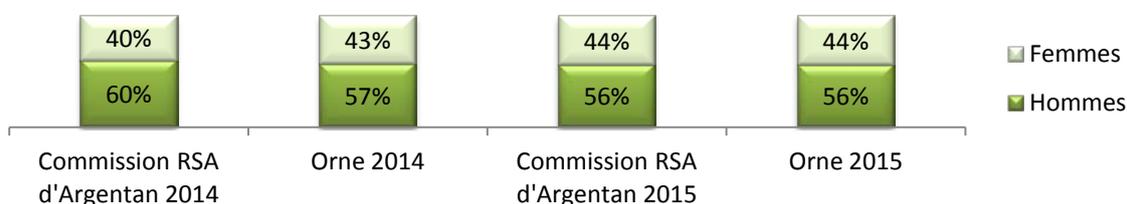
Au 28 janvier 2016, **701** personnes bénéficiaires du RSA (responsables du dossier et conjoints) soumises à droits et devoirs étaient inscrites à Pôle Emploi, soit 28% des personnes bénéficiaires du RSA (responsables du dossier et conjoints) soumises à droits et devoirs du territoire de la commission RSA d'Argentan.

Il faut préciser que les personnes inscrites ne sont pas nécessairement orientées sur le volet professionnel : des personnes orientées vers le champ social peuvent être inscrites à Pôle emploi dans le cadre de leur insertion socio professionnelle.

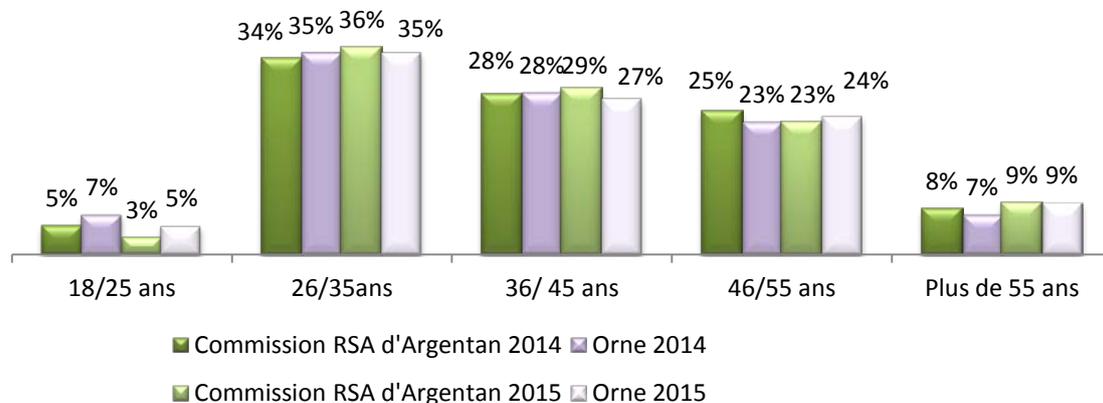
On compte donc, pour le territoire de la commission RSA d'Argentan, **266** personnes bénéficiaires du RSA (responsables du dossier et conjoints) soumises à droits et devoirs orientées sur le volet professionnel et inscrites à Pôle emploi. Les données suivantes sont calculées uniquement à partir des situations de ces personnes.

Au niveau départemental, 1221 personnes bénéficiaires du RSA (responsables du dossier et conjoints) soumises à droits et devoirs orientées sur le volet professionnel sont inscrites à Pôle emploi. Ainsi, les bénéficiaires (responsables du dossier et conjoints) du RSA de la commission RSA d'Argentan soumis à droits et devoirs orientés sur le volet professionnel inscrits à Pôle emploi représentent 21,8 % de la totalité des bénéficiaires SDD orientés professionnels inscrits.

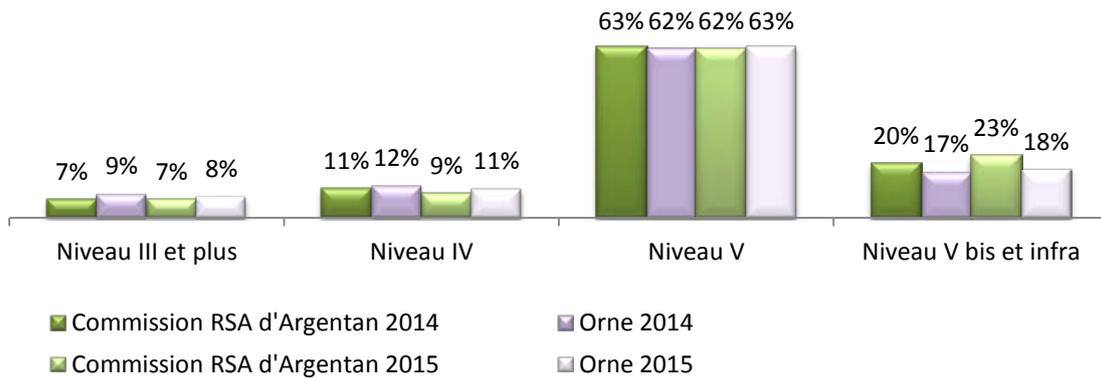
**REPARTITION PAR SEXE DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL**



**REPARTITION PAR AGE DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL**

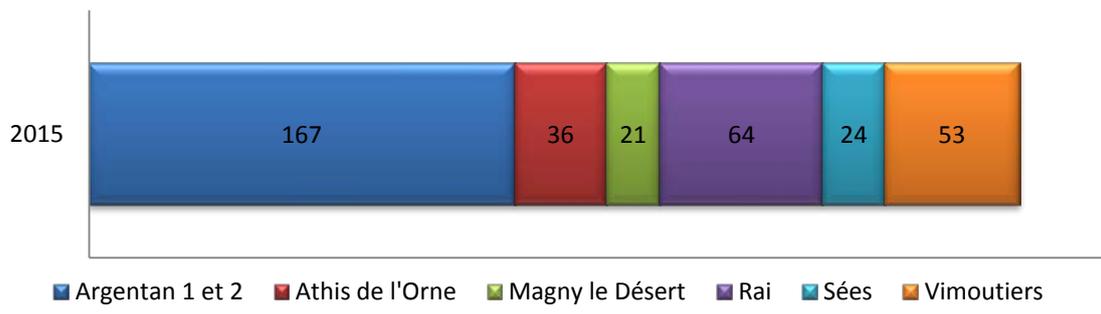


**NIVEAU DE FORMATION DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL**



- Niveau III et plus : Bac + 2 et plus
- Niveau IV : Baccalauréat ou équivalent
- Niveau V : Brevet des collèges, BEP, CAP validé
- Niveau V bis et infra : Brevet des collèges, BEP, CAP non validés, Fin de scolarité obligatoire

**REPARTITION PAR CANTON DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL**

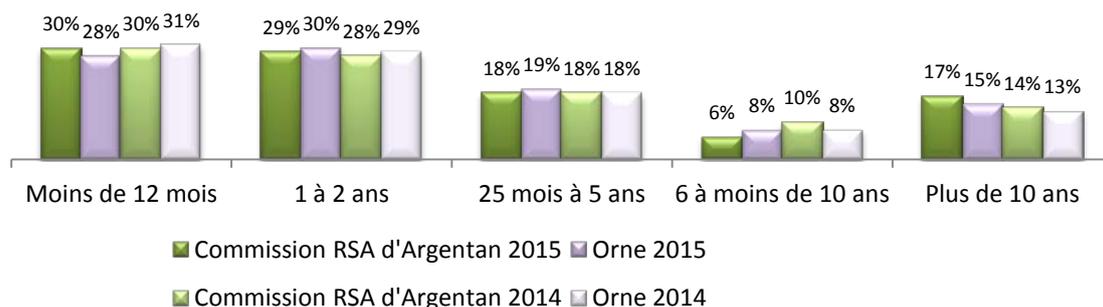


**A noter :**

On constate que le niveau de formation des bénéficiaires du RSA orientés vers un accompagnement professionnel est globalement plus faible sur le territoire de commission d'Argentan que sur l'Orne. Cet écart, déjà constaté en 2014, tend à se creuser.

Par ailleurs, les femmes représentent 59% des bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs mais ne représentent plus que 44 % des bénéficiaires du RSA (responsables du dossier et conjoints) soumis aux droits et devoirs, orientés vers un accompagnement professionnel et inscrits à Pôle emploi.

**LA DUREE D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SUR LE METIER VISE DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL**



**A noter :**

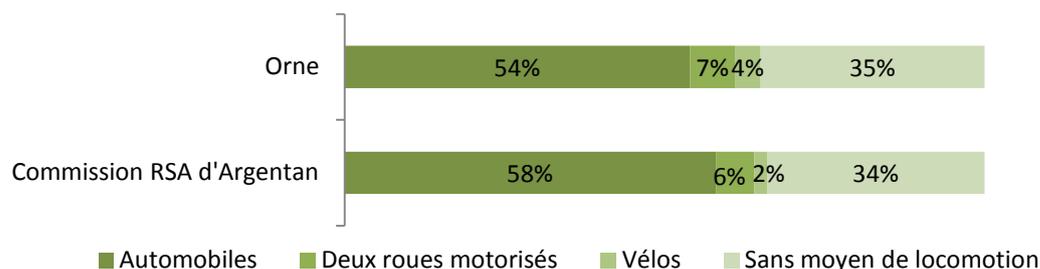
L'expérience professionnelle des personnes sur le métier visé reste faible bien que plus importante que la moyenne départementale ; 58% des bénéficiaires du territoire de circonscription ont moins de deux ans d'expérience dans le métier qu'ils recherchent.

**LA MOBILITE DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS) BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE VOLET PROFESSIONNEL**

**LE PERMIS B**



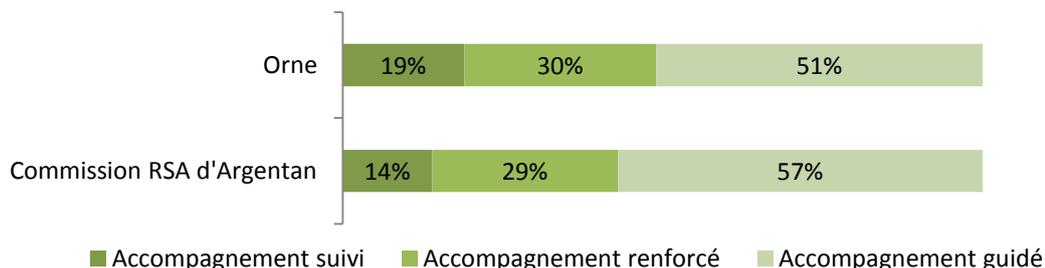
**MOYENS DE LOCOMOTION**



**A noter :**

Les bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs orientés professionnels du territoire de commission d'Argentan sont davantage titulaires du permis B et équipés d'une automobile. La mobilité est un frein travaillé tout au long du parcours, en amont de l'orientation professionnelle, vers une obtention, quand cela est possible, du permis B, première étape nécessaire pour une insertion professionnelle sur des territoires ruraux.

**LES TYPES D'ACCOMPAGNEMENTS DES PERSONNES (RESPONSABLES DU DOSSIER ET CONJOINTS)  
BENEFICIAIRES DU RSA SOUMISES A DROITS ET DEVOIRS INSCRITES A POLE EMPLOI ET ORIENTEES SUR LE  
VOLET PROFESSIONNEL**



*L'accompagnement suivi s'adresse aux demandeurs d'emploi les plus proches du marché de l'emploi et dont l'autonomie dans la recherche d'emploi est la plus grande, avec une supervision par le conseiller référent de la recherche d'emploi et de la transmission d'offres au demandeur (portefeuilles de grande taille).*

*L'accompagnement guidé s'adresse aux demandeurs d'emploi qui nécessitent d'être appuyés par leur conseiller référent dans la recherche d'emploi, notamment à travers des contacts dont la nature et la fréquence sont personnalisées (portefeuilles de taille intermédiaire).*

*L'accompagnement renforcé s'adresse aux demandeurs d'emploi qui ont besoin d'être fortement accompagnés par leur conseiller référent dans leur trajectoire de retour à l'emploi, notamment à travers des contacts dont le rythme et le contenu répondent au besoin du demandeur (portefeuilles de 70 demandeurs d'emploi maximum).*

**A noter :**

Sur le territoire de la commission RSA d'Argentan, on constate que seulement 14 % des bénéficiaires sont suffisamment autonomes pour entrer en accompagnement suivi.

86 % des bénéficiaires orientés professionnels ont un accompagnement guidé ou renforcé.

## II – LES DISPOSITIFS D'INSERTION

### 1. LES PARTICIPANTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL D'INSERTION ET DE COHESION SOCIALE

Les actions d'insertion s'adressent en priorité aux personnes allocataires du RSA et à leurs conjoints soumis à l'obligation d'insertion et inscrits dans une démarche d'insertion formalisée dans le cadre d'un P.P.A.E ou d'un contrat d'engagements réciproques.

Les actions du programme local d'insertion et de cohésion sociale s'inscrivent en amont des actions de droit commun. Elles doivent être un levier pour permettre aux personnes souvent peu autonomes ou avec des niveaux de formation et de qualification trop faibles d'accéder aux dispositifs existants.

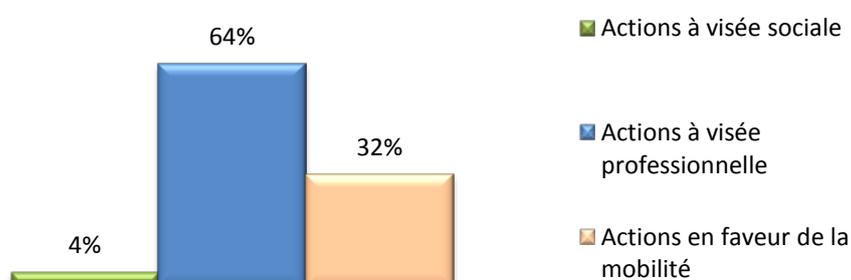
#### Nombre de personnes concernées par les actions du PLICS en 2015

Au 30 novembre 2015, **464 mesures** du PLICS ont été mobilisées pour les bénéficiaires du RSA du territoire de commission RSA d'Argentan.

Cette mobilisation nous montre l'intérêt du partenariat local dans la construction du programme local d'insertion et de cohésion sociale. En effet, on constate une forte participation au dispositif local d'insertion due à l'implication importante du réseau partenarial et à la réponse que les actions développées dans le cadre du programme départemental d'insertion apportent aux problématiques travaillées avec les acteurs locaux. Les actions sont financées en réponse à des besoins diagnostiqués et elles sont réadaptées chaque année en fonction des constats dressés dans le cadre du suivi.

Ces actions s'adressent en grande majorité aux personnes ayant un faible niveau de formation, elles permettent notamment aux bénéficiaires du RSA, en grande difficulté, d'accéder aux actions de droit commun.

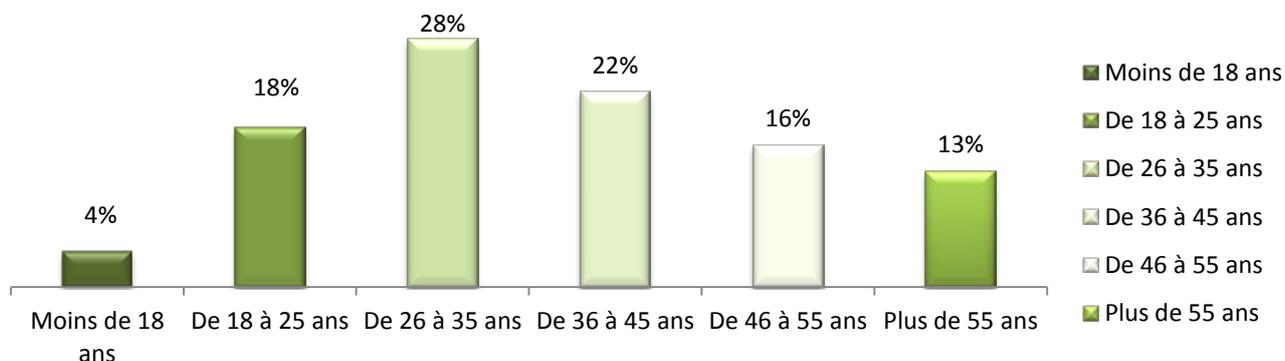
#### Répartition des actions du PLICS au 30 novembre 2015



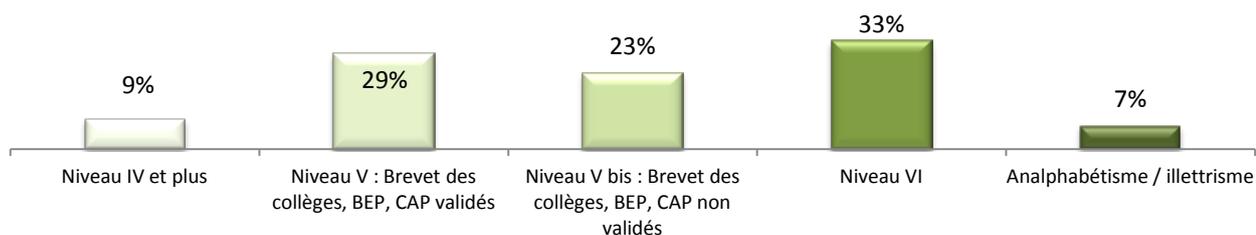
## Répartition par sexe au 30 novembre 2015



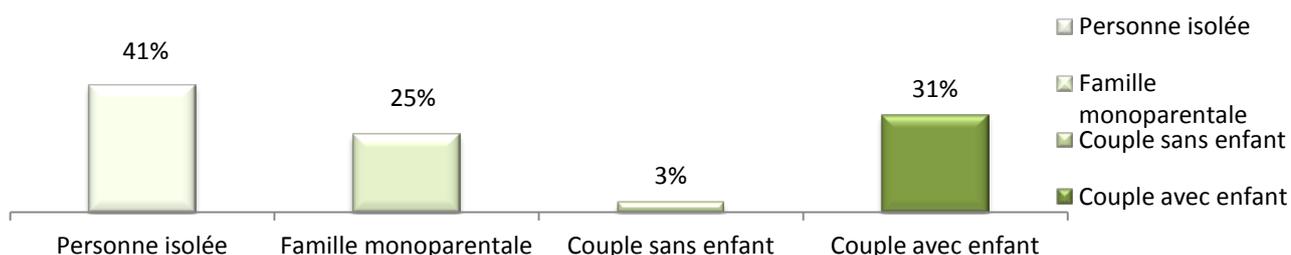
## Répartition par âge au 30 novembre 2015



## Niveau de formation au 30 novembre 2015



## Situation familiale au 30 novembre 2015



Le niveau des bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion est faible ; 91% ont un niveau inférieur ou égal au niveau 5.

66% des personnes bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion sont isolées avec ou sans enfant.

2.1 L'accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base

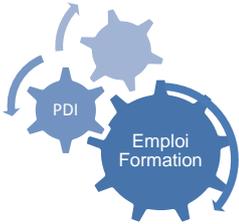
2.2 L'accompagnement vers l'emploi

2.3 Les actions de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

2.4 Bilan des contrats aidés CUI, CAE et CDDI conclus en 2015

2.5 Le chargé de mission RSA Pôle emploi

Structure	Action
La Maison des mots	Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base



**ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE RSA  
 AU SEIN DES ATELIERS DE FORMATION DE BASE**

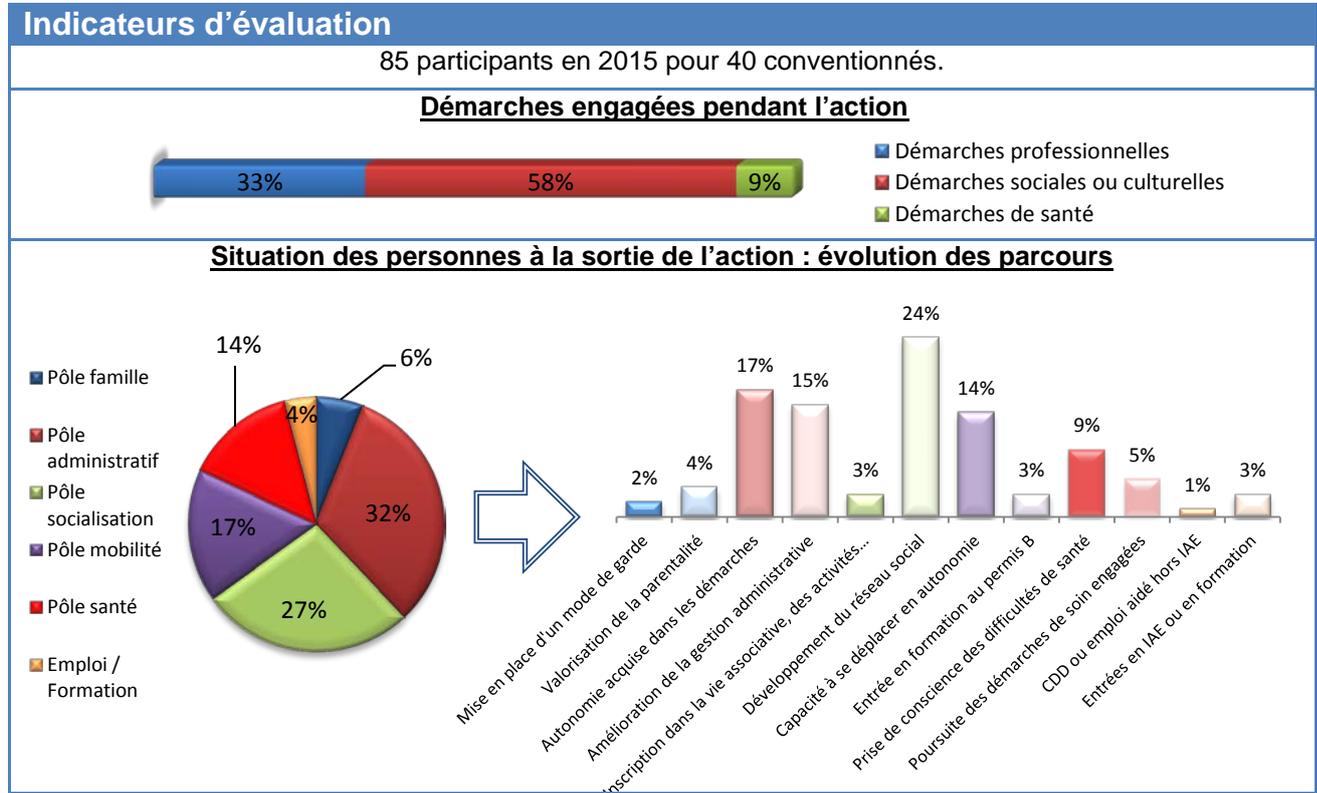
**E  
V  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
5**

L'accompagnement spécifique au sein des Ateliers de Formation de Base permet aux personnes en difficulté de progresser dans la maîtrise des compétences de base : lire, écrire, compter, communiquer. Il favorise le transfert des compétences acquises dans la vie quotidienne, familiale, sociale, professionnelle et permet de développer les savoirs de base de l'apprenant, ses compétences sociales et son potentiel d'autonomie.

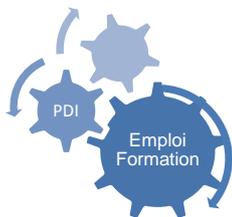
Des ateliers sont proposés à partir des besoins concrets des participants, comme l'aide au remplissage de documents administratifs, comment appréhender l'information, la sensibilisation à l'outil informatique, apprendre à s'orienter et se déplacer dans son environnement géographique, l'ouverture sur l'extérieur par la participation aux actions locales et visites culturelles (exposition, médiathèque, portes ouvertes, ..).

S'ajoutent à ces supports des thèmes d'animations centrés sur le développement personnel comme la santé, l'image de soi, la culture et l'emploi.

L'action prévoit également une formation en direction des professionnels accompagnant les personnes à travers l'organisation de journées d'information et de sensibilisation autour des problématiques liées à l'illettrisme.



- A noter**
- 56 entretiens de suivi en 2015 avec les référents sociaux, les conseillers Pôle emploi, Mission locale ou CAP emploi et les structures partenaires,
  - Traçabilité des parcours ; contrats d'objectifs, calendriers et attestations systématisés,
  - Développement de l'axe parentalité, des actions en faveur de la socialisation,
  - Travail sur les dépendances engagé en 2015,
  - Actions de prévention aux risques liés à l'usage des réseaux sociaux, premiers secours...
  - 10 personnes formées sur Vimoutiers en 2015,
  - 84 % du public orienté par les travailleurs sociaux,
  - 72 % de femmes accompagnées en 2015,
  - 54 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
  - 16 % du public est issu des zones rurales et 26 % des quartiers prioritaires,
  - Un partenariat fort et une implication dans les actions partenariales.



## LA MAISON DES MOTS

10 rue des Flandres - BP 126 - 61204 ARGENTAN CEDEX - Tél : 02.33.39.71.60 - Fax : 02.33.67.24.98  
afb.argentan@wanadoo.fr

## ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE RSA AU SEIN DES ATELIERS DE FORMATION DE BASE

F  
i  
c  
h  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

#### Objectifs généraux :

- Renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en situation d'illettrisme accueillis sur les AFB afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle,
- Progresser dans la maîtrise des compétences de base : lire, écrire, compter, communiquer,
- Transférer les compétences acquises dans la vie quotidienne : familiale, sociale, professionnelle.

#### Objectifs opérationnels :

- Proposer aux bénéficiaires du RSA, au sein des ateliers de formation de base, un accompagnement spécifique, sous forme individuelle ou collective, autour d'ateliers thématiques (santé, mobilité, culture et emploi...),
- Proposer des journées d'information et de sensibilisation aux professionnels autour des problématiques liées à l'illettrisme,
- Informer le référent RSA des différentes étapes du parcours de la personne : envoi aux référents des contrats d'objectifs, plans de formation et bilans, entretiens tripartites.

### Publics

40 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion

### Organisation / Déroulement

Les parcours se déroulent sur 200 heures renouvelables au maximum trois fois sur le Programme de formation de base.

La formation est individualisée et ponctuée par les entretiens de suivi, dont la plupart en présence du référent social.

Au cours de la formation, sont également proposés :

- Des ateliers spécifiques en complément de la formation pour favoriser l'évolution dans les domaines de la vie quotidienne, la santé, la culture : prévention santé, nutrition et l'alimentation, gestes et postures ... ,
- Module mobilité afin notamment de travailler les pré-requis de l'apprentissage du code de la route,
- Les contrats d'objectifs sont renouvelés plus régulièrement pour les bénéficiaires du RSA,
- Des remédiations en mathématiques et français sont assurées par des bénévoles, en marge de la formation, pour les publics les plus en difficulté qui ne peuvent pas dans un premier temps intégrer un groupe,
- Les bénévoles sont encadrés par un salarié qui ajuste le parcours individuel de chaque bénéficiaire.

### Moyens humains et matériels

- 3 salariés formateurs,
- Matériels pédagogiques adaptés (ordinateurs, matériel vidéo / logiciel adapté),
- 4 salles de formation en partenariat avec le GRETA, la MDC, la Médiathèque, les EPN d'Argentan et Vimoutiers.

### Partenaires associés au projet

Les structures d'Insertion par l'Activité Economique, les centres de formation, l'espace public numérique, les médiathèques, les CDC de Vimoutiers et d'Argentan, la maison de l'emploi et de la formation, l'espace accueil emploi de Vimoutiers, le centre social, la MJC, les associations, Pôle Emploi, Cap Emploi, la Mission Locale, les services sociaux SCCAS, CCAS, l'association Passerelles Théâtre.

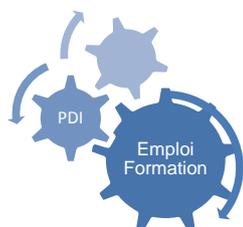
La Maison des mots s'associe autant que possible aux manifestations proposées sur le territoire.

### Indicateurs d'évaluation

- Nombre de professionnels participant à une formation médiateur en illettrisme,
- Nombre de bénéficiaires du RSA, participant à l'accompagnement spécifique,
- Nombre d'entretiens tripartites, nombre d'abandons,
- Nombre de Certificats de Formation Générale ou autres certificats, diplômes ou titres obtenus,
- Evolution des publics en matière d'acquisition des savoirs de base,
- Situation des personnes à la sortie de formation.

### Perspectives 2016

- Renforcer le travail sur la mobilité à l'aide du diagnostic mobilité,
- Mettre en place une formation médiateurs en illettrisme en fonction des demandes,
- Continuer à systématiser les entretiens tripartites avec les référents et à leur remettre systématiquement les bilans écrits.



**LA MAISON DES MOTS**  
 10 rue des Flandres - BP 126 - 61204 ARGENTAN CEDEX - Tél : 02.33.39.71.60 - Fax : 02.33.67.24.98  
 afb.argentan@wanadoo.fr

**ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE RSA  
 AU SEIN DES ATELIERS DE FORMATION DE BASE**

**E  
x  
e  
m  
p  
l  
e  
s  
d  
e  
p  
a  
r  
c  
o  
u  
r  
s**

**Madame A - 43 ans  
 Domiciliée à Montmerrei**

<b>OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE EN FORMATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolider les bases en français, mathématiques et logique,</li> <li>• Préparer le Certificat de Formation Générale,</li> <li>• Acquérir des bases en informatique.</li> </ul>	<b>PARCOURS REALISE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 634 heures de formation - 12 h par semaine,</li> <li>• 5 bilans successifs avec le référent social RSA et le formateur.</li> </ul>
--	---

<b>RESULTATS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtention du CFG,</li> <li>• Expression orale et écrite, mathématiques et raisonnement logique : passage du degré 1 au 2,</li> <li>• Projet de formation : préparer le B2I,</li> <li>• Activités et socialisation : ouverture au théâtre, fréquentation de la médiathèque.</li> </ul>
---

**Madame B - 37 ans  
 Domiciliée Quartier Saint Michel à Argentan**

<b>OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE EN FORMATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise à niveau pour pouvoir intégrer l'auto-école sociale,</li> <li>• Préparer le Certificat de Formation Générale,</li> <li>• Entrer en formation qualifiante.</li> </ul>	<b>PARCOURS REALISE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 428 heures de formation - 21 h par semaine,</li> <li>• 3 bilans effectués avec le bénéficiaire et le référent,</li> <li>• Participation aux ateliers mobilité et code de la route,</li> <li>• Santé : accompagnement sur l'alimentation.</li> </ul>
---	--

<b>RESULTATS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtention du CFG,</li> <li>• Entrée en qualification agent de propreté et d'hygiène avec l'AFPA,</li> <li>• Activités et socialisation : inscription aux ateliers de théâtre.</li> </ul>
--

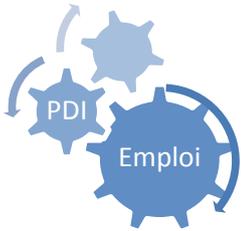
**Madame C - 42 ans  
 Domiciliée centre ville à Argentan**

<b>OBJECTIFS DEFINIS A L'ENTREE EN FORMATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le Certificat de Formation Générale,</li> <li>• Préparer des concours à la ville de Paris ou se qualifier dans le domaine de la restauration collective après confirmation du projet .</li> </ul>	<b>PARCOURS REALISE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 163 heures de formation - 6 h par semaine,</li> <li>• 3 bilans effectués avec le référent social et le formateur,</li> <li>• Participation aux ateliers mobilité et code de la route,</li> <li>• Santé : réalisation du bilan IRSA,</li> <li>• Accompagnement aux achats professionnels (tenue de travail, chaussures...) pour les stages.</li> </ul>
--	--

<b>RESULTATS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtention du CFG,</li> <li>• Entrée en qualification cuisine restauration.</li> </ul>
---

## 2.2 L'accompagnement vers l'emploi

Structure	Action
L'Etape	Primo professionnelles
L'Etape	Accompagnement vers l'emploi - AVE



## L'ETAPE EMPLOI

22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89  
jean-yves.patry@letape-emploi.fr

## PRIMO PROFESSIONNELLE

F  
i  
c  
h  
e  
  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

Cette action a pour objectif de travailler sur les freins à l'insertion pour engager un parcours d'insertion socio professionnel afin de :

- Accéder à une action d'accompagnement vers l'emploi ou la formation,
- Aider la personne à prendre conscience de ses difficultés et de ses compétences pour adapter son parcours,
- Valider ou invalider un projet professionnel.

Ainsi, à la sortie du dispositif, 50 % des personnes doivent avoir engagé une suite de parcours :

- Entrée en formation,
- Entrée en emploi,
- Entrée en accompagnement vers et dans l'emploi du Conseil départemental (AVE) après validation par le référent social et en concertation avec le référent Pôle emploi de l'AVE,
- Entrée en structure IAE,
- Dispositif REUSSIR du Conseil régional,
- Autre action de droit commun et / ou du PDI visant à l'insertion.

### Publics

Bénéficiaires du RSA socle soumis à droits et devoirs rencontrant des difficultés sociales et / ou professionnelles entravant dans un premier temps l'accès à un parcours d'insertion professionnelle.

### Organisation / Déroulement

L'action se déroulera sur Argentan et sur un site délocalisé en fonction des besoins repérés chaque année.

Le rythme est progressif avec une alternance entre des temps collectifs et individuels.

Des périodes de stages doivent permettre une confrontation au monde du travail, d'évaluer les capacités du bénéficiaire et valider un projet professionnel.

Les projets professionnels travaillés devront être réalistes au regard du marché de l'emploi et liés à des métiers correspondant au marché du travail de la zone de mobilité de la personne. Un projet de secours sera également travaillé.

Chaque bénéficiaire devra, en sortie d'action, présenter un plan d'action avec des échéances pour chaque étape.

Un suivi post accompagnement est prévu à 3 et 6 mois afin de s'assurer de la continuité du parcours.

### Moyens humains et matériels

- Les moyens matériels de l'Etape,
- Un conseiller en insertion professionnelle.

### Partenaires associés au projet

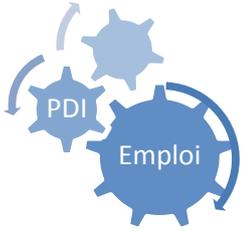
Référents sociaux et professionnels, Pôle emploi, partenaires de l'insertion, entreprises...

### Indicateurs d'évaluation

- Tableau mensuel nominatif des suivis, bilans nominatifs,
- Nombre de solutions positives d'insertion, nombre d'emplois, d'entrées en formation,
- Comités de suivi.

### Perspectives 2016

Lancement du dispositif



## L'ETAPE EMPLOI

22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89  
jean-yves.patry@letape-emploi.fr

## ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI - AVE

E  
V  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
4  
-  
2  
0  
1  
5

La prestation Accompagnement vers l'emploi – AVE est réalisée dans le cadre d'un marché public.  
L'évaluation ci-dessous porte sur l'action menée en 2014 et 2015.

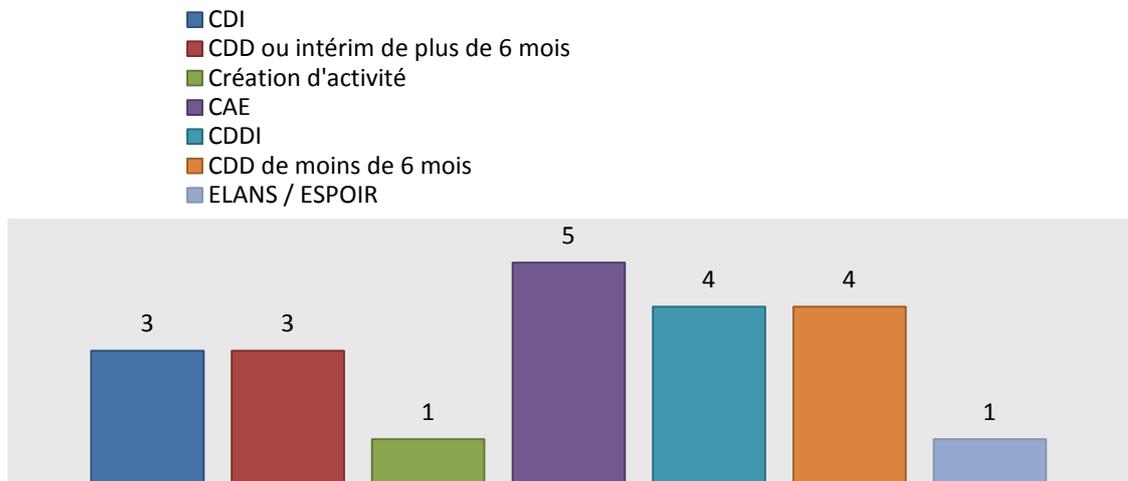
### Indicateurs d'évaluation

60 bénéficiaires sont entrés sur l'action pour 60 prévus soit **un taux de participation de 100 %**  
4 abandons au cours de l'année soit **un taux d'abandon de 6,7 %**

### Résultats obtenus

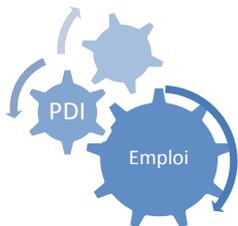
39 sorties d'action

Un taux de sorties positives de 54 %



### A noter

- 52 % des personnes accompagnées sont des femmes,
- 58 % du public est âgé de plus de 36 ans,
- 75 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 70 % des bénéficiaires sont isolés avec ou sans enfant,
- 73 % des personnes entrées sur l'action sont bénéficiaires du RSA depuis plus de 24 mois,
- 57 % des personnes accueillies disposent d'une automobile comme moyen de locomotion.



## L'ETAPE EMPLOI

22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89  
jean-yves.patry@letape-emploi.fr

## ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI - AVE

# F i c h e a c t i o n 2 0 1 6

### Objectifs de l'action

Cet accompagnement professionnel renforcé a pour but d'aider les bénéficiaires du RSA à retrouver un emploi stable ou une formation qualifiante.

Les sorties attendues :

- Formation pré qualifiante ou qualifiante,
- Emploi : CDI ou CDD de six mois et plus de droit commun ou contrats aidés en secteur marchand de 6 mois ou plus, création d'entreprise,
- Adaptation à un poste : action de formation préalable au recrutement ou préparation opérationnelle à l'emploi.

### Publics

L'action doit concerner 30 bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs, engagés dans un parcours professionnel et en particulier ceux relevant d'une orientation professionnelle. Les demandeurs orientés ne devront pas présenter de freins périphériques entravant la recherche d'emploi.

### Organisation / Déroulement

- Phase 1 : diagnostic individuel et définition d'un plan d'action  
*Durée : 4 à 6 semaines – 6 h d'entretiens minimum*
- Phase 2 : Mise en place du plan d'action : validation d'un projet professionnel et stratégie de recherche d'emploi  
*Durée : 16 à 20 semaines incluant 4 à 6 semaines de stages en entreprises*
- Phase 3 : Un maintien de la dynamique de recherche d'emploi  
*Durée 3 mois - 2 entretiens par mois au minimum*
- Phase 4 : Maintien dans l'emploi  
*Durée : 2 à 3 mois - A minima : 1 entretien employeur / salarié dans la semaine qui suit le recrutement, contacts bimensuels avec le salarié, contacts mensuels avec l'employeur.*

Localisation de l'action :

L'action se déroulera sur Argentan et sur un ou deux sites délocalisés de la commission RSA en fonction des besoins repérés chaque année.

### Moyens humains et matériels

- Les moyens matériels de l'Etape,
- Un conseiller en insertion professionnelle.

### Partenaires associés au projet

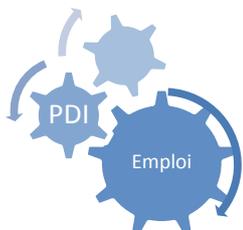
Référénts sociaux et professionnels, Pôle emploi, partenaires de l'insertion, entreprises...

### Indicateurs d'évaluation

- Tableau mensuel nominatif des suivis, bilans nominatifs,
- Nombre de solutions positives d'insertion, nombre d'emplois, d'entrées en formation,
- Comités de suivi.

### Perspectives 2016

Augmenter le nombre de périodes en entreprises et maintenir les résultats obtenus.  
Fin du marché le 31 décembre 2016.



## L'ETAPE EMPLOI

22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89  
jean-yves.patry@letape-emploi.fr

## ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI - AVE

### Monsieur A - 31 ans – Célibataire sans enfant Domicilié à Argentan

- Demandeur d'emploi de longue durée
- BEP menuisier
- Diverses expériences professionnelles de courtes durées principalement des missions intérim

#### PARCOURS REALISE

- Bilan de parcours personnel et professionnel
- Définition du projet professionnel
- Stage de 15 jours pour valider le projet professionnel
- Atelier informatique et atelier recherche d'emploi

#### RESULTATS

- Obtention d'un CDD en qualité d'ouvrier d'entretien
- Puis, reprise de l'atelier de recherche d'emploi
- Obtention d'un CDI en qualité de Technicien Atelier Poseurs accessoires à Bretteville sur Odon 14760
- En emploi CDI avec projet de déménagement

### Madame B – 35 ans – Famille monoparentale – 1 enfant Domiciliée à Vimoutiers

- Demandeur d'emploi de longue durée
- Niveau CAP Palefrenier Soigneur
- Peu d'expériences professionnelles (CAE Insertion)

#### PARCOURS REALISE

- Bilan de parcours personnel et professionnel
- Définition du projet professionnel
- Stage de 15 jours pour valider le projet professionnel
- Atelier informatique, atelier recherche d'emploi et atelier mobilité

#### RESULTATS

- Obtention d'un emploi (agence de travail temporaire) d'agent de conditionnement d'une durée de 6 mois à Falaise

### Madame C – 48 ans – famille monoparentale – 2 enfants Domiciliée à Argentan

- Demandeur d'emploi de longue durée – Aucune mobilité géographique
- Aucun diplôme – Niveau 5<sup>ème</sup>
- Très faible expérience professionnelle

#### PARCOURS REALISE

- Bilan de parcours personnel et professionnel
- Définition du projet professionnel
- Stage de 15 jours pour valider le projet professionnel
- Atelier informatique, atelier recherche d'emploi et atelier mobilité

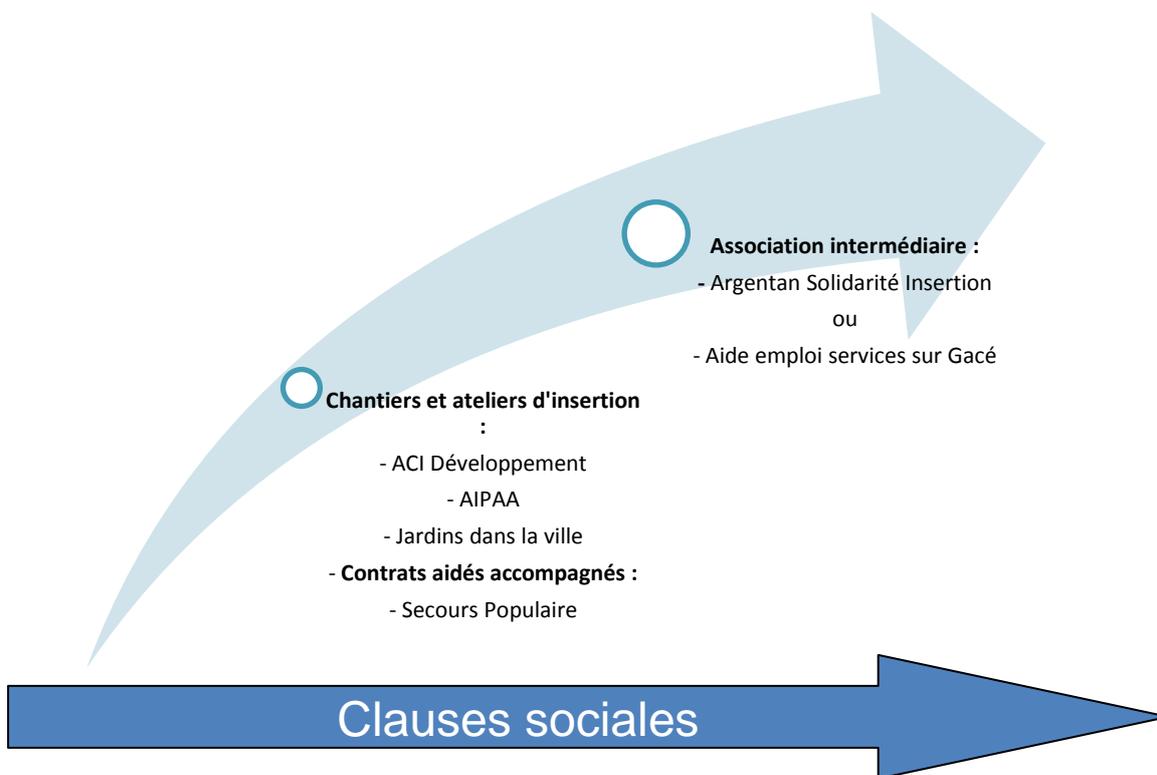
#### RESULTATS

- Obtention d'un CDD de 12 mois suite à la période de stage en qualité d'Agent de service des collectivités dans un collège. Préparation de concours

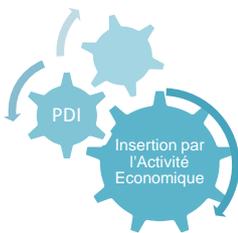
Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique propose aux personnes en insertion le retour à une activité professionnelle ainsi qu'un accompagnement individualisé avec l'objectif d'un retour à l'emploi. Le contrat de travail permet de reprendre une place dans la société et de retrouver les habitudes nécessaires à une activité. Se lever le matin pour être à l'heure, savoir se comporter au sein d'un groupe, respecter les consignes, être attentif à sa tâche. L'accompagnement individualisé proposé par la structure tient une place importante dans la réussite du parcours des personnes ; il permet à la fois de rompre l'isolement et d'aider à la résolution des difficultés d'ordre de santé, d'accès au logement et de mobilité. Il permet par ailleurs au bénéficiaire de percevoir un salaire qui, pour quelques mois, lui donne un souffle financier et lève certaines difficultés. L'accompagnement est centré sur la définition du projet professionnel pour un accès à l'emploi.

Le parcours d'insertion d'une personne nécessite parfois plusieurs étapes pour une insertion professionnelle : un emploi très encadré dans une équipe dans un premier temps peut être nécessaire, des missions en associations développent l'autonomie dans un second. Ces actions répondent chacune à un besoin inscrit dans une étape du parcours d'insertion dans l'emploi des bénéficiaires.

### LE PARCOURS AU SEIN DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE FINANCEES DANS LE CADRE DU PDI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION RSA D'ARGENTAN



Actions	Structures
Ateliers et chantiers d'insertion	ACI Développement
Ateliers et chantiers d'insertion	AIPAA
Chantier d'insertion	Jardins dans la ville
Accompagnement pour l'insertion socio professionnelle	Secours populaire
Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire	Argentan Solidarité Insertion
Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire	Association Aide Emploi Services
Chargé de mission clauses sociales	CRESCENDO



## ACI DEVELOPPEMENT

4, avenue de l'Industrie - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.39.77.16 - Fax : 02.33.36.56.05  
 infocontact.acideveloppement@wanadoo.fr

## ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

E  
v  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
5

### Taux d'utilisation

98 personnes sont entrées sur l'action en 2015 pour 30,68 équivalents temps pleins conventionnés.

Un **taux d'utilisation de 100 %** au 31 décembre 2015.

### Accompagnement des bénéficiaires

#### Périodes en immersion

Sur 48 personnes sorties en 2015, 37 salariés ont réalisé au moins une période en immersion durant leur contrat soit **77 %**.

#### Entretiens avec le conseiller en insertion

41 bénéficiaires des 48 sortis ont réalisé au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat soit **85 %**.

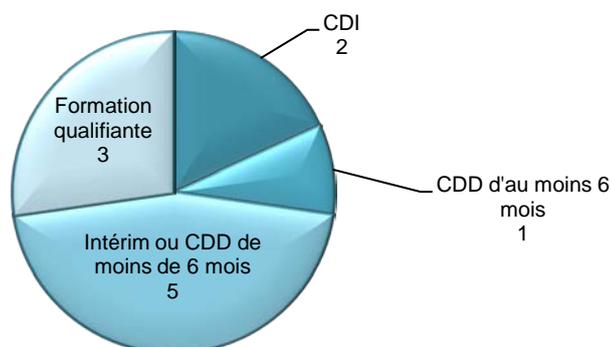
#### Démarches engagées pendant l'action



### Sorties d'action

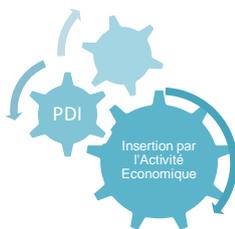
48 bénéficiaires du RSA ont terminé l'action au 30 novembre 2015  
 6 abandons en 2015

Au 30 novembre 2015, 11 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation **soit 23 % de sorties dynamiques (pour 36 % conventionnés)**.



### A noter

- 44 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 48 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 29 % des bénéficiaires résident en zones rurales.



## ACI DEVELOPPEMENT

4, avenue de l'Industrie - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.39.77.16 - Fax : 02.33.36.56.05  
infocontact.acideveloppement@wanadoo.fr

## ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

F  
i  
c  
h  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

#### 1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

#### 2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

#### 3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2016, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 41% qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique : 11 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

### Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 30,68 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA répartis sur Argentan, Vimoutiers et Gacé.

### Organisation / Déroulement

Les sites de départs en chantier seront conventionnés et dépendront des besoins locaux identifiés. Cet accompagnement devra être formalisé, pour les bénéficiaires du RSA, par des entretiens avec un conseiller en insertion a minima 2 fois par mois.

### Moyens humains et matériels

15 salariés sur le Pôle Argentan Vimoutiers Gacé.  
Des locaux adaptés, véhicules de services et matériels nécessaires aux différentes activités.

### Partenaires associés au projet

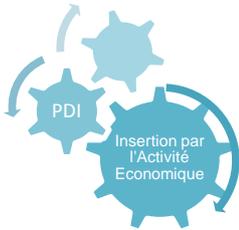
CAS / POLE EMPLOI / DIRECCTE / MISSION LOCALE / CAP EMPLOI ORNE / CCAS / CMP / SPIP / COLLECTIVITES LOCALES / MEDECINE DU TRAVAIL / IRSA ...

### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

### Perspectives 2016

- Installer du matériel informatique à disposition des salariés en insertion
- Revoir l'organisation de la structure
- Travailler sur la mixité hommes / femmes
- Améliorer les taux de sorties.



**ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION**

E  
v  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
5

**Taux d'utilisation**

21 personnes sont entrées sur l'action en 2015 pour 8,91 ETP conventionnés.  
Un **taux d'utilisation de 93 %** au 31 décembre 2015.

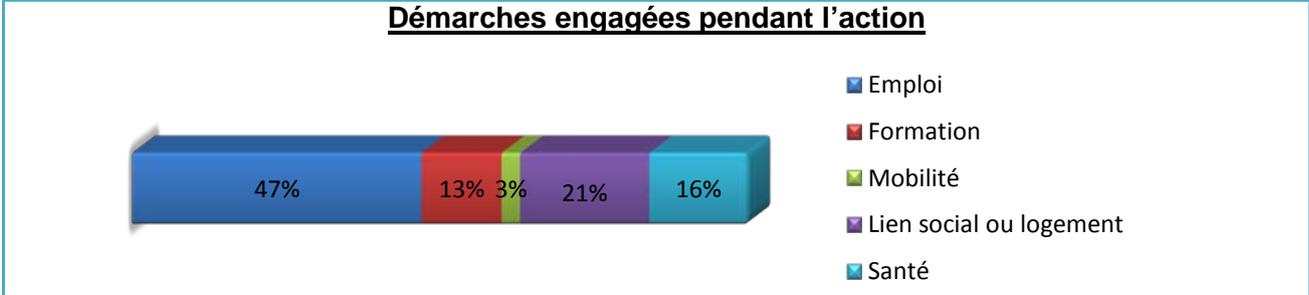
**Accompagnement des bénéficiaires**

**Périodes en immersion**

Sur 10 personnes sorties en 2015, 2 salariés ont réalisé au moins une période en immersion durant leur contrat soit **20 %**.

**Entretiens avec le conseiller en insertion**

8 bénéficiaires des 10 sortis ont réalisé au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat soit **80 %**.



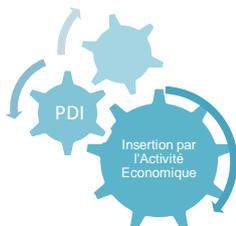
**Sorties d'action**

10 bénéficiaires du RSA ont terminé l'action au 30 novembre 2015.  
Aucun abandon en 2015.

Au 30 novembre 2015, 1 bénéficiaires du RSA est sorti vers une formation qualifiante **soit 10 % de sorties dynamiques (pour 33 % conventionnés)**.

**A noter**

- 100 % des bénéficiaires sont des hommes,
- 43 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 50 % des bénéficiaires vivent en zone rurale.



## AIPAA

Mairie 1er étage - 61160 TRUN - Tél : 02.33.67.08.34 - Fax : 02.33.67.08.34  
aipaa.trun@orange.fr

## ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

# F i c h e a c t i o n 2 0 1 6

### Objectifs de l'action

#### 1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

#### 2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

#### 3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle.

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion.

Pour l'année 2016, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 33% qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique : 11 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 11 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT : 11 %

### Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois
- 8.91 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA

### Organisation / Déroulement

L'AIPAA utilise comme supports d'activité l'environnement et le bâtiment.

L'accompagnement est formalisé par des entretiens individuels et collectifs avec un conseiller en insertion a minima 2 fois par mois.

### Moyens humains et matériels

3 encadrants chantier-atelier / 1 directrice / 1 accompagnatrice socio professionnelle / 1 assistante administrative

### Partenaires associés au projet

DIRECCTE / Pôle emploi / Conseil départemental de l'Orne / CAP emploi / Mission locale / Organismes de formation / Structures de l'insertion par l'activité économique / Collectivités locales et territoriales / Mairie de Trun / Employeurs du secteur marchand / Chantier école / Maison de l'emploi et de la formation du PAPA0 / Chargé mission ANRU / IRSA / Espace Xavier Rousseau / Maison du citoyen

### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

### Perspectives 2016

- Améliorer les taux de sorties,
- Augmenter le nombre de périodes en immersion,
- Travailler sur la mixité hommes/femmes.



## JARDINS DANS LA VILLE

1, avenue Foch - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.12.11.60 - Fax : 02.33.39.30.66  
 asijvr@wanadoo.fr

## CHANTIER D'INSERTION

E  
v  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
5

### Taux d'utilisation

15 personnes sont entrées sur l'action en 2015 pour 5,8 équivalents temps plein conventionnés.  
 Un **taux d'utilisation de 100 %** au 31 décembre 2015.

### Accompagnement des bénéficiaires

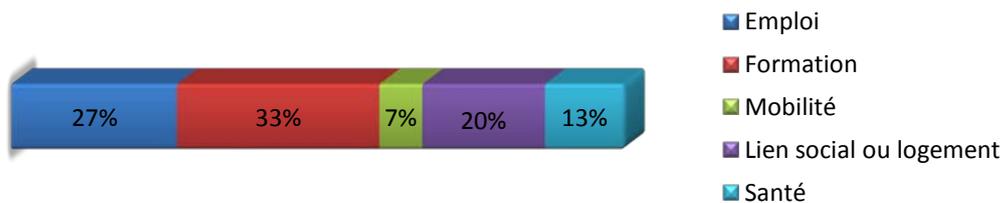
#### Périodes en immersion

Sur 7 personnes sorties en 2015, 5 salariés ont réalisé au moins une période en immersion durant leur contrat soit **71%**.

#### Entretiens avec le conseiller en insertion

6 bénéficiaires des 4 sortis ont réalisé au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat soit **86 %**.

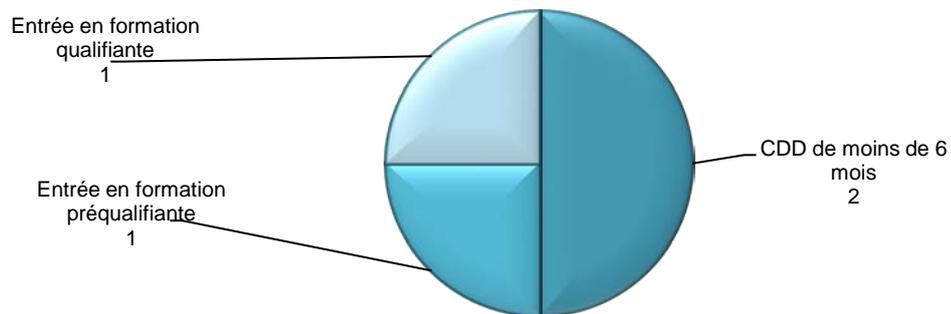
#### Démarches engagées pendant l'action



### Sorties d'action

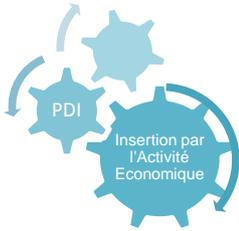
7 bénéficiaires du RSA ont terminé l'action au 30 novembre 2015  
 1 abandon en 2015

Au 30 novembre 2015, 4 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation **soit 67 % de sorties dynamiques (pour 34 % conventionnés)**



### A noter

- 7 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 40 % des bénéficiaires en CUI CAE ont moins de 36 ans.



## JARDINS DANS LA VILLE

1, avenue Foch - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.12.11.60 - Fax : 02.33.39.30.66  
 asijvr@wanadoo.fr

## CHANTIER D'INSERTION

F  
i  
c  
h  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

#### 1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

#### 2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

#### 3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle.

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion.

Pour l'année 2016, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 15 %
- Emploi de transition (CDD de - de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : 20 %

### Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 5,8 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA.

### Organisation / Déroulement

Le chantier d'insertion permet une mise en situation de travail sur le chantier culture maraîchère.

L'accompagnement est formalisé par des entretiens individuels et collectifs avec un conseiller en insertion a minima 2 fois par mois.

### Moyens humains et matériels

1 encadrant technique/ 1 conseiller en insertion professionnelle / 1 directeur.

Locaux et matériel nécessaire, 5 postes informatique.

### Partenaires associés au projet

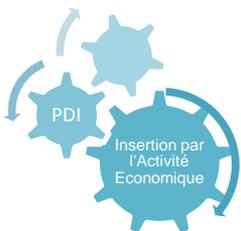
Pôle emploi, Mission locale, CAS, CCAS, ASI, Régie des quartiers, AIPAA, Epicerie sociale, Maison du citoyen, Maison des mots, université populaire du gout, SPIP, CAP Emploi, ACI Développement, AFPA, GRETA.

### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

### Perspectives 2016

- Continuer les suites de parcours en formation et en emploi,
  - Travailler sur la mixité hommes/femmes.



## EXEMPLES DE PARCOURS EN CHANTIERS D'INSERTION

E  
x  
e  
m  
p  
l  
e  
s  
  
d  
e  
  
p  
a  
r  
c  
o  
u  
r  
s

### Madame A - 36 ans – Famille monoparentale - 1 enfant CUI CAE à l'AIPAA de Trun

- Expérience à l'étranger : caissière, femme de chambre et vendeuse en grande distribution,
- Méconnaissance du bassin,
- Absence de mobilité.

PARCOURS REALISE	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAE salariée polyvalente - Contrat de 9 mois,</li> <li>• Travail du projet professionnel palefrenier soigneur et validation par le biais de deux périodes en entreprises,</li> <li>• Accompagnement autour du logement, de la mobilité et du suivi administratif et financier,</li> <li>• Accompagnement sécurisation de parcours en amont et pendant la formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée en formation CAPA soigneur équidé à la MFR.</li> </ul>

### Madame P - 22 ans – Célibataire - 1 enfant CUI CAE à ACI Développement

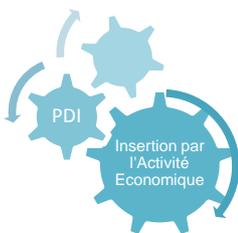
- Niveau CAP Vente,
- Vendeuse en apprentissage.

PARCOURS REALISE	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAE agent d'entretien - Contrat de 6 mois,</li> <li>• Travail du projet professionnel de magasinier et validation par le biais de deux périodes en entreprises (Toupargel, FAIO).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionnement sur la formation magasinage à l'ISF d'Argentan en juin 2015.</li> </ul>

### Monsieur G - 21 ans – Vie maritale - 1 enfant CUI CAE à Jardins dans la ville

- Niveau CAPA ouvrier paysager en 2009,
- Unique expérience salariée à l'association intermédiaire ASI : 360H sur 24 mois en entretien des espaces verts.

PARCOURS REALISE	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAE maraîcher - Contrat de 6 mois,</li> <li>• Travail du projet professionnel mécanicien agricole non validé par le biais d'une période en entreprise. (niveau trop faible),</li> <li>• Accompagnement autour de remise à niveau, mobilité, l'accès direct à l'emploi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CDD 9 mois en haras,</li> <li>• Puis CDI chez un autre employeur.</li> </ul>



**SECOURS POPULAIRE**  
 17, rue Maurice Ravel - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.67.44.90 - Fax : 02.33.39.21.07  
 marie.viel@spf61.org

**ACCOMPAGNEMENT POUR L'INSERTION  
 SOCIO-PROFESSIONNELLE**

**E  
V  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
5**

Le secours populaire est une structure conventionnée pour l'accompagnement de bénéficiaires du RSA en contrats aidés CUI CAE sur 8 postes annuels répartis ainsi :

Argentan :

- Secrétariat : 2 postes
- Aide comptable : 1 poste
- Magasinier : 1 poste
- Vendeur boutique: 1 poste

Vimoutiers :

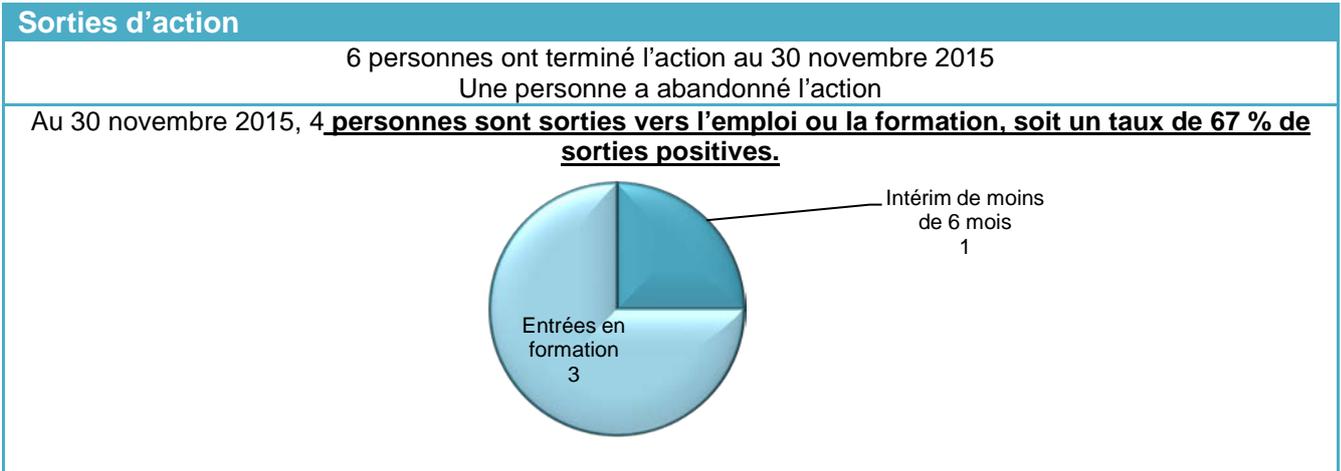
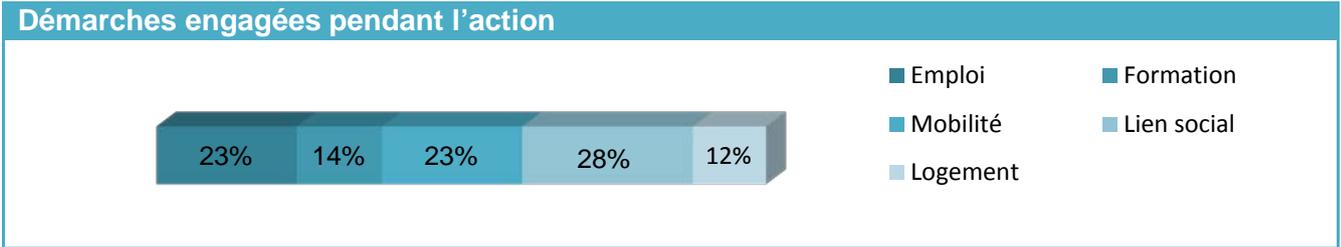
- Secrétariat : 1 poste

Flers :

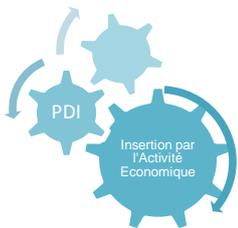
- Magasinier : 1 poste
- Secrétariat : 1 poste

**Taux d'utilisation**

15 personnes ont participé à l'action en 2015.  
 Un **taux de consommation de 98 %** au 31 décembre 2015.



- A noter**
- 53 % des bénéficiaires sont des femmes,
  - 33 % des salariés vivent en quartiers prioritaires,
  - Une intervention sur les territoires ruraux : Le Merlerault, Putanges et Vimoutiers,
  - Une implication partenariale forte.



## SECOURS POPULAIRE

17, rue Maurice Ravel - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.67.44.90 - Fax : 02.33.39.21.07  
marie.viel@spf61.org

## ACCOMPAGNEMENT POUR L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

F  
i  
c  
h  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

- Proposer une première activité professionnelle aux bénéficiaires du RSA en difficulté d'insertion,
- Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi en secteur marchand notamment par des périodes d'évaluation des compétences ou de validation de projets en entreprise, le développement de passerelles avec les secteurs professionnels, la reconnaissance d'acquisitions techniques certifiées,
- Proposer un accompagnement individualisé dans un objectif de progression du parcours de la personne, d'acquisition de compétences et de savoir être transférables en entreprise.

### Publics

8 postes de travail pour des bénéficiaires du RSA ayant besoin d'une période d'emploi en contrat aidé sur les métiers de secrétaires, aides comptables, employés libre service – vendeur en équipement de la personne, magasiniers.

### Organisation / Déroulement

L'accompagnement réalisé dans le cadre de la convention avec le Conseil départemental permet :

- Un entretien individuel et bi-hebdomadaire entre le salarié et le conseiller en insertion pour travailler sur le projet professionnel, les techniques de recherche d'emploi, la mobilité...
- Des réunions informatives sont organisées avec nos partenaires (CPAM, IRSA, microcrédit avec la Caisse d'Épargne, EDF pour la précarité énergétique ...),
- Un entretien tripartite mensuel entre le salarié, le tuteur et le conseiller en insertion permet le travail sur le savoir être et le savoir-faire à travers une fiche d'auto-évaluation liée à la fiche de poste,
- Une formation de deux jours pour chaque salarié « Connaissance du Secours Populaire » afin de connaître le fonctionnement de l'association et faciliter l'intégration. Les personnes amenées à participer aux inscriptions du public bénéficient d'une formation supplémentaire de deux fois 2 jours.

Chaque personne est encadrée sur son poste par un tuteur, responsable du service correspondant ; une fiche de poste facilite la prise de fonction.

### Moyens humains et matériels

Structure de l'association du Secours Populaire dont la secrétaire générale et un conseiller en insertion professionnelle.

### Partenaires associés au projet

Pôle emploi, CAP Emploi, Mission locale, organismes de formation, IAE, CCAS, CAS, SPIP, CIDFF, ADIL, CAF, MSA, commerces, industries, IAE... Partenaires de la santé, de l'emploi, organismes de formation, mobilité, logement...

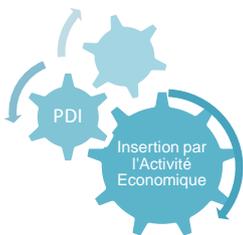
### Indicateurs d'évaluation

Le prestataire communique au Conseil départemental les éléments suivants :

- Taux de prescriptions,
- Nombre d'abandons,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires.

### Perspectives 2016

- Poursuivre le travail partenarial engagé,
- Continuer les suites de parcours en formation et en emploi,
- Continuer à développer les sites ruraux.



## SECOURS POPULAIRE

17, rue Maurice Ravel - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.67.44.90 - Fax : 02.33.39.21.07  
marie.viel@spf61.org

## ACCOMPAGNEMENT POUR L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

### Madame A – 42 ans – Famille monoparentale – 1 enfant

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Aucun diplôme – Niveau 3<sup>ème</sup>,
- Expérience réduite à de courtes missions intérim.

#### PARCOURS REALISE

- CAE agent d'entretien au secours populaire - Contrat de 6 mois,
- Mise en place d'un micro crédit social pour l'achat d'un véhicule.

#### RESULTATS

- Entrée en formation et obtention d'un titre de niveau V agent d'entretien,
- Employée actuellement comme agent d'entretien missions en CDD et intérim.

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Niveau CAP,
- Expérience réduite à des courtes missions intérim.

#### PARCOURS REALISE

- CAE gestionnaire de stock au Secours Populaire – Contrat de 6 mois,
- Travail sur le projet de magasinier,
- Passage de tests d'entrée en formation.

#### RESULTATS

- Formation compétences clé pour intégrer une formation qualifiante d'agent de messagerie,
- Gain d'autonomie : appartement autonome à Flers.

### Monsieur C – 27 ans - Célibataire

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Baccalauréat professionnel avec aménagement de parcours,
- Titulaire d'un titre professionnel employé libre service.

#### PARCOURS REALISE

- CAE aide comptable / ELS au Secours Populaire – Contrat de 6 mois,
- Acquisition de compétence d'employé libre service et de gestion des stocks,
- Développement de l'autonomie.

#### RESULTATS

- Aménagement dans un logement autonome à Argentan,
- Missions régulières d'employé libre service et caissier en grande distribution.



**ARGENTAN SOLIDARITE INSERTION**  
 1, avenue Foch - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.12.11.60 - Fax : 02.33.39.30.66  
 asijvr@wanadoo.fr

**ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES BENEFICIAIRES DU RSA  
 EN ASSOCIATION INTERMEDIAIRE**

E  
v  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
5

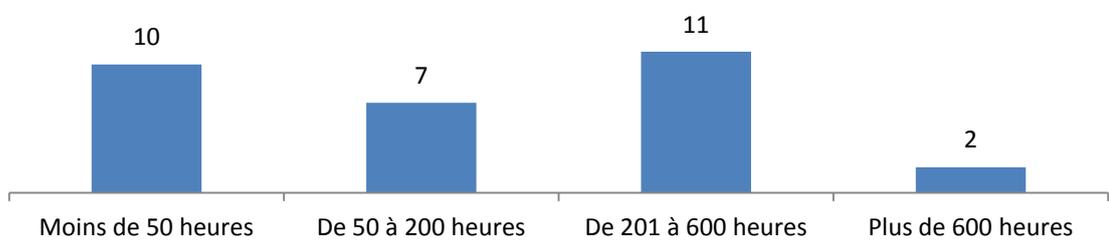
Argentan Solidarité insertion est une association intermédiaire.

Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement des publics vers l'emploi durable ou la formation. Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

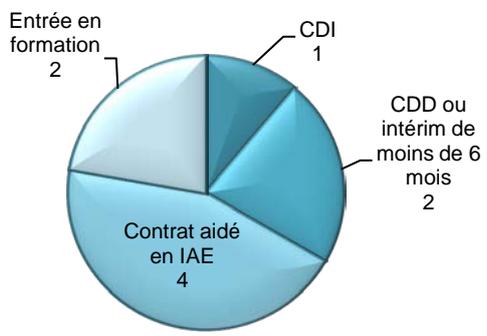
**Indicateurs d'évaluation**

30 personnes sont entrées sur l'action en 2015 pour 30 places conventionnées soit un taux de participation de 100 %,  
 Aucune personne n'a abandonné l'action en 2015.  
 9765 heures travaillées en 2015 soit **325 heures par personne en moyenne**

**Nombre d'heures travaillées sur 12 mois par bénéficiaire**



Au 30 novembre 2015, **on compte 9 sorties vers l'emploi ou la formation pour 12 sorties :**

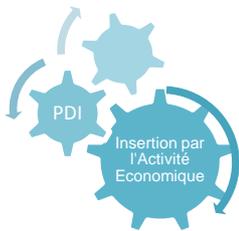


**Démarches engagées pendant l'action**



**A noter**

- 73 % des bénéficiaires sont des hommes,
- 63 % des personnes accompagnées vivent dans les quartiers prioritaires,
- Une intervention régulière sur Putanges Pont Ecrepin.



## ARGENTAN SOLIDARITE INSERTION

1, avenue Foch - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.12.11.60 - Fax : 02.33.39.30.66  
 asijvr@wanadoo.fr

### ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES BENEFICIAIRES DU RSA

F  
i  
c  
h  
e  
  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

#### Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission,
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale,
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail,
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi de Putanges-Pont-Ecrépin.

#### Publics

30 bénéficiaires du RSA accompagnés sur Argentan et Putanges Pont Ecrepin.

#### Moyens humains et matériels

- Un conseiller en insertion professionnelle,
- Moyens d'ASI,
- Mise à disposition de locaux par la municipalité de Putanges-Pont-Ecrépin avec accès téléphonique et moyens matériels.

#### Partenaires associés au projet

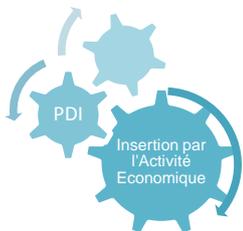
- Pôle emploi / Mission locale/ CAP Emploi/ CAS / CCAS / Maison des mots/ GRETA / AIPAA / Jardins dans la ville / Régie des quartiers d'argentan / SPIP / ACI Développement / GEIQ BTP / CEMEA / AFPA / IREO / Contrat de ville,
- Implication des particuliers en lien avec les services proposés par l'association.

#### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- Etat nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires,
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

#### Perspectives 2016

- Diminuer le nombre de personnes inscrites depuis plus de 2 ans dans la structure,
- Augmenter le nombre d'heures de mise à disposition,
- Continuer à développer le travail en partenariat.



**ASSOCIATION AIDE EMPLOI SERVICES**  
8, rue du Docteur Rouyer - 61300 L'AIGLE - Tél : 02.33.34.40.39

**ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES BENEFICIAIRES DU RSA GACE**

E  
V  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
5

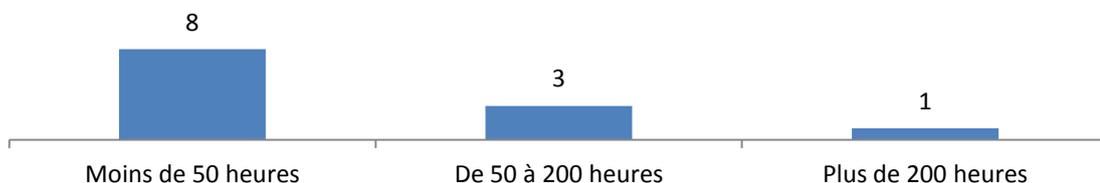
L'association aide emploi services est une association intermédiaire qui intervient à L'Aigle et à Gacé. L'évaluation ci-dessous porte sur les personnes accompagnées à Gacé uniquement.

Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement des publics vers l'emploi durable ou la formation. Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

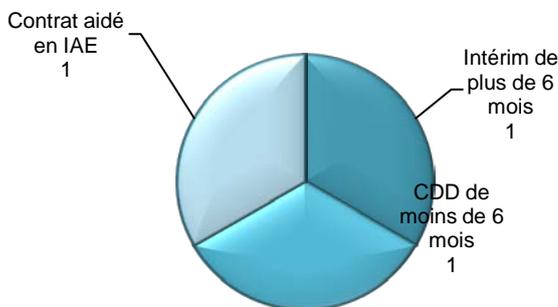
**Indicateurs d'évaluation**

12 personnes accompagnées en 2015  
Trois personnes ont abandonné l'action en 2015.  
Sur Gacé, 673 heures ont été travaillées soit 56 heures par personne.

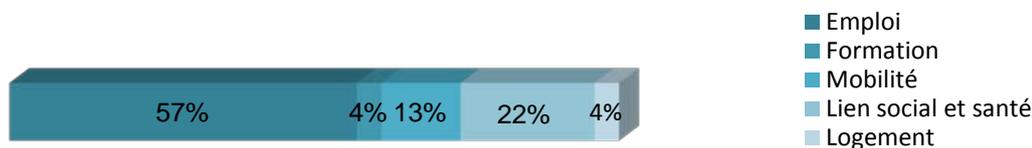
**Nombre d'heures travaillées par bénéficiaire**



Au 30 novembre 2015, **on compte 3 sorties vers l'emploi ou la formation :**

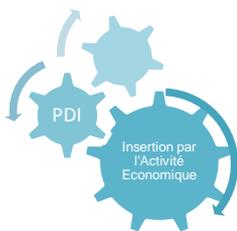


**Démarches engagées pendant l'action**



**A noter**

- 58 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 67 % des bénéficiaires ont moins de 35 ans,
- 67 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant.



## ASSOCIATION AIDE EMPLOI SERVICES

8, rue du Docteur Rouyer - 61300 L'AIGLE - Tél : 02.33.34.40.39

### ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES BENEFICIAIRES DU RSA

**F**  
**i**  
**c**  
**h**  
**e**  
**a**  
**c**  
**t**  
**i**  
**o**  
**n**  
**2**  
**0**  
**1**  
**6**

#### Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission,
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale,
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi

#### Publics

Bénéficiaires du RSA de L'Aigle et de Gacé

#### Organisation / Déroulement

- Les accompagnements sont prévus sur une durée de 6 mois renouvelables.
- Elaboration d'un projet professionnel, techniques de recherche d'emploi et de formation,
  - Repérage et prise de conscience des capacités et freins à l'emploi à partir des missions de travail, travail sur les freins,
  - Bilan des compétences techniques et comportementales.
  - Travail sur la mobilité : travail sur les freins, recherche d'un moyen de transport, réservation d'une mobylette auprès du Parc cyclo...
  - Evaluation et prise de conscience des difficultés de santé en lien avec le travail, accompagnement dans une démarche de soins, orientation vers les structures
  - Réflexion sur une organisation personnelle compatible avec la reprise d'une activité

#### Moyens humains et matériels

Un directeur, 2 salariés en accueil et mises à disposition, un conseiller en insertion professionnelle et une conseillère en économie sociale et familiale, locaux d'AAES à L'Aigle et à Gacé et moyens matériels d'AAES.

#### Partenaires associés au projet

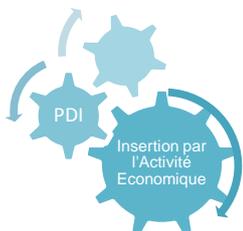
Pôle Emploi, CAS, Cap emploi – GRETA, Mission Locale, UFCV, ACI développement, ANDES, Etincelle, CODES 61, IPSOS, INFREP, VIA Formation - CIAS de L'Aigle, Ados 61, CDC du secteur, UNA, ADMR...

#### Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- Etat nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires,
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

#### Perspectives 2016

- Augmenter le nombre moyen d'heures de mises à disposition,
- Continuer à développer l'activité sur Gacé,
- Développer les relations commerciales et partenariales avec les entreprises,
- Développer le travail en partenariat autour des parcours des personnes, en particulier avec les référents sociaux.



# EXEMPLES DE PARCOURS EN ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES

E  
x  
e  
m  
p  
l  
e  
s  
d  
e  
p  
a  
r  
c  
o  
u  
r  
s

## Monsieur A – 43 ans – Célibataire sans enfant

- CAP cuisine collective datant de plus de 20 ans

PARCOURS REALISE	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en situation de travail 3 semaines dans le cadre des clauses sociales - Des absences dès la deuxième semaine,</li> <li>• Missions de mise à disposition pour la ville d'Argentan, la minoterie et pour un particulier,</li> <li>• Utilisation des services de la plate forme mobilité pour l'accès aux missions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamisation de la personne,</li> <li>• CDD temps partiel pour un poste d'agent d'entretien des locaux.</li> </ul>

## Madame B – 22 ans – Vie maritale – 1 enfant

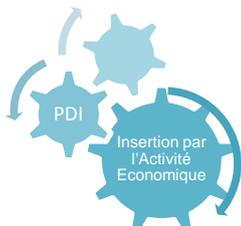
- Titulaire d'un baccalauréat professionnel service en milieu rural,
- Inscrite à la Mission locale.

PARCOURS REALISE	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• A réalisé des missions de travail dans différents secteurs : agent de service, agent d'entretien de locaux, et soutien à domicile chez des particuliers,</li> <li>• Travail des techniques de recherche d'emploi,</li> <li>• Proposition d'offres d'emploi,</li> <li>• Positionnement sur un poste à l'ADMR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature d'un CDD temps partiel, puis d'un CDI avec l'ADMR.</li> </ul>

## Monsieur C – 34 ans – Marié - 2 enfants

- Personne illettrée,
- Non sédentaire,
- A réalisé un contrat aidé en chantier d'insertion.

PARCOURS REALISE	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Missions de manutentionnaire et jardinier en espaces verts,</li> <li>• Travail des techniques de recherche d'emploi, proposition d'offres d'emploi.</li> <li>• Refus systématique de formations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche d'une maison en vue de la sédentarisation.</li> </ul>



## CRESCENDO

Les jardins de l'orangerie - 25 rue Jules Gévelot - 61100 FLERS - Tel: 06.74.99.88.60  
clausesociale.crescendo@gmail.com

## CHARGE DE MISSION CLAUSES SOCIALES

**E** La clause sociale est une disposition légale relative à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

**V** Les clauses sociales permettent d'offrir une opportunité d'accès à l'emploi à ces personnes situées sur le territoire, via les marchés publics.

**a** Un chargé de mission était à la disposition des différents acteurs concernés par la mise en œuvre des clauses sociales pour animer le dispositif dans le département de l'Orne jusqu'au 31 décembre 2015.

### **u** Indicateurs d'évaluation

En 2015, 24 personnes ont travaillé par le biais des clauses sociales dont 3 personnes sur le territoire de la commission d'Argentan.

**2705 heures de travail réalisées sur le territoire de la commission RSA d'Argentan en 2015**

#### **Suites de parcours :**

Sur les 3 personnes ayant travaillé sur ces chantiers :

- 2 personnes sont en intérim,
- 1 personne est toujours employée sur le chantier.

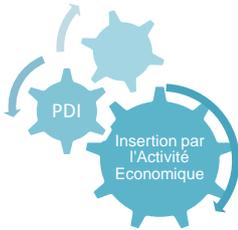
### **2** **0** **A noter**

On constate une baisse des heures d'insertion en 2015. En effet, sur le territoire d'Argentan, on passe de 8097 heures à 2705 heures.

Cette diminution est constatée sur l'ensemble du territoire ornais ; 17 256 heures en 2014 et 9 620 heures en 2015.

**1**

**5**



## CRESCENDO

Les jardins de l'orangerie - 25 rue Jules Gévelot - 61100 FLERS - Tel: 06.74.99.88.60  
clausesociale.crescendo@gmail.com

### CHARGE DE MISSION CLAUSES SOCIALES

F  
i  
c  
h  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
5

#### Objectifs de l'action

- Présenter, sensibiliser et inciter les donneurs d'ordre à intégrer des clauses sociales dans le cahier des charges des marchés publics,
- Offrir une opportunité d'accès à l'emploi à des personnes qui en sont éloignées.

#### Publics

Les publics donnés par l'article L. 5132-1 du code du travail relatif aux structures de l'insertion par l'activité Économique: " l'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrat de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accompagnement." Soit :

- les demandeurs d'emploi de longue durée (plus de 12 mois d'inscription au chômage);
- les allocataires du RSA (en recherche d'emploi) ou leurs ayants droits ;
- les publics reconnus travailleurs handicapés au sens de l'article L 5212-13 du code du travail, fixant la liste des bénéficiaires de l'obligation de l'emploi ;
- les bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), de l'Allocation d'Insertion (AI), de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation d'Invalidité ;
- les jeunes de niveau infra 5 c'est à dire de niveau inférieur au CAP/BEP ;
- les personnes prises en charge dans le dispositif IAE (Insertion par l'Activité Économique) c'est à dire les personnes mises à disposition par une Association Intermédiaire (AI) ou par une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), ainsi que des salariés d'une Entreprise d'Insertion (EI), d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) ou encore des régies agréées ainsi que les personnes prises en charge dans les dispositifs particuliers, par exemple "défense 2ème chance" ;
- les personnes employées dans les GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) et dans les Associations poursuivant le même objectif.

#### Organisation / Déroulement

- Etudier avec le maître d'œuvre le choix des lots pouvant intégrer une clause sociale,
- Aider le service des marchés dans la rédaction des clauses sociales,
- Proposer des candidatures aux entreprises en partenariat avec les SIAE et le SPE,
- Effectuer le suivi des clauses sociales.

#### Moyens humains et matériels

Un chargé de mission de développement des clauses sociales, des locaux mis à disposition par Crescendo.

#### Partenaires associés au projet

Le service public de l'emploi, le Conseil départemental de l'Orne, l'UT 61, les SIAE, le GEIQ BTP.

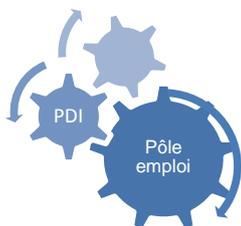
#### Indicateurs d'évaluation

Le nombre d'heures de travail effectuées, le tableau de bord de suivi des clauses sociales, le Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique.

#### Perspectives 2016

- Au 1<sup>er</sup> décembre 2015, il restait plus de 24 000 heures d'insertion à réaliser sur l'ensemble des marchés ornaï, s,
- CRESCENDO n'a pas demandé de subvention au Département pour l'année 2016, un travail est engagé par l'Etat pour envisager un maintien de l'accompagnement des collectivités pour l'intégration de clauses sociales dans leurs marchés.





## POLE EMPLOI - DIRECTION TERRITORIALE DE L'ORNE

8, rue des Poulies - BP 290 - 61008 Alençon cedex - Tél : 02.33.82.66.91 - Fax : 02.33.82.66.95

### CHARGE DE MISSION RSA

F  
i  
c  
h  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
6

#### Objectifs de l'action

- Assurer, en articulation avec les agences Pôle emploi et le Service de la Cohésion sociale du Conseil départemental de l'Orne, l'interface technique entre les 2 institutions.
- Le chargé de projet interviendra en direction des professionnels du Conseil départemental et des directeurs, conseillers Pôle emploi.

#### Organisation / Déroulement

##### 1/ Présence en pré-commission RSA et liens avec la commission RSA

- Instruction de l'ordre du jour et vérification de la situation de chaque bénéficiaire au regard de Pôle emploi,
- Transmettre le listing annoté au directeur de l'agence locale, présent en commission RSA,
- Appui au C.D et faciliter les liens avec les agences locales pour le traitement des dossiers individuels.

##### 2/ Gestion et animation des Comités Techniques des Orientations Professionnelles (CTOP)

- Partager le regard entre Pôle emploi et le Conseil Départemental sur les parcours des bénéficiaires RSA en orientation professionnelle,
- Examiner de manière conjointe les situations suivantes :
  - celles pouvant conduire à des sanctions pour défaut d'insertion,
  - celles des demandes de réorientations (de l'emploi vers le social ou du social vers l'emploi),
  - celles faisant l'objet d'une saisine du correspondant social,
  - celles susceptibles d'être à l'origine d'indus,
- Optimiser et faciliter le positionnement sur les actions d'insertion du Conseil départemental,
- Mettre à jour les fichiers Pôle emploi en inscrivant les orientations décidées par le C.D,
- Suivre une cohorte de BRSA,
- Mettre en place une base de donnée permettant de suivre l'ensemble des situations abordées.

##### 3/ Prévention des indus et lutte contre la fraude

- Vérifier l'existence de droit ARE et communiquer les résultats au à la Cellule Contentieux et maîtrise des risques (CMR) pour les dossiers alertes tel que les démissions, fin d'activité salariée sans démission et suspension d'indemnisation Pôle emploi,
- Apporter son concours et appui technique aux agents du BDA.

##### 4/ Animation au sein des agences

- Mettre en place une animation pour former les conseillers à l'emploi, faciliter la circulation de l'information et l'appropriation du dispositif RSA par les agences de Pôle emploi.

#### Moyens humains et matériels

- 1 conseiller Pôle emploi,
- Ordinateur portable.

#### Indicateurs d'évaluation

- Tableau de suivi : Nombre de dossiers étudiés en CTOP (radiations, cessation d'inscription, non orientés),  
Nombre de dossiers envoyés au CMR,  
Nombre d'orientations réalisées et saisies,  
Nombre de retours de BRSA orientés professionnels et non inscrits après un mois
- Suivi d'une cohorte de 20 bénéficiaires par circonscription.

#### Perspectives 2016

- Valorisation de l'activité et notamment les orientations proposées, les alertes au CMR, les mises en demeure, les réductions suspension, les fins de droits ARE, le positionnement sur les actions de Pôle emploi et du PDI...,
- Mise à jour de l'orientation des bénéficiaires du RSA dans le logiciel de Pôle emploi à partir de la base de données du CD61 disponible en consultation au service de la cohésion sociale.

## 2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE

Structures	Actions
L'Etape	Plate forme mobilité
L'Etape	L'action de préparation au permis B
L'Etape	Le Proxibus



## L'ETAPE MOBILITE

22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89  
 jean-yves.patry@letape-emploi.fr

## PLATEFORME MOBILITE POUR UN PUBLIC EN VOIE D'INSERTION SOCIALE ET/OU PROFESSIONNELLE

E  
V  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
5

En territoire rural, les distances sont souvent dissuasives et lorsqu'il s'agit de répondre à un besoin urgent notamment en matière de recherche d'emploi, les personnes ont des difficultés à organiser leurs déplacements.

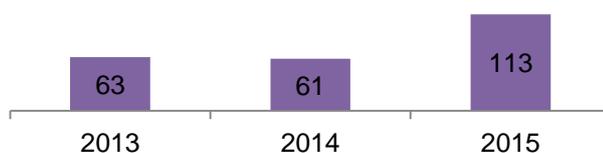
La plateforme locale d'aide à la mobilité est l'une des réponses sur la commission RSA d'Argentan pour favoriser la mobilité. Elle a été créée en 2011 et centralise les informations, les offres et les demandes en matière de mobilité.

### Indicateurs d'évaluation

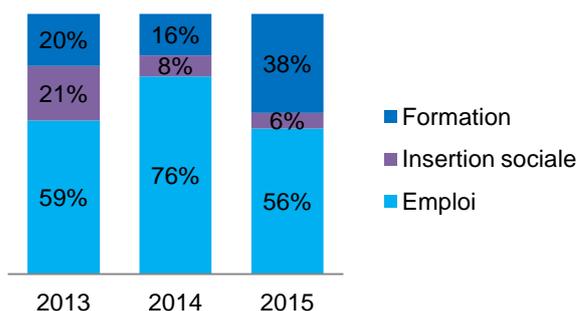
231 personnes accueillies en 2015 dont 113 bénéficiaires du RSA

L'évaluation ci-dessous concerne exclusivement les bénéficiaires du RSA

#### Nombre de personnes bénéficiaires du RSA renseignées au 30 novembre 2015



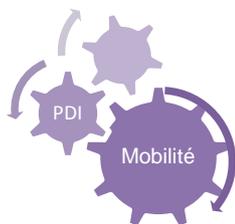
#### Objectifs du bénéficiaire lors de la demande



- 788 jours de location de cyclomoteurs et voitures pour 12 prêts soit une durée moyenne de 65 jours par prêt,
- Mise en œuvre de plusieurs actions collectives à Gacé, Rânes et Ecouché avec les travailleurs sociaux du Département.

### A noter

- 51 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 85 % des bénéficiaires ont moins de 46 ans,
- 59 % des bénéficiaires vivent en zone urbaine,
- Le service de location de deux roues est réactif,
- Interventions sur les dispositifs Garantie jeune, REUSSIR, ...



## L'ETAPE MOBILITE

22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89  
jean-yves.patry@letape-emploi.fr

## PLATEFORME MOBILITE

F  
i  
c  
h  
e  
  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

- Proposer un lieu ressource sur le territoire en matière de mobilité,
- Proposer des réponses aux problématiques des publics et intervenir en appui aux référents, associations, collectivités qui les accompagnent :
  - Location de véhicules,
  - Ateliers mobilité,
  - Mise en réseau des acteurs et promotion des moyens de mobilité existant sur le territoire,
- Assurer un rôle de veille autour des besoins en matière de mobilité.

### Publics

Tous publics en difficulté d'insertion.

### Organisation / Déroulement

Une plateforme mobilité est un lieu qui centralise les informations, les offres et les demandes en terme de mobilité :

1. Un diagnostic mobilité et des parcours individuels de mobilité,
2. Un centre ressource dédié à la mobilité, adjoint d'un service de covoiturage,
3. Un service de location de deux-roues et voitures et point relais pour les prêts de scooters en partenariat avec l'Atelier mob pour le public jeune et sur prescription de la Mission Locale,
4. Les animations et la communication autour de la mobilité.

### Moyens humains et matériels

Locaux en centre ville d'Argentan : accueil physique du lundi au vendredi / Mise à disposition de documentation, de bornes internet, téléphone, fax et photocopieur / Flotte de 8 scooters, 2 vélos électriques et 2 voitures.

### Partenaires associés au projet

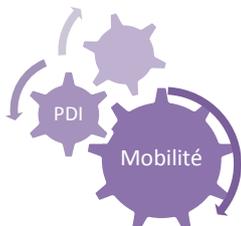
Mission locale, Atelier Mob, MEF, CIDFF, SIAE, Maison des Mots, Pôle emploi, CAS, CCAS, Centre social... Participation des habitants lors des animations libres, ouvertes à tout public.

### Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA accueillis sur la plateforme et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

### Perspectives 2016

- Renforcer la communication et l'accès au service par les bénéficiaires,
- Poursuivre la mise en place d'actions collectives avec les travailleurs sociaux,
- Développer le nombre de véhicules en location afin de pouvoir répondre à la demande (7 demandes non abouties faute de véhicule en 2015).



**L'ETAPE MOBILITE**  
 22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89  
 jean-yves.patry@letape-emploi.fr

**ACTION D'ACCOMPAGNEMENT A L'ACCES AU PERMIS DE CONDUIRE**

**E  
V  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
5**

Sur les territoires ruraux, le permis reste un passeport indispensable vers l'insertion professionnelle. En effet, il favorise l'autonomie de la personne et lui permet ainsi d'accéder à la formation et à l'emploi.

L'action de préparation au permis de conduire financée par le Programme Départemental d'Insertion est complémentaire aux offres de service des auto-écoles classiques. En effet, elle est adaptée à un public de faible niveau de formation, en difficulté d'apprentissage, manquant d'autonomie et de confiance en soi. L'organisme assure un accompagnement, veille aux difficultés périphériques des bénéficiaires et sollicite régulièrement le référent social afin notamment de rendre la personne disponible pour son apprentissage et optimiser sa réussite.

**Indicateurs d'évaluation**

**Taux de participation au 30 novembre 2015**

23 bénéficiaires sont entrés pour 22 places soit un taux de participation de 105 %  
 L'évaluation porte sur les 11 personnes ayant terminé l'action, la deuxième session n'étant pas terminée au 31 décembre 2015.

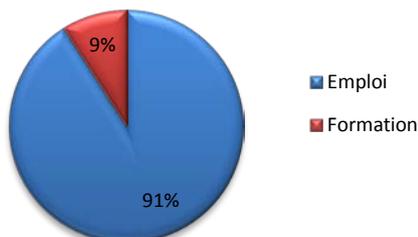
**Formation au code**

Sur les 11 personnes ont fait l'intégralité de la formation, 11 personnes ont obtenu leur code soit **100 % de réussite au code.**

**Formation à la conduite**

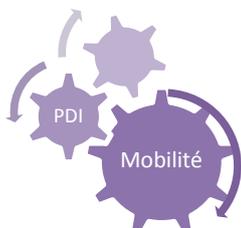
Sur les 11 personnes ayant obtenu le code, 10 personnes ont obtenu le permis soit un **taux de réussite de 91 %.**

**Objectifs des bénéficiaires lors du positionnement sur l'action**



Les objectifs de l'action se situent sur le champ de l'insertion professionnelle. En effet, pour accéder à un emploi, le permis est le premier « diplôme » nécessaire lorsque l'on réside sur un territoire très rural.

91 % des bénéficiaires avaient pour objectif l'emploi direct.



## L'ETAPE MOBILITE

22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89

jean-yves.patry@letape-emploi.fr

### ACTION D'ACCOMPAGNEMENT A L'ACCES AU PERMIS DE CONDUIRE

F  
i  
c  
h  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

#### Objectifs de l'action

- Obtenir le permis de conduire grâce à une pédagogie adaptée,
- Réduire les freins d'accès à l'emploi en favorisant la mobilité physique et psychologique des personnes.

#### Publics

Sur le parcours complet de formation au permis B : 22 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion dont l'absence de permis B constitue un obstacle à la concrétisation du projet d'insertion.

Sur les heures complémentaires :

- Les personnes ayant besoin d'heures complémentaires pour passer leur permis de conduire,
- Les personnes qui ont le permis de conduire mais qui ont besoin d'heures de remise à niveau car elles n'ont pas conduit depuis longtemps.

#### Organisation / Déroulement

##### **Parcours complets de formation au permis B :**

**Phase 1** : Vérification de la capacité et des pré-requis à l'aide d'entretiens individuels, de tests de positionnement, d'une évaluation des compétences mobilité et d'une évaluation de conduite

**Phase 2** : Apprentissage du code de la route pendant 7 à 8 semaines sur 4 jours : 125 h de code et 25 h d'ateliers

**Phase 3** : Apprentissage de la conduite : 2 à 3 heures par semaine et au total 35 h de conduite par stagiaire.

La coordination des parcours est réalisée en lien avec le référent avec des entretiens individualisés en cas de besoin.

*250 euros de participation seront demandés aux bénéficiaires.*

##### **Heures complémentaires :**

64 h complémentaires seront disponibles à titre expérimental en 2016.

*7 euros de participation seront demandés aux bénéficiaires pour chaque heure complémentaire.*

#### Moyens humains et matériels

- Un moniteur auto école, une conseillère en mobilité et une chargée de développement,
- Véhicule auto école et un local équipé du matériel pour le code à Argentan.

#### Partenaires associés au projet

Référents R.S A, travailleurs sociaux, Pôle emploi, associations, insertion par l'activité économique...

#### Indicateurs d'évaluation

##### **Parcours complets :**

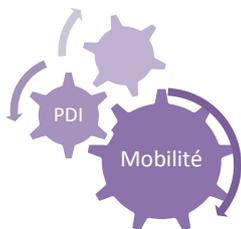
- Nombre d'entrées effectives,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de conduite et de code réalisées,
- Nombre de présentations au code et au permis B,
- Taux de réussite au code et au permis B.

##### **Heures complémentaires :**

- Nombre de bénéficiaires,
- Nombre d'heures réalisées.

#### Perspectives 2016

- Travailler sur les entrées pour veiller à intégrer des personnes dans le cadre de leur projet professionnel,
- Expérimentation des heures complémentaires.



## L'ETAPE MOBILITE

22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89  
 jean-yves.patry@letape-emploi.fr

### ACTION D'ACCOMPAGNEMENT A L'ACCES AU PERMIS DE CONDUIRE

E  
x  
e  
m  
p  
l  
e  
s  
  
d  
e  
p  
a  
r  
c  
o  
u  
r  
s

#### Monsieur A – 35 ans – en couple avec enfant

- Code : obtenu au premier passage,
- Conduite : 44 heures de conduite – 3 passages avant obtention du permis.

##### PARCOURS AVANT L'OBTENTION DU PERMIS

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Diplômes : CAP et BEP vente + niveau bac pro commerce,
- CDD en agroalimentaire + intérim en poissonnerie en région parisienne.

##### PARCOURS SUITE A L'OBTENTION DU PERMIS

- CDI aide de cuisine.

#### Monsieur B – 24 ans – Célibataire

- Code : obtenu au premier passage,
- Conduite : 27 heures de conduite – Obtention du permis au 1er passage.

##### PARCOURS AVANT L'OBTENTION DU PERMIS

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Niveau CAP Maçonnerie,
- Aucune expérience professionnelle.

##### PARCOURS SUITE A L'OBTENTION DU PERMIS

- Formation en peinture,
- CDD puis CDI peintre en bâtiment.

#### Madame C - 27 ans – Mère isolée 1 enfant

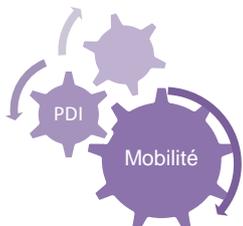
- Code : obtenu au premier passage,
- Conduite : 37 heures de conduite – 2 passages avant obtention du permis.

##### PARCOURS AVANT L'OBTENTION DU PERMIS

- Demandeur d'emploi de longue durée,
- Niveau CAP vente,
- Expérience réduite à des stages.

##### PARCOURS SUITE A L'OBTENTION DU PERMIS

- Formation ESPOIR,
- CDD d'un an en qualité d'employée en collectivité.



**L'ETAPE MOBILITE**  
 22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89  
 jean-yves.patry@letape-emploi.fr

**PROXIBUS**

**E  
V  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
2  
0  
1  
5**

Les personnes en difficulté d'insertion accèdent plus difficilement que les autres publics aux différentes actions autour de la santé, de la culture, .... Sur les territoires ruraux et dans les quartiers prioritaires, une solution consiste à aller rencontrer ce public sur son lieu de vie, au moins dans un premier temps.

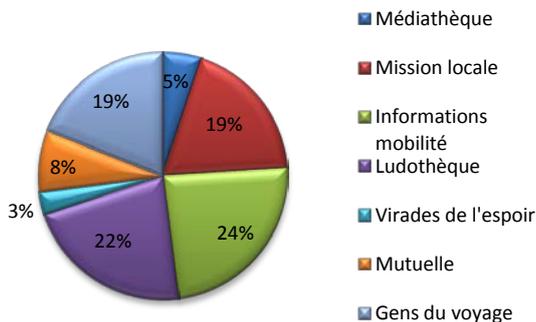
Ainsi, pour réduire les inégalités d'accès aux services et prestations en permettant aux partenaires de se rapprocher des publics, le PROXIBUS est mis à disposition des structures intervenant sur le département.

Le Proxibus est un véhicule adapté pour les actions d'animation ou de prévention sur des thèmes tels que la santé, l'égalité, la culture, l'emploi, la mobilité, le sport, la lecture ...

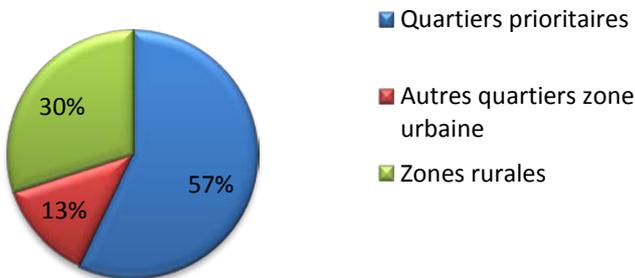
Aménagé en bureau avec un point d'eau, un espace d'affichage, un de diffusion d'information et un auvent, le Proxibus s'adapte aux besoins : bureau pour des entretiens individuels, centre de dépistage, atelier pour 5 à 6 personnes...

**Indicateurs d'évaluation**

**Les utilisations en 2015**

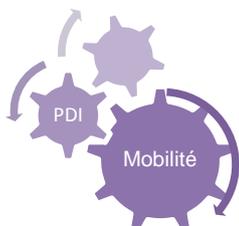


**Lieux de résidence des publics accueillis**



**A noter**

- 38 actions mises en place,
- 902 personnes accueillies et renseignées,
- 13 nouvelles structures prospectées,
- Au 30 novembre 2015, un taux d'utilisation de 27 %.



## L'ETAPE MOBILITE

22, avenue de la 2ème DB - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.33.64.47.89  
jean-yves.patry@letape-emploi.fr

## PROXIBUS

# F i c h e a c t i o n 2 0 1 5

### Objectifs de l'action

- Développer et animer le partenariat autour du Proxibus,
- Veiller à ce que le Proxibus soit utilisé 50 % du temps au minimum,
- Prospecter les structures intervenant sur les champs de l'action sociale, la santé et de l'insertion afin de développer l'utilisation du Proxibus pour des actions correspondant aux besoins de la population en difficulté d'insertion,
- Veiller à ce que le Proxibus permette un meilleur accès des publics aux services et notamment des publics en quartiers prioritaires ou en zone urbaine,
- Veiller au bon état de fonctionnement et à l'entretien du Proxibus,
- Identifier les publics utilisateurs.

### Publics

Tous publics relevant des actions proposées par les différentes structures

### Organisation / Déroulement

La programmation est établie au trimestre, validée maximum à m-1 pour pouvoir ensuite imprimer et diffuser le calendrier auprès des partenaires et du public.

Un travail de rencontre individuelle des principaux partenaires, pour une présentation et un premier repérage des besoins et attentes, se fait en continu afin de développer et/ou renouveler les projets, les actions et les partenariats.

Les axes d'intervention sont en priorité l'accès à la santé, à l'emploi, à l'égalité, à la mobilité et à la culture. Ces axes ne sont pas exhaustifs.

Les conditions d'utilisation du Proxibus ont été retravaillées et validées par le comité de programmation, notamment en ce qui concerne la tarification : 0,35 €/ kilomètre / 2 €/ jour supplémentaire pour tout emprunt supérieur à 1 journée.

### Moyens humains et matériels

Le personnel assurant l'animation, la coordination, le secrétariat et l'entretien / Le véhicule et les aménagements annexes pour travailler en extérieur et matériels spécifiques : mobilier, matériels informatiques et périphériques, téléviseur, rétroprojecteur, grilles d'exposition, lien internet, plaquettes d'information, groupe électrogène pour plus d'autonomie au véhicule dans certaines communes rurales.

### Partenaires associés au projet

L'ensemble du groupe local mobilité porté par le Conseil départemental 61 / Municipalités, CDC de la zone considérée, PSS, PMI, PAPAO, CUCS, MEF PAPAO, AFB, Mission Locale, CIDFF, Maison des Mots, médiathèque CDC Argentan, MDC, EXR, ACASEV 61, la Maison de la sécurité routière, ARDES, IRSA, CRAM, Solid'air, Association diabétiques de l'Orne, médecins généralistes, CODES, association vaincre la mucoviscidose.

### Indicateurs d'évaluation

- Nombre de jours d'utilisation du Proxibus,
- Structures utilisatrices, actions proposées et lieux,
- Nombre de personnes bénéficiaires des actions dont RSA,
- Typologie des publics dont lieu de résidence,
- Nombre de structures prospectées,
- Nature des actions menées pour l'animation du partenariat autour de l'outil.

### Perspectives 2016

Aucune demande de subvention pour 2016

Action	Structure
Référent social RSA	CCAS d'Argentan
Référent social RSA	CCAS de Vimoutiers
Valoriser son image professionnelle	VIA Formation
Le budget et l'alimentation	VIA Formation
Plateforme mobilisation insertion	CEMEA
Primo insertion sociale	VIA Formation
Contrat de ville – Education parentalité	
Contrat de ville – Participation des habitants	

Une convention référent RSA était effective sur le territoire de commission RSA d'Argentan en 2015 avec les Centres Communaux d'Action Sociale d'Argentan et de Vimoutiers.

Dans le cadre de cette convention, chaque CCAS nomme un ou plusieurs référents, qui doivent être travailleurs sociaux ou des professionnels expérimentés, pour accompagner les allocataires du RSA ou conjoints et transmet au Conseil départemental le nom du référent désigné pour chaque bénéficiaire.

Le référent RSA est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire, il est garant de son parcours d'insertion en lien avec les partenaires. Pour ce faire, ses missions sont déclinées ainsi :

- Evaluer la situation globale du bénéficiaire,
- Définir avec le bénéficiaire son projet d'insertion,
- Formaliser les étapes de sa mise en œuvre,
- Identifier les moyens et mobiliser les partenaires,
- Elaborer le contrat d'engagement réciproque avec le bénéficiaire,
- Accompagner le bénéficiaire dans la réalisation du contrat d'engagement réciproque validé,
- Coordonner la mise en œuvre des différents aspects du contrat d'engagement réciproque,
- Développer des relais actifs avec les partenaires du dispositif,
- Veiller au respect des échéances des contrats successifs,
- Effectuer les renouvellements de contrats d'insertion sur la base du bilan du précédent contrat, de la situation au moment du renouvellement et des objectifs et moyens du contrat à venir,
- Alerter sur l'existence d'entraves à l'exécution du contrat d'engagement réciproque,
- Participer aux entretiens de suivis des bénéficiaires du RSA à l'entrée sur une action du programme local d'insertion, à mi-parcours et en fin d'action.

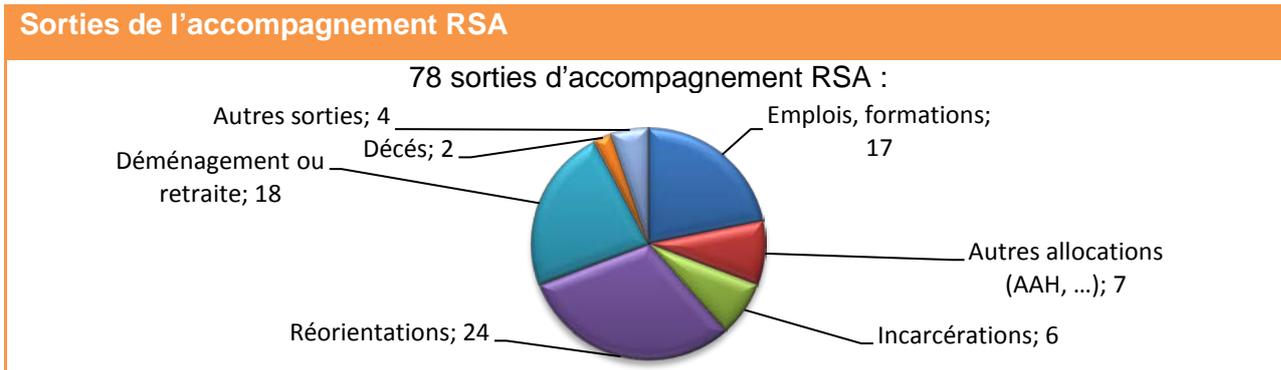
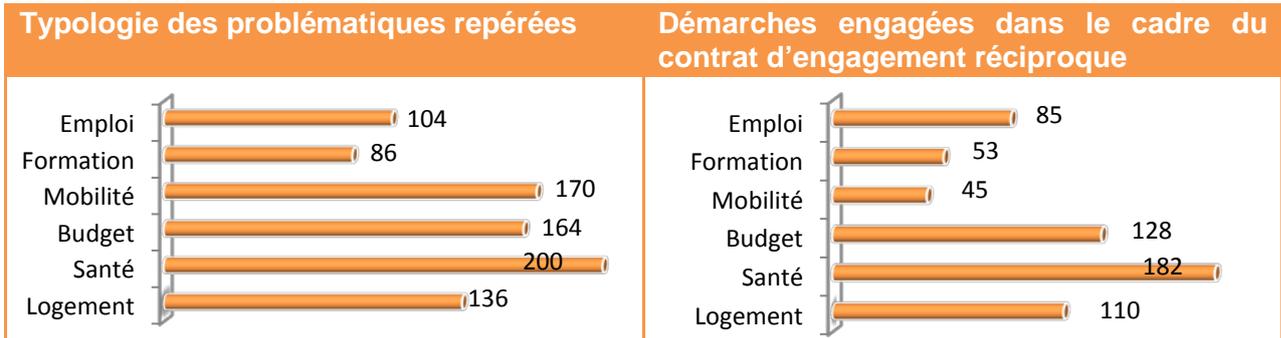
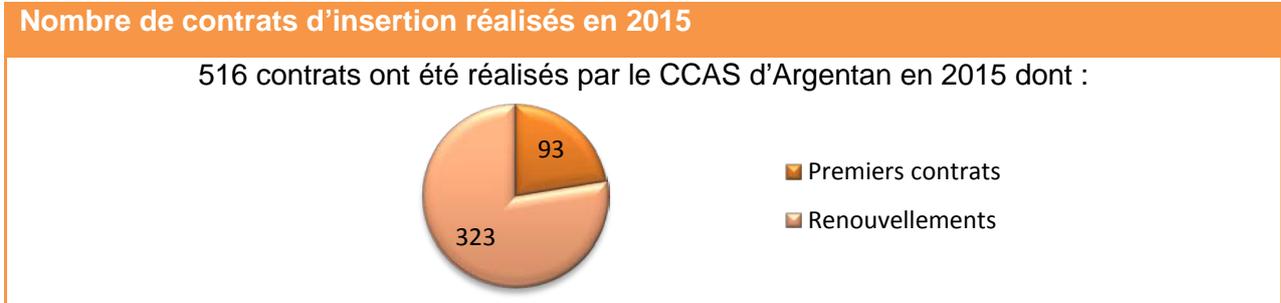
Par ailleurs, les CCAS conventionnés participent :

- A la mise en œuvre des objectifs stratégiques du programme départemental d'insertion et aux instances du programme local d'insertion et de cohésion sociale,
- Aux commissions RSA.



**A  
C  
C  
O  
M  
P  
A  
G  
N  
E  
M  
E  
N  
T  
S  
  
2  
0  
1  
5**

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Argentan a accompagné 309 bénéficiaires du RSA en 2015. L'évaluation ci-dessous porte sur ces accompagnements réalisés par 3 assistants sociaux.



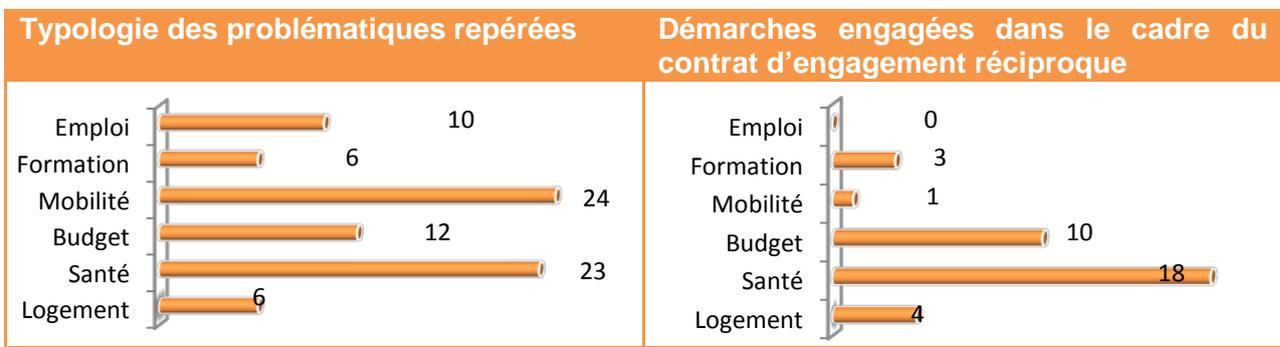
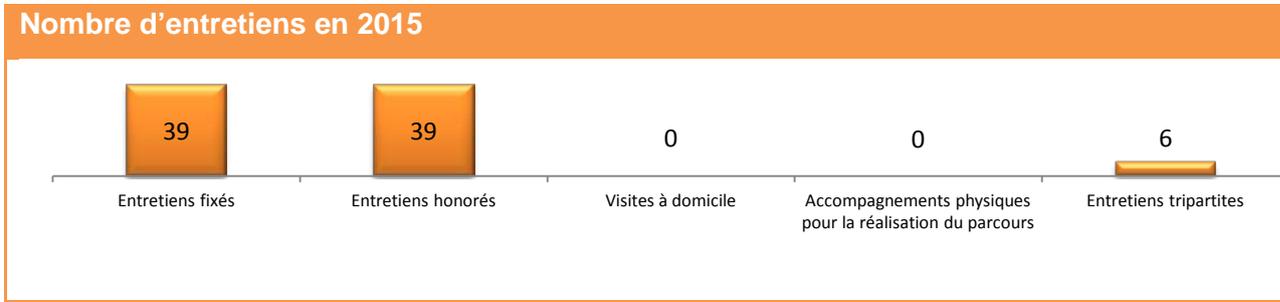
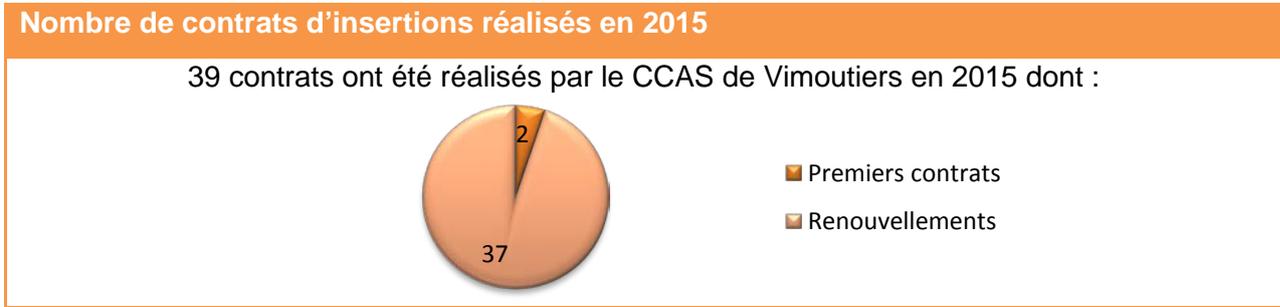
**Action collective**

Action collective concernant 12 bénéficiaires : « Action socialisante d'entraide et de partage » 62 ateliers mis en œuvre en 2015 par le CCAS d'Argentan.



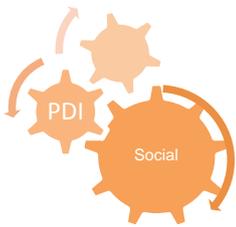
**A  
C  
C  
O  
M  
P  
A  
G  
N  
E  
M  
E  
N  
T  
S  
  
2  
0  
1  
5**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Vimoutiers a accompagné 39 bénéficiaires du RSA en 2015. L'évaluation ci-dessous porte sur ces accompagnements.



**Action collective**

Aucune action collective en 2015



## VIA FORMATION

5 rue du Moulin à Vent - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.43.75.65.85

## VALORISER SON IMAGE PROFESSIONNELLE

F  
i  
c  
h  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

### Objectif de l'action

Cette action a pour objectif de travailler sur une difficulté particulière rencontrée au cours du parcours des bénéficiaires de Vimoutiers. Elle vise à :

- Adapter son image à son projet,
- Comprendre l'impact de son image,
- Comprendre et mesurer l'impact de son hygiène de vie sur son image,
- Se réconcilier avec son image.

### Publics

8 bénéficiaires du RSA par atelier

### Organisation / Déroulement

7 modules permettent de travailler sur l'hygiène au travers de l'image de soi.

Les situations pédagogiques sont diversifiées et alternent les rapports et échanges autour de la thématique de l'image de soi, des mises en situation, l'intervention d'une socio esthéticienne et d'un coiffeur et des visites de lieux ressources.

L'action se déroule sur une période de 6 semaines et propose 10 ateliers de 3 heures.

Le rythme d'intervention est d'un à deux ateliers par semaine. La période de mise en œuvre proposée est du 9 mars au 8 avril 2016. Elle pourra être modifiée en concertation avec les partenaires.

### Moyens humains et matériels

Chaque site dispose d'une salle de formation. Les outils de communication sont mis à disposition des bénéficiaires afin de répondre aux exigences pédagogiques des différents ateliers.

Equipe prévue pour la mise en œuvre :

- Responsable de formation,
- Référente pédagogique,
- Formatrice psychologue en insertion professionnelle,
- Conseillère en image.

Intervention d'une formatrice en socio esthétique et d'un coiffeur.

### Partenaires associés au projet :

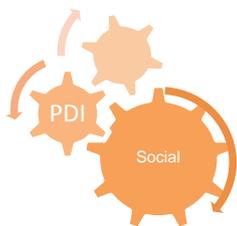
Secours Populaire, CAS, Secours Catholique, conseillère en image, resto du cœur

### Indicateurs d'évaluation:

- Taux de satisfaction des bénéficiaires,
- Taux de satisfaction des prescripteurs,
- Taux de participation des bénéficiaires,
- Taux d'absentéisme des bénéficiaires,
- Nombre d'abandons.

### Perspectives 2016

- Lancement de cette action sur Vimoutiers,
- Travail en lien étroit avec les travailleurs sociaux.



## VIA FORMATION

5 rue du Moulin à Vent - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.43.75.65.85

## LE BUDGET ET L'ALIMENTATION

F  
i  
c  
h  
e  
  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

### Objectif de l'action

Cette action doit permettre d'apporter une réponse à une demande repérée liée à l'alimentation et au budget de bénéficiaires du RSA de Gacé.

Cette action permet de :

- Se sensibiliser à l'équilibre alimentaire,
- Apprendre à budgétiser les repas,
- Savoir utiliser les produits de saisons et du terroir,
- Préparer des repas avec des produits de base distribués dans les colis alimentaires,
- Partager des recettes et astuces culinaires,
- Partager ses acquis, valoriser ses savoir-faire en les mettant au service du groupe,
- Retrouver le plaisir et l'envie de bien manger en créant des moments de convivialité autour de l'alimentation,
- Permettre au public de sortir de l'isolement, de tisser des liens.

### Publics

8 bénéficiaires du RSA par atelier

### Organisation / Déroulement

Cette action est répartie en 6 modules permettant un travail sur l'équilibre alimentaire et la confection de repas en lien avec le budget,

Les situations pédagogiques sont diversifiées et alternent entre des apports et des échanges autour de la thématique, des mises en situation, l'intervention de professionnels et des visites de lieux ressources.

### Moyens humains et matériels

Chaque site dispose d'une salle de formation. Les outils de communication sont mis à disposition des bénéficiaires afin de répondre aux exigences pédagogiques des différents ateliers.

Equipe prévue pour la mise en œuvre :

- Responsable de formation,
- Référente pédagogique,
- Formatrice psychologue en insertion professionnelle,
- Formatrice en insertion professionnelle.

### Partenaires associés au projet :

A des fins de confrontation avec des professionnels ou de consolidation de l'objectif visé par l'atelier, nous nous appuyons sur des partenariats engagés avec des structures locales.

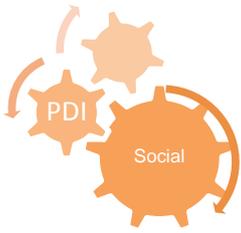
Ainsi, pour la mise en œuvre de cette action, nous travaillons en partenariat avec le Secours Populaire, le Secours Catholique, ANDES et nous solliciterons M. Mesnildrey de l'IRQA pour une intervention sur la qualité alimentaire par l'animation d'un atelier sur la redécouverte de ses sens.

### Indicateurs d'évaluation:

- Taux de satisfaction des bénéficiaires,
- Taux d'absentéisme des bénéficiaires,
- Nombre de bénéficiaires par atelier,
- Taux de satisfaction des prescripteurs.

### Perspectives 2016

- Lancement de cette action sur Vimoutiers,
- Travail en lien étroit avec les travailleurs sociaux.



L'évaluation ci-dessous porte sur le dispositif sur la période du 15.04.2012 au 31.12.2015.

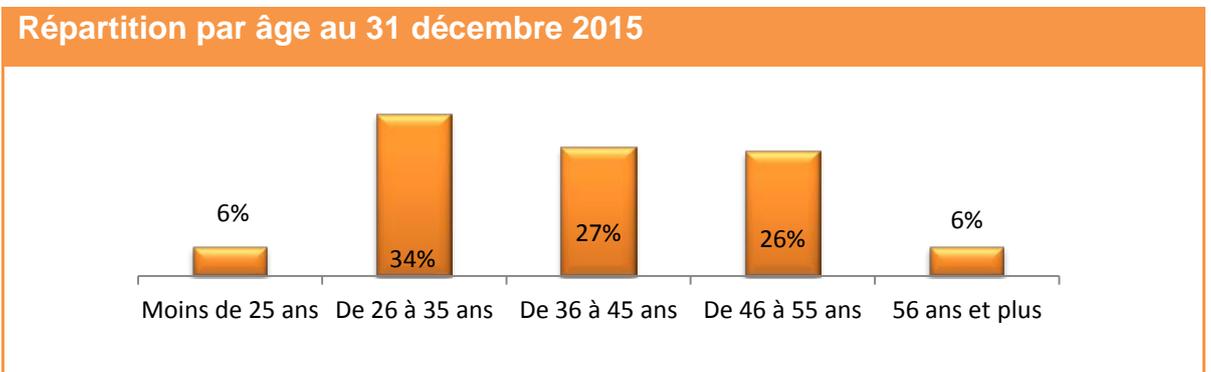
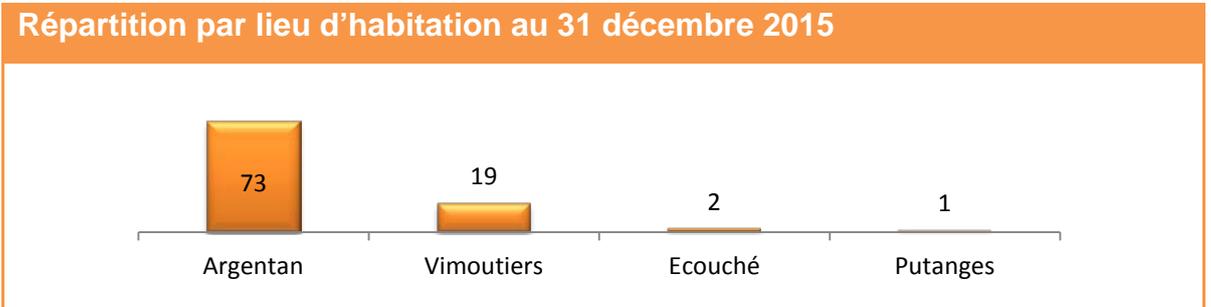
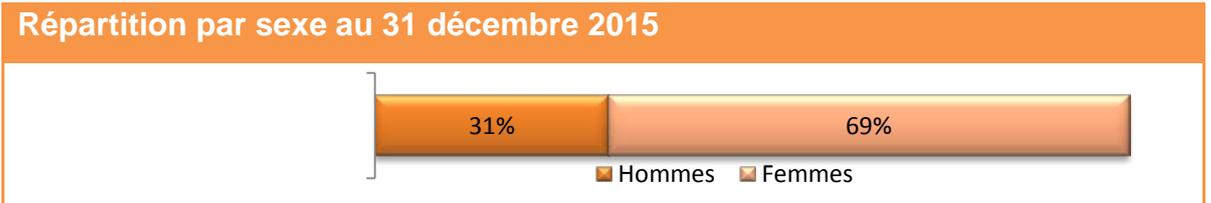
**E  
v  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
2  
  
à  
  
2  
0  
1  
4**



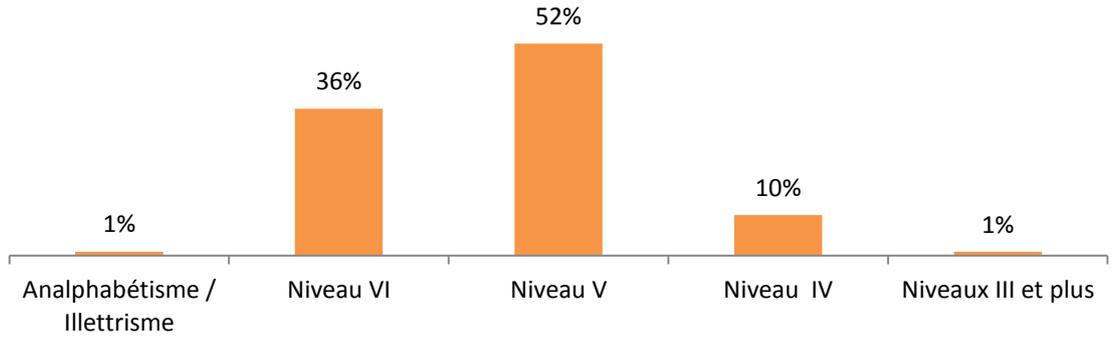
*Phase 1 Diagnostic renforcé : Poser un diagnostic avec les personnes au démarrage de l'action afin de mettre en évidence les freins à l'insertion et faire émerger les potentiels à valoriser en suite de parcours.*

*Phase 2 Passeport vers l'insertion : S'appuyer sur la réalisation d'un projet collectif pour encourager la personne à engager une dynamique individuelle en contribuant à l'amener vers un état général de mieux être et lui permettre de prendre conscience de ses potentialités, tout en contribuant à la résolution de ses freins et de ses problématiques.*

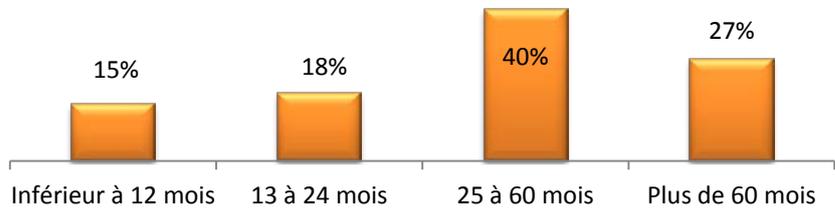
*Phase 3 Concevoir une ou des pistes professionnelles : Favoriser l'accès à des parcours d'insertion professionnelle en s'assurant de la capacité de la personne à s'engager dans une démarche active et volontaire d'insertion professionnelle en adéquation avec ses possibles et en s'appuyant sur la définition d'un ou plusieurs projets professionnels.*



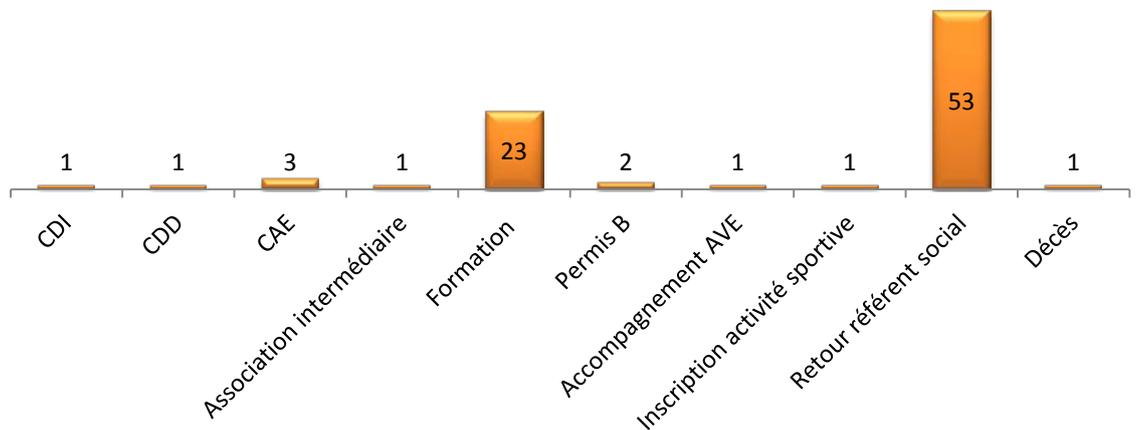
Niveau de formation au 31 décembre 2015



Ancienneté dans le RSA au 31 décembre 2015

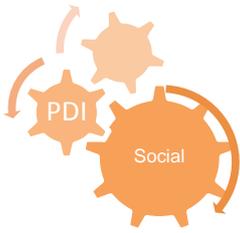


Sorties du dispositif



A noter

Fin du marché le 31 décembre 2015



## CEMEA

14, rue du Paty - 61200 ARGENTAN  
Tel : 02.33.67.27.69 - Email : cemeaargentan@wanadoo.fr

## PLATEFORME MOBILISATION INSERTION

F  
i  
c  
h  
e  
  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

Favoriser l'insertion sociale et / ou professionnelle des bénéficiaires RSA fragilisés et déstabilisés par leur condition sociale et économique tout en prenant en compte le contexte et l'environnement dans lequel ils évoluent, et dans le principe et le respect de l'égalité des chances.

### Publics

Bénéficiaires du RSA socle rencontrant des difficultés sociales et / ou professionnelles entravant dans un premier temps l'accès à tout parcours d'insertion sociale et / ou professionnelle pour les motifs suivants :

- Personnes entravées dans leur itinéraire de vie par différentes problématiques personnelles (santé morale, santé physique, isolement, logement, budget, mobilité...) freinant ainsi leur volonté d'engagement,
- Personnes ayant besoin d'être stimulées par un encadrement de différents professionnels de l'accompagnement ainsi que dans une dynamique de groupe,
- Personnes pour lesquels les professionnels de l'accompagnement n'arrivent pas (ou n'arrivent plus) à déclencher de parcours d'insertion.

### Organisation / Déroulement

- Proposer un accompagnement qui contribuera à amener les bénéficiaires vers un état général de mieux être en leur permettant de prendre conscience de leurs potentiels,
- Replacer le bénéficiaire comme acteur de son parcours et lui permettre de faire des choix pour inscrire la démarche d'insertion comme une démarche active reposant sur un engagement,
- Faciliter le développement de l'autonomie et favoriser la prise d'initiatives en contribuant à la résolution des problématiques,
- Favoriser l'accès vers des parcours d'insertion professionnelle pour les bénéficiaires qui souhaitent s'engager dans une réflexion autour d'un projet professionnel,
- Garantir aux bénéficiaires l'accès à un parcours d'insertion et à l'accompagnement dans le principe de l'égalité des chances,
- Une plateforme locale avec :
  - Une coordination
  - Trois phases :
    - Phase 1 : diagnostic renforcé (obligatoire),
    - Phase 2 : Passeport vers l'insertion,
    - Phase 3 : Concevoir une ou des pistes professionnelles.

### Moyens humains et matériels

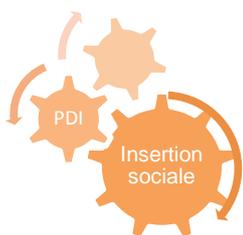
Coordonnateur – Formateurs – locaux et matériels

### Partenaires associés au projet

CAS / CCAS / Pôle Emploi / MISSION LOCALE / Structures IAE / SECOURS POPULAIRE / Maison des mots / Partenaires locaux de l'insertion...

### Indicateurs d'évaluation

- Changement de situation (Orientation sociale réorientée vers une orientation professionnelle),
- Inscription à des activités sociales locales,
- Parcours d'accès aux soins déclenché,
- Entrée en Accompagnement Vers et dans l'Emploi du Conseil départemental (AVE),
- Entrée en formation ou accompagnement de droit commun (PFB, Compétences clé, dispositif ESPOIR, dispositif ELANS),
- Entrée en formation professionnelle de type pré-qualifiante ou qualifiante, sur un parcours IAE (contrat de travail en ACI, AI ou ETTI), accès à un contrat de travail hors IAE.



# EXEMPLES DE PARCOURS EN PLATEFORME MOBILISATION INSERTION

E  
x  
e  
m  
p  
l  
e  
s  
  
d  
e  
  
p  
a  
r  
c  
o  
u  
r  
s

## Madame N – 50 ans – Célibataire

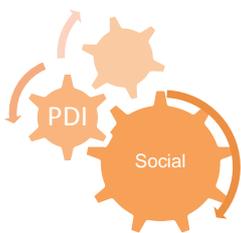
<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau V bis</li> <li>Suite à de graves problèmes de santé, besoin de reconstruction et de dynamique</li> </ul>	
<p style="text-align: center;"><b>OBJECTIFS DEFINIS AVEC LE REFERENT SOCIAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Exploration de pistes concernant l'adaptation du projet professionnel aux réalités du soin</li> <li>Technique de recherche d'emploi</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>PARCOURS SUR LE DISPOSITIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Durée du parcours : plus de 12 mois</li> <li>Phase 3 réalisé</li> </ul>
<p><b>SUITES DE PARCOURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sortie vers Espoir</li> <li>Suite de parcours : Entrée en formation professionnelle CAP cuisine collectivité</li> <li>Parcours d'accès aux soins déclenchés</li> </ul>	

## Madame D – 39 ans – Famille monoparentale 3 enfants

<ul style="list-style-type: none"> <li>CAP datant de plus de 20 ans</li> <li>Mal être, perte de confiance en soi</li> </ul>	
<p style="text-align: center;"><b>OBJECTIFS DEFINIS AVEC LE REFERENT SOCIAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler sur le bien être et la prise en considération de ses besoins de santé</li> <li>Reprendre une activité tournée vers soi et les autres</li> <li>Entamer, et mener à bien un parcours sur le long terme, l'inscrivant dans une démarche de formation qualifiante</li> <li>Renforcement de la connaissance des outils multimédias</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>PARCOURS SUR LE DISPOSITIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Durée du parcours 11 mois</li> <li>Phases 2 et 3 réalisées</li> </ul>
<p><b>SUITES DE PARCOURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sortie vers Espoir</li> <li>Suite de parcours : formation informatique puis entrée en formation professionnelle de type pré-qualifiante</li> <li>Parcours d'accès aux soins déclenché</li> </ul>	

## Monsieur T – 30 ans – Célibataire

<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau IV</li> <li>Difficultés repérées par le référent social : santé - soins - rythme de vie - savoirs êtres</li> </ul>	
<p style="text-align: center;"><b>OBJECTIFS DEFINIS AVEC LE REFERENT SOCIAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'un pré-projet professionnel</li> <li>Socialisation</li> <li>Accompagnement autour du logement et bénévolat, connaissance de la formation professionnelle, connaissance de l'IAE</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>PARCOURS SUR LE DISPOSITIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Durée du parcours : 8 mois</li> <li>Phases 2 et 3 réalisées</li> </ul>
<p><b>SUITES DE PARCOURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entrée en CUI CAE aux jardins dans la ville</li> <li>Soins en cours</li> </ul>	



## VIA FORMATION

5 rue du Moulin à Vent - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.43.75.65.85

## PRIMO INSERTION SOCIALE

F  
i  
c  
h  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprendre confiance en soi (estime de soi, rompre l'isolement, reprendre goût à...),</li> <li>- Travailler sur l'accès aux droits et l'accès aux soins,</li> <li>- Acquérir de l'autonomie,</li> <li>- Travailler la communication verbale et non verbale,</li> <li>- Savoir prendre soin de soi et soigner son image,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer les savoirs-être et savoirs faire des personnes afin d'orienter leur suite de parcours vers des actions d'insertion sociale ou professionnelle,</li> <li>- Prendre conscience de ses capacités et connaissances,</li> <li>- Travailler la dynamique de changement,</li> <li>- Apprendre à gérer son stress,</li> <li>- Travailler sur la relation avec les autres.</li> </ul> |
|--|--|

A leur sortie du dispositif, 60 % des personnes entrées devront avoir engagé une suite de parcours vers :

- un parcours sur l'action « primo professionnelle »,
- une autre action de droit commun et du PDI visant à l'insertion,
  - le programme Réussir de la Région.

### Publics

Bénéficiaires au RSA socle soumis à droits et devoirs sans problématique entravant l'entrée sur un groupe.

### Organisation / Déroulement

Chaque parcours sera individualisé et durera entre 4 et 6 mois en fonction des objectifs contractualisés. Le rythme est progressif et s'articule autour de l'alternance entre les situations pédagogiques. Sur une période de 16 semaines, 15 ateliers collectifs et 8 entretiens individuels.

L'action est construite autour de parcours individualisés d'une durée de 4 mois en fonction des objectifs de chacun. Elle repose sur une alternance de situation de groupe et des temps d'entretiens individuels pour permettre un accompagnement individualisé basé sur l'écoute et l'aide à la résolution de difficultés en lien avec le référent social. De plus, le rythme est progressif afin de permettre aux bénéficiaires de s'adapter et de gérer les contraintes liées à la reprise d'une activité.

### Moyens humains et matériels

Coordonnateur – Formateurs – locaux et matériels

### Partenaires associés au projet

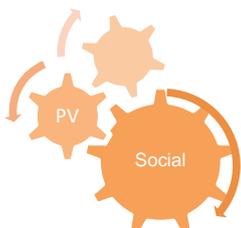
CAS / CCAS / Pôle Emploi / MISSION LOCALE / Structures IAE / SECOURS POPULAIRE / Maison des mots / Partenaires locaux de l'insertion...

### Indicateurs d'évaluation

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite de parcours des bénéficiaires,</li> <li>- Taux de satisfaction des bénéficiaires,</li> <li>- Taux de satisfaction des prescripteurs,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation des bénéficiaires,</li> <li>- Taux d'absentéisme des bénéficiaires,</li> <li>- Nombre d'abandons.</li> </ul> |
|--|---|

### Perspectives 2016

Lancement du marché en 2016



## CONTRAT DE VILLE D'ARGENTAN

### EDUCATION PARENTALITE

Animation d'un lieu de convivialité - Association Deci delà  
2 Rue du Général Giraud – 61200 ARGENTAN – Tél : 09.61.21.76.07

#### Action 2016

- Animation d'un lieu de convivialité permettant de renforcer le lien social entre les habitants du quartier Saint Michel.
- Différents ateliers, des sorties et des moments festifs sont organisés. Un journal de quartier est conçu puis distribué.

#### Evaluation 2015

- 1064 passages pour 83 adhérents,
- 29 actions réalisées,
- 8 permanences régulières,
- 3 sorties.

Les quartiers de la connaissance - Les petits débrouillards  
E mail : [o.maillard@lespetitsdebrouillards.org](mailto:o.maillard@lespetitsdebrouillards.org) – Tél : 02.31.94.87.02

#### Action 2016

- Animations de rue en partenariat avec les structures de jeunesse et loisir sur le thème « habiter » en direction des jeunes.
- Espace collectif d'échange, de libre expression à partir d'animations de culture scientifique bio.

#### Evaluation 2015

- 144 bénéficiaires,
- 40 h de face à face pédagogique.

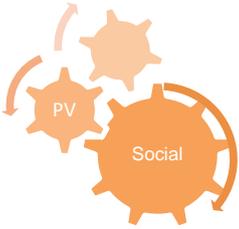
L'alimentation d'hier et d'aujourd'hui - Espace Xavier Rousseau  
4 rue Charles Léandre – 61 200 ARGENTAN – Tél : 02.33.67.81.40

#### Action 2016

- Sensibilisation à l'éducation alimentaire,
- Amélioration du dialogue intercommunautaire et intergénérationnel,
- Accès à la culture grâce à l'alimentation.

#### Evaluation 2015

- 2332 bénéficiaires,
- 185 bénévoles,
- 17 actions réparties sur 5 semaines,
- 4 expositions.



## CONTRAT DE VILLE D'ARGENTAN

### PARTICIPATION DES HABITANTS

Les femmes et les hommes dans la ville - Association Passerelle théâtre  
E mail : [clotilde.labbe@passerelles-theatre.fr](mailto:clotilde.labbe@passerelles-theatre.fr) – Tél : 07.78.64.21.43

#### Action 2016

- Réaliser un travail collectif,
- Créer du lien social,
- Travailler sur un accès à la culture,
- Valoriser les populations les plus exclues,
- Favoriser les échanges interculturels,
- Aborder la question de l'égalité hommes/femmes.

#### Evaluation 2015

- 10 participants,
- 50 spectateurs,
- 3 ateliers par semaine pendant 6 mois pour préparer un spectacle diffusé en janvier 2016.

Histoires de vie aux provinces – Génération en mouvement  
2, Rue d'Auvergne – 61 200 ARGENTAN – E mail : [gem.association@live.com](mailto:gem.association@live.com)

#### Action 2016

- Réaliser un documentaire scénarisé sur le quartier des provinces et ses habitants en les rendant acteurs,
- Mettre en place une création artistique en lien avec ce film favorisant l'échange et la cohésion sociale,
- Impliquer et faire adhérer un public disparate,
- Participer à la vie culturelle de la ville d'Argentan et valoriser un des quartiers prioritaire.

#### Evaluation 2015

- 269 bénéficiaires,
- Des ateliers toute l'année pour la préparation de 2 temps forts : fête carnavalesque en février et animation artistique en juin.

Plongée dans le numérique – Via formation  
5 rue du Moulin à Vent - 61200 ARGENTAN - Tél : 02.43.75.65.85

#### Action 2016

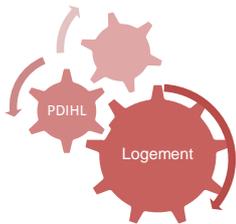
- Comprendre et connaître la nature, le rôle et les possibilités des technologies numériques,
- Développer des compétences liées à l'aptitude à rechercher et recueillir des informations,
- Développer une attitude critique et réfléchie envers l'information disponible.

#### Evaluation 2015

Nouvelle action

## 5. LE LOGEMENT

Action	Structure
Ateliers de prévention et de sensibilisation aux comportements économes	INHARI
Foyer des jeunes travailleurs	ALTHEA



## INHARI

52 Boulevard du 1er Chasseurs - BP 36 - 61 001 ALENCON Cedex - Tél : 0.33.31.48.60

### ATELIERS DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION AUX COMPOTEMENTS ECONOMES

Le cadre législatif et réglementaire tend à orienter les compétences des Conseils départementaux vers un traitement curatif des difficultés énergétiques rencontrées par les ménages en difficulté.

Depuis 2012, le département de l'Orne a soutenu des actions visant la réduction des charges avec un objectif de prévention au recours à l'aide financière récurrente.

**E  
V  
a  
l  
u  
a  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
2  
  
-  
  
2  
0  
1  
4**

#### Indicateurs d'évaluation

##### Les journées de travail en réseau :

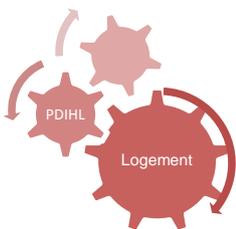
- 2 journées organisées au niveau départemental,
- 24 professionnels formés.

##### Les ateliers collectifs :

- 12 ateliers organisés sur les 4 territoires ornais dont 3 sur la circonscription d'Argentan : Argentan, Ecouché et Putanges Pont Ecrepin,
- 404 personnes sensibilisées aux économies d'énergie dont 87 sur la circonscription d'Argentan,
- 87 % des personnes ayant participé aux ateliers ont été satisfaites des ateliers et 13 % plutôt satisfaites.

#### A noter

- Forte mobilisation des travailleurs sociaux du Conseil départemental et des partenaires locaux qui animent les ateliers ; CCAS, CAF de l'Orne, communes, EDF solidarité, ARIM des Pays Normands, Orne Habitat...,
- Action qui permet de mettre les acteurs en réseau,
- Forte mobilisation d'EDF solidarité qui distribue aux bénéficiaires des kits énergie pour une mise en application des techniques d'économie d'énergie à leur domicile.



INHARI

52 Boulevard du 1er Chasseurs - BP 36 - 61 001 ALENCON Cedex - Tél : 0.33.31.48.60

## ATELIERS DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION AUX COMPORTEMENTS ECONOMES

F  
i  
c  
h  
e  
  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

#### Objectifs généraux :

- Sensibiliser aux comportements économes en énergie pour prévenir la précarité des ménages déjà fragilisés et ainsi éviter un recours récurrent au fonds de solidarité logement,
- Sensibiliser au développement durable dans lequel la collectivité est fortement engagée.

#### Objectifs opérationnels :

- Organiser une mission d'assistance pour la maîtrise des dépenses d'énergie des ménages en situation de précarité énergétique,
- Informer les personnes sur les différentes mesures mises en place pour une réduction des dépenses en énergie,
- Organiser un accompagnement des professionnels de l'action sociale à la lutte contre la précarité énergétique.

### Publics

Tous publics. Les personnes sont directement invitées par les travailleurs sociaux référents de chaque institution partenaire : Conseil départemental, Centre communal d'action sociale, foyer de jeunes travailleurs, bailleur public, CAF...

### Organisation / Déroulement

1. Deux journées de travail en réseaux consacrées à l'information des travailleurs sociaux sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat.
2. Deux ateliers mis en place sur chaque territoire de circonscription d'action sociale en fonction des besoins repérés.

Ces ateliers sont préparés en amont avec le prestataire puis animés par un conseiller énergie du prestataire, les travailleurs sociaux du Conseil départemental, les associations et les institutions partenaires qui le souhaitent. Le prestataire fournira différents supports d'animation : jeux de plateaux, maquettes, wattmètre... nécessaires au déroulement de l'atelier.

Pendant 2 heures, les familles participent à des temps d'animation autour de la consommation et l'utilisation des différentes énergies. Ces ateliers se veulent pédagogiques, avec pour objectif de rendre les usagers acteurs de leur consommation d'énergie.

### Moyens humains et matériels

Moyens humains : 1 chef de projet « développement durable » et 2 conseillers énergie.

Moyens matériels : un classeur de formation, des cahiers d'exercices pratiques, des outils de mesure, des outils de saisie, des notices méthodologiques, des jeux de plateaux, des outils de communication.

### Partenaires associés au projet

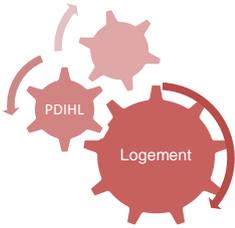
Conseil départemental de l'Orne, CCAS d'Argentan, CCAS de Vimoutiers, CAF de l'Orne, communes de la commission RSA, EDF solidarité, L'Étape, ARIM des Pays Normands, Orne Habitat...

### Indicateurs d'évaluation

- |   |  |
|---|--|
| 1. Session de travail en réseau : déroulement des deux journées et synthèse de l'évaluation des professionnels formés.<br>Ateliers collectifs : déroulement des actions préparatoires, fréquentation des ateliers et satisfaction des participants. | 2. Diagnostics à domicile : analyse qualitative, quantitative et typologie des préconisations. |
|---|--|

### Perspectives 2016

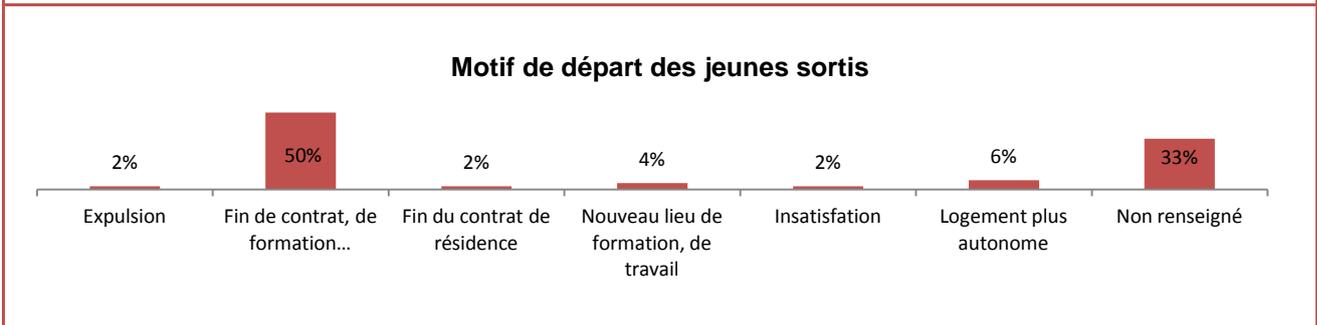
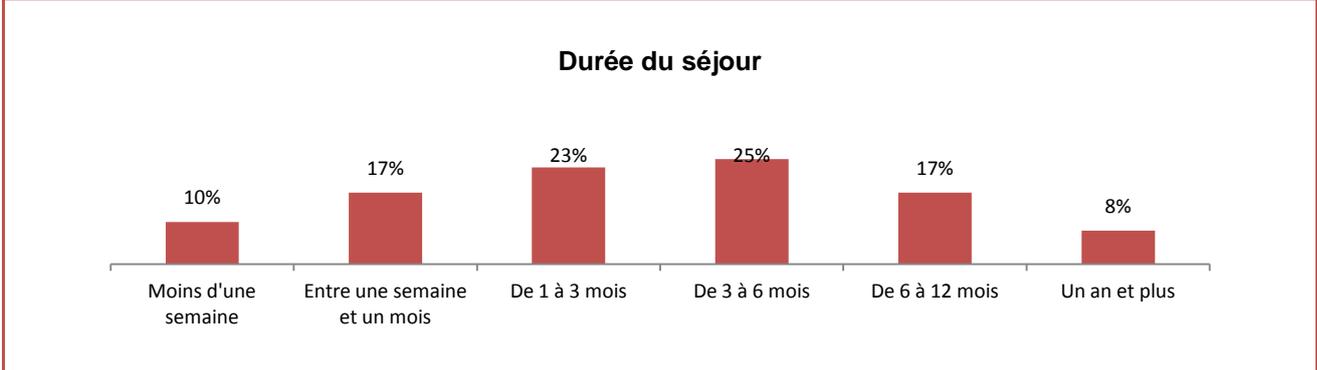
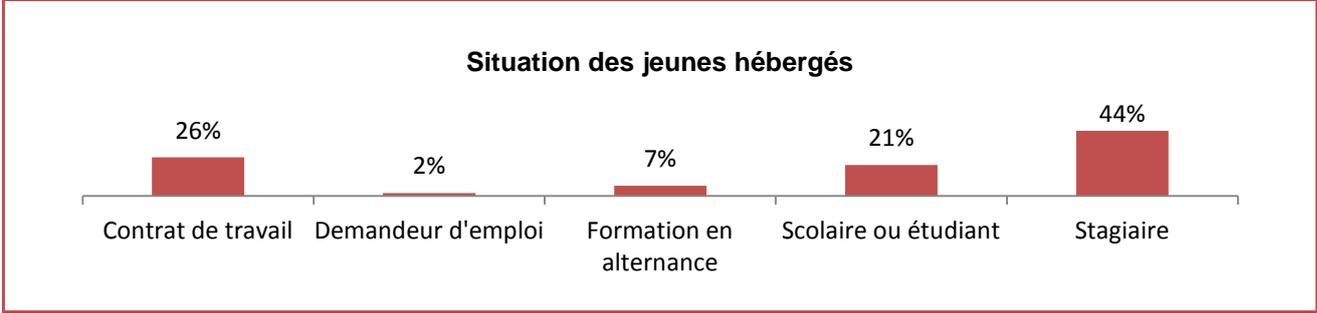
Mise en œuvre des ateliers à Vimoutiers et Argentan.



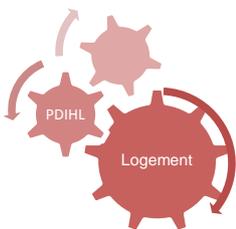
E  
V  
A  
L  
U  
A  
T  
I  
O  
N  
  
2  
0  
1  
5

**Indicateurs d'évaluation**

74 résidents ont séjourné au foyer des jeunes travailleurs d'Argentan en 2015.  
Durée moyenne du séjour au foyer des jeunes travailleurs : 139 jours.



- A noter**
- 38 % des jeunes accueillis sont ornaïs,
  - 15 % des jeunes accueillis sont mineurs,
  - 19 % des jeunes accueillis ont été orientés par un tiers (PJJ, ASE),
  - 52 % des jeunes accueillis ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.



ALTHEA

21, chemin des Châtelets - BP 36 - 61 000 ALENCON - Tél : 02.33.15.20.00

## FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

F  
i  
c  
h  
e  
a  
c  
t  
i  
o  
n  
  
2  
0  
1  
6

### Objectifs de l'action

Permettre une action socio éducative d'accompagnement et de prévention par l'accueil et l'hébergement de jeunes.

### Publics

- Jeunes en mobilité géographique pour un accès à un emploi ou une formation,
- Jeunes qui quittent le domicile,
- Scolaires ou étudiants de familles modestes ne pouvant être accueillis par l'absence d'internat ou de CROUS,
- Jeunes de l'aide sociale à l'enfance du Département,
- Jeunes mineurs ayant besoin de s'éloigner de leur famille,
- Jeunes handicapés physiques ou mentaux.

### Organisation / Déroulement

- Poursuite du plan départemental pour le développement de l'offre FJT sur les territoires non couverts,
- Développement du service habitat jeune (info logement) à l'échelon départemental,
- Accroissement de l'accueil quotidien des jeunes pour leur solvabilisation (aide à la construction du budget et à la mobilisation des APL, du FSL, du FIPJ, du CCAS...) et les aides pour la vie quotidienne,
- Animation du conseil de vie sociale,
- Coordination avec des organismes éducatifs pour l'accueil de jeunes en difficultés.

### Moyens humains et matériels

- Une équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement socio éducatif, épaulée par une équipe technique expérimentée,
- Les locaux de l'établissement d'Argentan.

### Partenaires associés au projet

Réseau habitat jeune, Etat, CAF, Missions locales, BIJ, ASE, associations d'éducation spécialisée, bailleurs sociaux, municipalités, communautés de communes, Pays, Conseil départemental et Conseil régional.

### Indicateurs d'évaluation

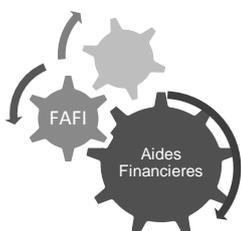
- Nombre de jeunes en difficulté sociale, nombre de jeunes de l'ASE de l'Orne en parcours d'insertion,
- Nombre de logements créés,
- Evolution des trajectoires des jeunes accueillis,
- Evaluation de la satisfaction des jeunes et des parcours résidentiels,
- Typologie de la population accueillie.

### Perspectives 2016

Travail sur un projet de nouveaux locaux sur Argentan

## 6. LES AIDES FINANCIERES A L'INSERTION

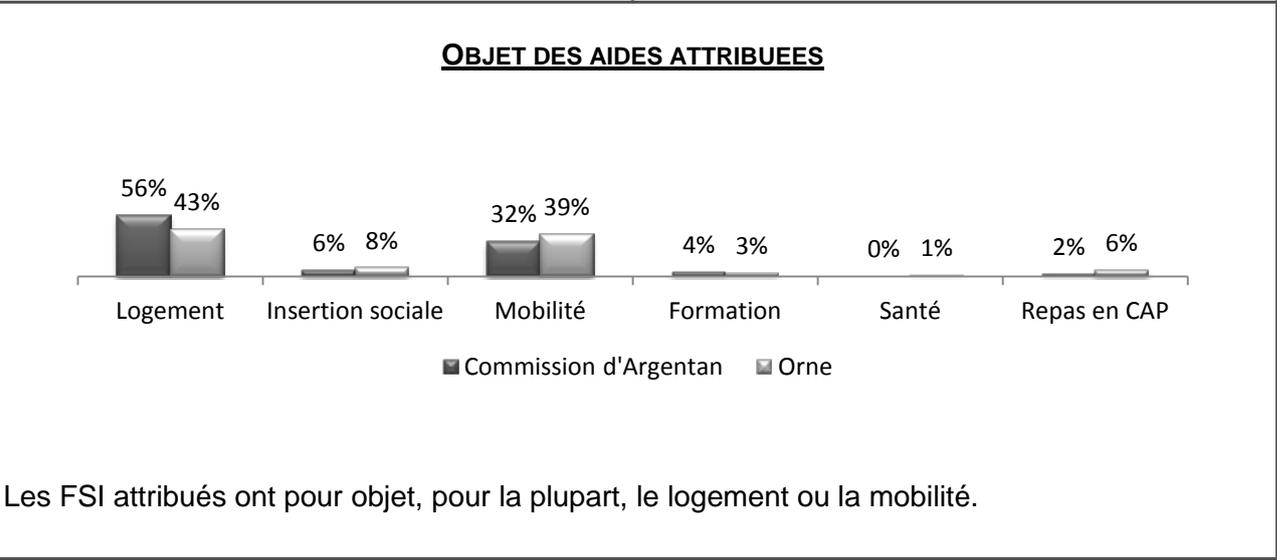
- Le Fonds Social d'Insertion – FSI
- Le Fonds de solidarité pour le logement – FSL
- Le Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté – FAJD

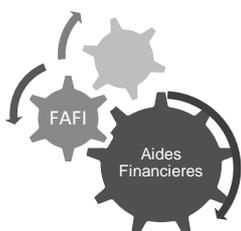


# LE FONDS SOCIAL D'INSERTION (FSI)

Le Fonds Social d'Insertion peut financer les actions entreprises par les bénéficiaires du Revenu de solidarité active dans le cadre de leur contrat d'engagements réciproques ou de leur PPAE. Les aides financières sont accordées sous forme d'avances remboursables en une fois ou d'aides non remboursables.

Les aides accordées en 2015	
<p style="text-align: center;"><b><u>DEPARTEMENT DE L'ORNE</u></b></p> <p>- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FSI s'élève à 97 284 € pour le département.</p> <p>- 484 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 201 € par aide.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>COMMISSION RSA D'ARGENTAN</u></b></p> <p>- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FSI sur la commission RSA d'Argentan s'élève à 30 753 € soit 32% de la somme départementale.</p> <p>- 115 aides ont été octroyées soit 24 % du nombre total d'aides octroyées sur le département pour un montant moyen de 267 € par aide.</p>





## LE FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)

Le fonds de solidarité au logement est destiné à aider financièrement et individuellement toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières pour l'accès au logement, le maintien dans le logement, le maintien des énergies et des fluides.

### Les aides accordées en 2015

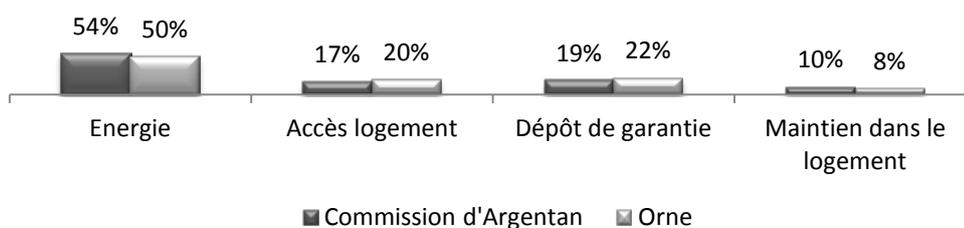
#### DEPARTEMENT DE L'ORNE

- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FSL s'élève à 606 456 € pour le département
- 2791 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 217 € par aide.

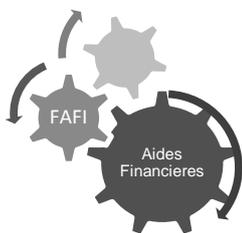
#### COMMISSION RSA D'ARGENTAN

- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FSL sur la commission RSA d'Argentan s'élève à 156 885 € soit 26% de la somme départementale.
- 711 aides ont été octroyées soit 25 % du nombre total d'aides octroyées sur le département pour un montant moyen de 220 € par aide.

#### OBJET DES AIDES ATTRIBUEES



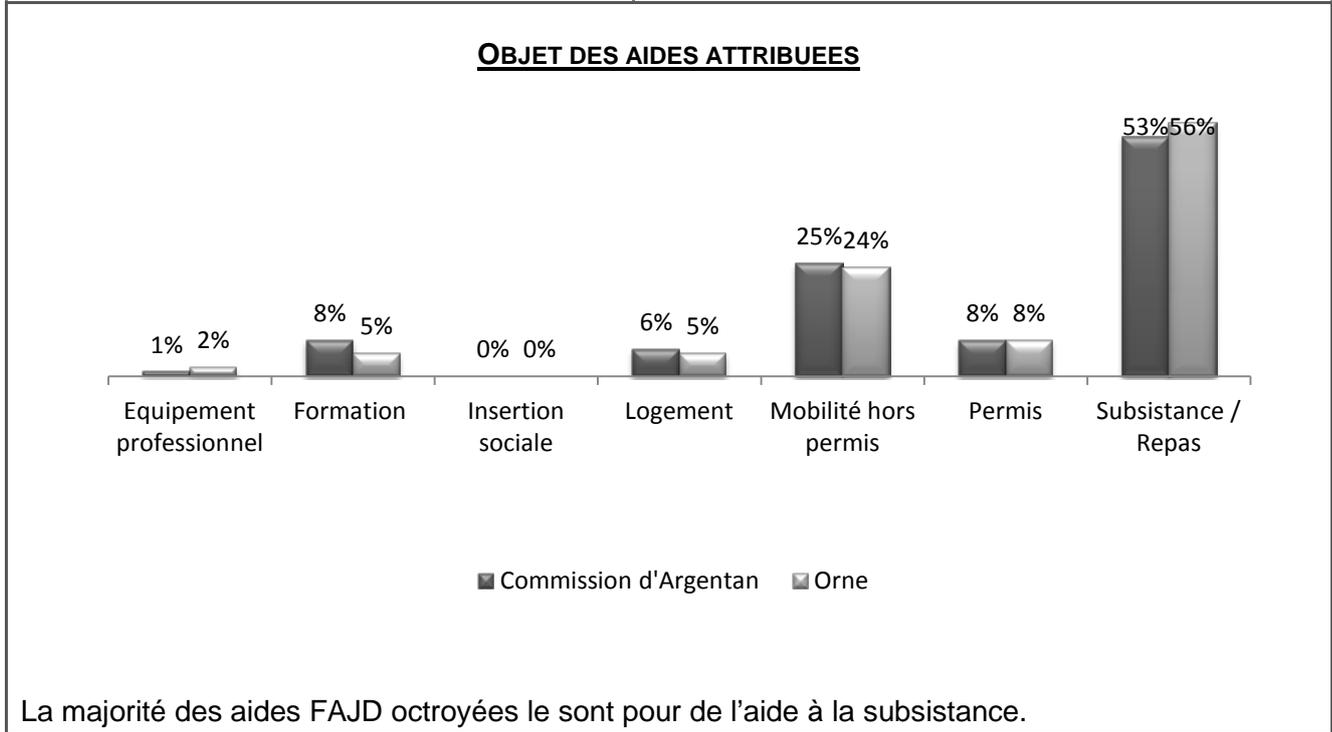
La majorité des aides FSL accordées a pour objet l'aide aux énergies.



# LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE

Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en Difficulté a pour objet d'attribuer des aides financières individuelles aux jeunes en difficulté, français ou étrangers en situation régulière, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans révolus, destinées à favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, les demandes ne seront étudiées qu'à titre dérogatoire et ne devront concerner que la formation.

Les aides accordées en 2015	
<p style="text-align: center;"><b><u>DEPARTEMENT DE L'ORNE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FAJD s'élève à 112 211 € pour le département</li> <li>- 801 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 140 € par aide.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>COMMISSION RSA D'ARGENTAN</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2015, la somme des aides attribuées au titre du FAJD sur la commission RSA d'Argentan s'élève à 22 914 € soit 20 % de la somme départementale.</li> <li>- 159 aides ont été octroyées soit 20 % du nombre total d'aides octroyées sur le département pour un montant moyen de 144 € par aide.</li> </ul>



### III – LES GROUPES DE TRAVAIL ET DYNAMIQUES LOCALES

Les dynamiques locales liées à l'insertion sociale	Groupe « Dynamique en zone rurale Ecouché »
	Groupe « Dynamique en zone rurale Gacé »
	Groupe « Dynamique en zone rurale Mortrée »
	Groupe « Dynamique en zone rurale Putanges Pont Ecrepin »
	Groupe « Dynamique en zone rurale Vimoutiers »
	Groupe gens du voyage et insertion
Les dynamiques locales liées à l'emploi ou la formation	Groupe insertion par l'activité économique
	Groupe publics en insertion professionnelle
La mise en place d'actions spécifiques mobilité	Groupe mobilité d'Argentan



# DYNAMIQUES EN ZONES RURALES Ecouche

## PILOTE

- Conseil départemental de l'Orne

## PARTENAIRES

- CAF, EDF solidarité, INHARI, communes de la communauté de communes des Courbes de l'Orne, L'Etape, l'ARIM des Pays Normands, Orne Habitat.

## OBJECTIF

- Proposer des actions spécifiques en lien avec les besoins sociaux du territoire

Réalisé en 2015

Action en faveur de la mobilité sur Rânes et Ecouché : 26 participants.

# DYNAMIQUES EN ZONES RURALES GACE

## PILOTE

- Conseil départemental de l'Orne

## PARTENAIRES

- Conseil régional de Basse Normandie, Mission locale, L'Aigle Aide emploi services, Secours populaire français, Secours catholique, Restaurants du coeur, Mairie de Gacé, Via formation

## OBJECTIF

- Proposer des actions spécifiques en lien avec les besoins du territoire.

### Réalisé en 2015

- Action socio esthétique visant à valoriser son image professionnelle : 8 participants,
- Action mobilité : 6 participants.

### Perspectives 2016

Mise en place d'une action autour de l'alimentation et du budget.

# DYNAMIQUES EN ZONES RURALES MORTREE

## PILOTE

- Conseil départemental de l'Orne

## PARTENAIRES

- Secours populaire français, Secours catholique, CAF, SITCOM du Pays d'Argentan, Mairie de Mortrée

## OBJECTIF

- Proposer des actions spécifiques en lien avec les besoins du territoire.

### Perspectives 2016

- Participation à l'atelier énergie organisé à Argentan en mars 2016
- Mise en place d'une action de lutte contre le gaspillage alimentaire.

# DYNAMIQUES EN ZONES RURALES PUTANGES PONT ECREPIN

## PILOTE

- Conseil départemental de l'Orne

## PARTENAIRES

- SITCOM Région d'Argentan, CAF, le Secours populaire, la Mission locale, Argentan solidarité insertion, les mairies de Bazoches au Houlme, Habloville, Giel-Courteilles, Putanges-Pont-Écrepin, Ménil-Gondouin, Ménil-Hermei, Ménil-Jean, Ménil-Vin, Neuvy-au-Houlme, Rabodanges, Saint-Aubert-sur-Orne, Sainte-Croix-sur-Orne, Sainte-Honorine-la-Guillaume, Saint-Philbert-sur-Orne, la Forêt-Auvray, la communauté de communes du val d'Orne, EDF solidarité, Habitat et développement, Orne habitat, L'Etape, le Secours Catholique, Secours Populaire Français

## OBJECTIF

- Proposer des actions spécifiques en lien avec les besoins sociaux du territoire

### Réalisé en 2015

- Mise en oeuvre d'une action de lutte contre le gaspillage alimentaire - 21 personnes ont participé.

### Perspectives 2016

Action en faveur de la mobilité

# DYNAMIQUES EN ZONES RURALES VIMOUTIERS

## PILOTE

- Conseil départemental de l'Orne

## PARTENAIRES

- CCAS de Vimoutiers, L'Aigle Aide emploi services, Secours populaire français, Secours catholique, Restaurants du coeur, Mairie de Vimoutiers, Via formation, Orne Habitat, EDF solidarité, INHARI

## OBJECTIF

- Proposer des actions spécifiques en lien avec les besoins du territoire.

### Réalisé en 2015

Atelier de lutte contre la précarité énergétique en décembre

### Perspectives 2016

- Mise en place d'une action socio esthétique visant à valoriser l'image professionnelle

- Travail d'une action autour de l'alimentation et du budget

# GENS DU VOYAGE ET DISPOSITIFS D'INSERTION

## PILOTE

- Conseil départemental de l'Orne

## PARTENAIRES

- Maison du Citoyen - Centre Social Municipal d'Argentan, Programme réussite éducative, Cohésion sociale Mairie d'Argentan, CCAS d'Argentan

## OBJECTIF

- Permettre aux gens du voyage allocataires du RSA de devenir acteurs de leur parcours d'insertion par une meilleure connaissance des droits, devoirs et dispositifs locaux

Réalisé en 2015

30 personnes présentes à la réunion d'information collective sur le RSA et les actions mobilisables sur Argentan



# GRUPE INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

## PILOTE

- Conseil départemental de l'Orne

## PARTENAIRES

- ACI Développement, AIPAA, Argentan solidarité insertion, Jardins dans la ville, VIA FORMATION, L'Étape.

## OBJECTIF

- Proposer des actions collectives en lien avec les freins à l'emploi des salariés en insertion.

### Réalisé en 2015

Une action socio esthétique pour travailler avec les salariés sur l'hygiène, la présentation dans le cadre des recherches d'emploi.

### Perspectives 2016

Travail sur une action en lien avec la mobilité

# GROUPE PUBLICS EN INSERTION PROFESSIONNELLE

## PILOTES

- Conseil régional de Basse Normandie,
- Conseil départemental de l'Orne.

## PARTENAIRES

- DIRECCTE UT 61, Pôle Emploi, CAP EMPLOI, Mission Locale , organismes de formation associés dans le cadre du groupe opérationnel, Esp'Oir...

## OBJECTIFS

- Analyser les besoins des publics en insertion socio-professionnelle,
- Mettre en place sur le territoire des supports innovants, ancrés localement et permettant la redynamisation de demandeurs d'emploi en démarche d'insertion professionnelle,
- S'assurer d'une programmation pertinente en termes d'articulation des dispositifs, de répartition géographique et de calendrier,
- Assurer le suivi et l'évaluation des actions déployées sur le territoire en faveur de ces publics.

### Réalisé en 2015

- Ecriture du cahier des charges du dispositif Primo professionnelle à partir des besoins évoqués dans le groupe "publics en insertion",
- Préparation des publics à l'intégration des dispositifs Réussir du Conseil régional.

### Perspectives 2016

- Information commune sur les dispositifs financés par le Conseil régional et le Conseil départemental,
- Lancement de Réussir, Primo sociale et Primo professionnelle,
- Concertation pour la mise en oeuvre afin de travailler sur la continuité des parcours et ainsi éviter les ruptures de parcours.



# GROUPE MOBILITE

## PILOTE

- Etape mobilité

## PARTENAIRES

- Conseil départemental de l'Orne, L'Etape mobilité, DIRECCTE UT Orne, Pays d'Argentan pays d'Auge Ornois, Atelier mob, CUCS, Pôle emploi, Mission Locale, CAP emploi, Maison de l'emploi et de la formation, structures de l'Insertion par l'activité économique, ADMR, UNA, Circonscription d'action sociale, CCAS d'Argentan, ville d'Argentan, SNCF, Conseil régional de Basse Normandie, organismes de formation, bio sur Orne, ...

## OBJECTIFS

- Lever les freins à la mobilité des personnes en insertion,
- Développer l'offre existante et la rendre accessible au public,
- Repérer les problèmes de mobilité des personnes sur le territoire et aide à la mise en place des réponses adaptées,

## Réalisé en 2015

Mise en place de la semaine de la mobilité sur Argentan animation sur Vimoutiers "Mobilité-emploi" avec CRIT et ADECCO.

## Perspectives 2016

- Mise en place de la semaine de la mobilité 2016 sur Argentan et sur les territoires ruraux,
- Mise en place d'ateliers mobilité.

CONTACT :  
Madame Christine Rodriguez  
Chargée de mission Cohésion sociale  
Territoire de la Commission RSA d'Argentan  
Service de la Cohésion sociale  
Pôle sanitaire social  
*diss.aliargentan@gmail.com*